

JANVIER/FEVRIER 2010



# MERKUR

DE L'ÉTATZEBUERGER MERKUR  
BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

[www.cc.lu](http://www.cc.lu)



## Responsabilité sociale des entreprises

Pour un développement durable  
des entreprises



### ■ EDITORIAL

Une photo réaliste de  
l'économie



### ■ INTERNATIONAL

2.600 rendez-vous  
d'affaires au Forum de  
l'Entreprise et salon  
Contact



### ■ LEGISLATION & AVIS

Finance islamique:  
aperçu des règles générales

# LEASING



## Optez pour le leasing de la BCEE !

Optimisez le financement du matériel que vous utilisez dans l'exercice de votre profession. La BCEE vous propose, plutôt que d'acheter votre matériel, de le louer en recourant à un contrat de leasing. Ainsi vous préservez votre trésorerie et vous bénéficiez en plus d'avantages fiscaux décisifs.

Intéressés ? Nos conseillers PME sont à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez également effectuer directement une demande d'offre de leasing en ligne sur notre site [www.bcee.lu](http://www.bcee.lu).



**SPUERKEESS**

Äert Liewen. Är Bank.

# Une photo réaliste de l'économie

L'année 2010 sera sans doute une année clé pour l'économie et les entreprises luxembourgeoises. A la croisée des chemins, face à une crise économique sans précédent et face à des problèmes structurels de taille, les acteurs politiques et les partenaires sociaux doivent s'accorder sur des mesures efficaces visant à redresser la compétitivité des entreprises et l'attractivité du site luxembourgeois, à ramener les finances publiques sur une trajectoire d'équilibre et à poser enfin les jalons pour garantir la soutenabilité financière de notre système de sécurité sociale.

Avant les rendez-vous politiques déterminants de 2010, et en ce début d'année, il est utile d'établir un état des lieux factuel et une photo réaliste de la situation de notre économie. Compte tenu de la dépendance de l'économie luxembourgeoise de la demande internationale tant pour les biens que pour les services – dont surtout les services financiers –, le Grand-Duché a été logiquement affecté par la crise financière et économique. 2009 a été l'année de rupture quant aux performances économiques exprimées par la croissance du PIB luxembourgeois: d'une moyenne annuelle frôlant les 5 % de croissance sur les 20 ans ayant précédé la crise, le Luxembourg s'est retrouvé dans une phase de récession (-3,9 % de croissance en 2009), marquée par ailleurs par la hausse du chômage, le recul des investissements privés et un impact quasi direct et sensible sur le solde budgétaire des administrations publiques. L'inflation a été faible, compte tenu du recul des prix pétroliers, alors que l'inflation sous-jacente est restée marquée, ce qui continue à peser sur la compétitivité de notre économie. La demande interne est restée relativement soutenue en 2009, ce qui n'est pas surprenant vu que le pouvoir d'achat des consommateurs (hormis les victimes du chômage ou du chômage partiel) a été stimulé par le plan de relance gouvernemental du début de 2009.

Par rapport à un potentiel de croissance d'environ 4 % par an avant la crise, il y a incontestablement un déficit de croissance. La situation actuelle de l'économie luxembourgeoise pourrait, selon les projections, traduire une perte de croissance potentielle de l'ordre de 15 % sur la période 2008-2011. En 2010, le taux de création d'emploi devrait atteindre -0,6 % et être à peine positif en 2011, ce qui, par rapport à l'évolution à long terme de cet indicateur, ne restera pas sans conséquence sur la soutenabilité à long terme du système général de pension et pose dès maintenant la question du déséquilibre annoncé de notre système social.

Les prévisions en matière de chômage s'établissent pour cette année à un taux de 7 % et pour 2011 à presque 7,5 %, ce qui signifie que la population active résidente sera désormais davantage touchée par ce fléau, alors que, jusqu'ici, c'était principalement la main d'œuvre non résidente qui a été concernée. Il en découle des risques pour l'évolution de la demande intérieure, influencée par la confiance des consommateurs. Reste à voir jusqu'à quel degré le plan de relance public pourra soutenir les carnets de commande des entreprises locales et leurs intentions d'investissement. Le Stateg s'attend à une évolution de la demande de consommation privée de 0,8 % et d'investissement (formation brute de capital fixe privé) d'à peine plus de 1 % et ce après une baisse de plus de 12 % l'an passé.

Les résultats de l'enquête Eurochambres 2010 corroborent largement les chiffres précités. Ils illustrent un pessimisme mesuré des entreprises luxembourgeoises quant à l'évolution à venir de l'environnement économique. Pour 2010, les entrepreneurs s'attendent à une situation légèrement améliorée de l'environnement économique global dans lequel elles évoluent. Un facteur dominant reste l'incertitude, qui plombe leur propension à investir et à recruter.

D'un point de vue sectoriel, les comptes de profits et pertes des établissements de crédit au 31 décembre 2009 indiquent une franche diminution des revenus récurrents et de grandes incertitudes relativement à ce poumon de l'économie nationale persistent à la lumière des attaques contre le secret bancaire et du traitement fiscal de l'épargne au niveau européen, pour ne citer que ces 2 exemples. Les performances de l'industrie ont également connu mauvaise fortune, avec des tendances particulièrement négatives, surtout au premier semestre 2009: -26,1 % au premier trimestre et -23,1 % au second.

Pour prendre le pouls de l'économie, les données relatives aux créations et aux faillites d'entreprises sont utiles. L'analyse par secteur d'activité révèle que l'Horeca, le commerce de gros, le commerce de détail et l'intermédiation financière sont les quatre secteurs les plus touchés par les faillites en 2009, ces derniers comptabilisant à eux seuls près de 60 % d'entre elles. Bien que le nombre de faillites enregistré au Luxembourg ait connu une hausse sur un an de 574 à quelque 700, celui-ci reste inférieur au chiffre de 2001 (750). De plus, l'augmentation des faillites doit être examinée à l'aune des données relatives aux créations d'entreprises. Il semble que les PME aient traversé 2009 avec une relative solidité. La très grande majorité des entreprises nationales (environ 92 %) ont moins de 10 salariés et sont un élément de stabilité de notre économie et constituent un atout en termes de flexibilité et de réactivité.

Si les prévisions restent marquées par l'incertitude, la plupart des observateurs s'accordent pour dire que la croissance de l'économie luxembourgeoise restera, au cours des prochaines années, largement en dessous des taux moyens observés au cours des 20 dernières années et de surcroît inférieur au taux de 4 %, un niveau qui est communément cité comme étant nécessaire pour assurer la soutenabilité de notre modèle social.

De même, les recettes fiscales évoluent de manière plus lente: par rapport à 2008, les recettes courantes de l'Etat font état au 31 décembre 2009 d'une moins-value de 270,3 millions EUR. Par rapport au budget voté 2009, les recettes effectivement encaissées au titre de cet exercice se caractérisent par une moins-value d'environ 500 millions. Le budget 2009 devrait se clôturer avec un déficit de l'Administration centrale de l'ordre de 3 % et des administrations publiques d'environ 1 %, ces taux étant respectivement de 6,2 % et de 4,4 % pour le budget 2010.

La Chambre de Commerce est consciente que le plan de relance du Gouvernement, dont notamment les mesures de maintien dans l'emploi ont évité le pire, a logiquement un impact sur les finances publiques. Les stabilisateurs automatiques ont joué. Cependant, cette politique – si elle devait être menée plus longtemps – a des limites dans le cas d'une économie largement ouverte sur l'extérieur et sans marché local de taille. Ainsi les mesures à adopter dans les prochains mois doivent-elles viser avant tout à freiner l'évolution des dépenses courantes de l'Etat et à optimiser nos structures économiques, afin que les entreprises puissent participer aux effets de la relance timide en Europe et soutenue en Asie.

Comme dans le passé et ainsi que cela est illustré par l'avis sur le budget de l'Etat publié en novembre dernier, la Chambre de Commerce, fidèle à sa mission de gardienne de l'intérêt économique général et de défenseur des intérêts des entreprises luxembourgeoises, est prête à prendre ses responsabilités en tant que partenaire critique et constructif au cours des rendez-vous politiques de ce début d'année. Le temps des analyses est révolu, les faits sont là, il faut désormais agir dans l'intérêt du développement économique et de la cohésion sociale du Grand-Duché dans un monde qui bouge de plus en plus rapidement. ■



**DOSSIER**

**4 La responsabilité sociale des entreprises**

**FORMATION**

**46 LSC – Luxinnovation – Chambres des Métiers: former au «Management de l’Innovation»**

**ECONOMIE**

**62 Avis de la Chambre de Commerce sur le budget de l’Etat 2010: comment renforcer la compétitivité et la croissance endogène?**

**DOSSIER**

**4 La responsabilité sociale des entreprises**

**FLASH**

- 12** Un nouveau site et un logo pour la communauté logistique
- 12** En bref
- 13** A propos du Cluster for Logistics Luxembourg asbl
- 14** Remise des diplômes aux lauréats du cycle «Certificate in Global Logistics and Supply Chain Management»
- 14** Le Cluster maritime ouvre son site Internet
- 15** Opportunités d’affaires au Monténégro
- 15** Salle comble au colloque sur la fusion transfrontalière en droit luxembourgeois et comparé
- 17** Une utopie en héritage: Décès de Claude Vasconi, l’architecte du bâtiment de la Chambre de Commerce

**INTERNATIONAL**

- 18** Luxembourg and Dubai deepen collaboration in the field of financial services
- 18** Calendrier 2010
- 18** Foires de février à mars 2010
- 19** Luxembourg presence at The Big 5 Show in Dubai
- 22** Business meets Diplomacy: inscriptions ouvertes pour les rencontres individuelles
- 24** Stand collectif au MIPIM 2010
- 25** Mission officielle en Russie

- 27** Opportunités d’affaires avec les institutions financières internationales
- 28** Présence luxembourgeoise au Salon Project Lebanon à Beyrouth
- 30** 2.600 rendez-vous d’affaires au Forum de l’Entreprise et salon Contact
- 32** Témoignages: Des participants conquis par le concept *b2fair!*
- 34** Business meets Creativity!
- 37** Hannover Messe 2010: 6<sup>e</sup> édition du *b2fair*
- 38** Boa – Bourse d’Opportunités d’Affaires
- 40** Textes européens publiés du 20 novembre 2009 au 12 janvier 2010

**FORMATION**

- 42** Le Luxembourg tient le haut du podium
- 42** Les gagnants du concours LSC récompensés
- 44** Management International – Session 2010
- 45** Soutenir les apprentis de la filière «Gestionnaire qualifié en logistique»
- 46** Former au «Management de l’Innovation»
- 48** Présentez votre métier aux jeunes: inscrivez-vous!
- 49** Programme de formation février-mars 2010
- 50** Comment obtenir un cofinancement étatique pour la formation?
- 55** Remise des certificats «Management d’entreprise pour cadres et dirigeants»

**INNOVATION**

- 56** Speed coaching: dix minutes pour convaincre!
- 58** Quand la qualité l’emporte
- 60** Prix européen 2010 de la vidéo sur l’esprit d’entreprise: deuxième!
- 61** Deux sorties, une entrée
- 61** Les «mardis de la propriété intellectuelle»

**ECONOMIE**

- 62** Comment renforcer la compétitivité et la croissance endogène?
- 67** Forte baisse des échanges internationaux de biens et services
- 69** Sortie technique de récession au troisième trimestre 2009
- 71** Participation du Luxembourg à la réalisation de l’enquête IMD et WEF sur la compétitivité

**LEGISLATION & AVIS**

- 72** Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce
- 72** Finance islamique: Aperçu des règles générales
- 74** Le Portail Entreprises maintenant disponible sur [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu)
- 74** Nouvelles mesures pour le renforcement
- 75** Remboursement de TVA étrangère: nouvelles modalités à partir de 2010
- 76** Prolongation des primes CAR-e, CAR-e plus et prime Cool
- 76** Nouveau site Internet
- 77** Kauf von Eurovignetten für Lkw jetzt auch im Internet





## FEDERATIONS/U.E.L.

- 78 UEL: organisation du Forum de la sécurité et de la santé au travail**

- 77** Obtenir un extrait de son casier judiciaire plus aisément

## FEDERATIONS/U.E.L.

- 78** Forum de la sécurité et de la santé au travail
- 80** Constitution officielle
- 81** Une légère amélioration conjoncturelle
- 81** Une nouvelle structure pour gérer les déchets des piles et des batteries
- 82** Osez entreprendre au féminin
- 84** Quand le design stimule l'économie
- 85** Lancement d'EuroCloud Luxembourg
- 86** APSI Flagships awards: lancement de la troisième édition
- 87** Le commerce luxembourgeois plus attractif, mais...

## BELVAL FLASH

- 98 Belval startet durch in 2010: Französischer Teil von Belval zur Ecocité erklärt**

- 88** Valoriser les seniors des entreprises luxembourgeoises: un défi payant!

## INFO ENTREPRISES

- 90** Creative Young Entrepreneur: Jeunes entrepreneurs à vos marques!
- 90** En bref
- 91** Climalux souffle ses 30 bougies
- 92** LuxLogistics24 bietet E-Commerce-Versand aus Luxemburg
- 92** Offizielle Einweihung der fünften öffentlichen Erdgas-Tankstelle
- 93** Naturata fête son vingtième anniversaire
- 94** Librairie Ernster steigt ins E-Book Geschäft ein
- 95** Une jeune diplômée du «Master in Entrepreneurship and Innovation» fonde la revue WANE
- 95** Femmes Magazine: 100 numéros déjà!
- 97** Marianne Pesch élue Woman Business Manager of the Year

## BELVAL FLASH

- 98** Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung
- 98** Belval startet durch in 2010: Französischer Teil von Belval zur Ecocité erklärt

## TOURISME

- 100** Présentation du «Masterplan CAP 2010»
- 101** Prix Dexia BIL/ONT de l'Innovation en Tourisme 2010
- 101** Francis Dahm élu Président de l'Office National du Tourisme

## BOURSE

**102**

## LES 100 VISAGES DE LA CDC 104

### Editeur:

Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg  
7, rue Alcide de Gasperi  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: 42 39 39-1  
Fax: 43 83 26  
E-mail: merkur@cc.lu  
homepage: http://www.cc.lu

### Paraît 10 fois par an

Tirage: 34.000 exemplaires  
Reproduction autorisée  
avec mention de la source.

Copie à l'éditeur

### Rédaction:

Patrick Ernzer, rédacteur en chef  
Marie-Hélène Trouilleux  
Corinne Briault

### Mise en page et impression:

Imprimerie Centrale S.A.

**Conception graphique:**  
rose de claire, design.

### Couverture:

lola

### Crédit photographique:

MEV Verlag, EU, SIP,  
ONT Luxembourg, M-H. Trouilleux

### Publicité:

Imprimerie Centrale  
Service Régie, Bureaux:  
15, rue du Commerce  
L-1351 Luxembourg  
Tél.: (+352) 40 36 10-1  
Fax: (+352) 40 36 10-228  
E-mail: regie@ic.lu  
www.ic.lu

Les articles publiés et signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément l'opinion de la Chambre de Commerce, qui ne peut donner aucune garantie expresse ou implicite sur l'exactitude, l'exhaustivité, la véracité, l'actualité, la pertinence ou la fiabilité des informations figurant dans le Merkur.



---

Développement durable

---

## La responsabilité sociale des entreprises

**La responsabilité sociale des entreprises (RSE) est l'expression pour toute entreprise de son investissement dans la promotion d'une véritable culture de développement durable. Il s'agit pour les entreprises d'une démarche volontaire par laquelle elles reflètent leur engagement au développement durable. Celui-ci est défini comme étant «le développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins». La RSE est souvent synonyme d'autres concepts connexes et s'applique à toutes les entreprises quelque soit leur secteur, leur taille ou encore leur marché bien que la portée de leur engagement peut varier en fonction de leurs spécificités.**

### ■ Les défis de la RSE

Les entreprises sont confrontées à de multiples attentes émanant des salariés, des consommateurs, des actionnaires, des organismes non gouvernementaux, des organismes internationaux et autres intervenants. Elles sont donc plus en plus appelées à être proactives dans le domaine de la RSE afin d'assumer leur rôle de responsabilité sociale sur la scène nationale et internationale.

Ces défis amènent habituellement les entreprises à placer l'accent sur un ou plusieurs éléments de la RSE, tels la sécurité et la santé, la protection de l'environnement, la gouvernance d'entreprise, les pratiques de gestion des ressources humaines, les droits de la personne, le développement communautaire ou encore la protection du consommateur. De même, ces défis exercent des pressions sur les prati-

ques d'affaires des entreprises tout comme d'ailleurs la politique et l'opinion publique.

Dans de nombreux cas et en fonction des enjeux économiques, la réponse à ces défis est plus ou moins nuancée selon l'intérêt particulier de la partie demanderesse, exigeant souvent que les entreprises expriment leur engagement en terme de responsabilité sociale par des gestes forts. Les entreprises sont plus

nombreuses à mettre en exergue l'aspect opérationnel plutôt que l'approche formelle de la RSE.

### ■ Les trois dimensions de la RSE

Tout développement serein des affaires requiert que l'entreprise se repositionne régulièrement d'une manière formelle pour les grandes entreprises et d'une manière plus informelle pour les PME/PMI par rapport à leur marché, en considérant les contraintes fluctuantes induites par les concurrents, les produits et services, l'évolution technologique, les moyens de production et de distribution, les finances, et finalement les clients et fournisseurs.

La RSE adopte une démarche similaire selon trois dimensions:

1. la dimension «Social et Égalité des chances professionnelles»;
2. la dimension «Gouvernance»;
3. la dimension «Environnement».

#### **Social et Égalité des chances professionnelles**

Cette dimension intègre toutes les actions que l'entreprise engage envers ses salariés en matière sociale et d'égalité des chances professionnelles, en agissant sur l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail, tout en promouvant des actions tendant à l'amélioration du bien-être au travail et à une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle.

#### **Gouvernance**

Cette dimension intègre toutes les actions que l'entreprise engage en matière de gestion, de contrôle, de transparence et de fidélité envers ses actionnaires, des administrations, des banques et assurances et de ses clients. Elle pourrait encore de ce fait s'appeler «Économie». On peut également y inclure le volet «Sociétal», c'est-à-dire les actions que l'entreprise engage vis-à-vis de la société dans son ensemble ou pour certaines parties tout en sachant que d'autres auteurs conçoivent une affectation du volet «Sociétal» à la dimension «Social».

#### **Environnement**

Cette dimension intègre toutes les actions que l'entreprise engage en matière d'utilisation rationnelle des ressources et de protection de l'environnement (déchets, pollution) et de réduction de ses émissions en dioxyde

de carbone (consommation d'énergie, dégagement de gaz à effet de serre, utilisation d'énergies renouvelables).

### ■ Les conditions de réussite de la RSE

De l'avis de l'INDR, les 9 conditions suivantes sont essentielles à la réussite d'une politique de RSE en entreprise:

1. Un engagement fort fondé sur des valeurs éthiques;
2. Une volonté de progrès continu;
3. Une attitude marquée par l'humilité;
4. Une compréhension et une acceptation de l'interdépendance de l'entreprise avec son environnement;
5. Une vision à long terme fondée sur une responsabilité envers les générations futures;
6. L'application du principe de précaution comme règle de décision;
7. Une pratique régulière par les parties prenantes du dialogue et de la consultation, en ce compris le traitement de sujets difficiles;
8. Une volonté d'information et de transparence;
9. Une capacité à répondre de ses actes et à rendre des comptes sur les conséquences directes et indirectes de ses activités.

Notons que ces engagements ne diffèrent en rien de ceux généralement admis comme étant à la base d'une gestion saine et efficace de toute entreprise.

### ■ Les retombées positives de la RSE

La responsabilité sociale des entreprises vise l'intégration de considérations sociales, environnementales et de gouvernance dans les structures et dans les processus de la prise de décision des entreprises. Il s'agit de développer des réponses créatives et à valeur ajoutée qui impliquent toutes les parties prenantes de l'entreprise. Cette approche permet à l'entreprise de gérer efficacement les risques éventuels et d'obtenir une plus grande crédibilité tout en inspirant une confiance accrue auprès de la société.

En contrepartie, l'entreprise respectueuse de la RSE continue à être un acteur économique qui doit produire de la valeur tangible et pérenniser sa survie. Il y a donc lieu de faire une analyse de rentabilité de la RSE.

On peut considérer plusieurs axes pour valoriser les retombées de la RSE:

- Une performance financière accrue grâce à l'amélioration de l'efficacité du fonctionnement;
- Un profil de risque plus favorable;
- De meilleures relations avec la communauté des investisseurs et un accès plus facile aux capitaux;
- Des meilleures relations employeur-salariés qui se traduisent par une visibilité accrue auprès du public visé au niveau du recrutement, une meilleure insertion des nouvelles embauches dans l'entreprise, un accroissement de la motivation des salariés, de leur maintien en poste, de l'apprentissage, de l'innovation et partant de toute la productivité;
- De meilleures relations avec les collectivités environnantes et une plus grande facilité d'obtention du «droit d'opérer»;
- Une meilleure réputation et une image de marque rehaussée.



### ■ L'UEL et l'INDR

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) a signé en date du 31 octobre 2003 une charte portant sur le développement durable. Ce faisant, elle adhère aux principes du développement durable tel que défini par l'ONU comme étant la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins tout en permettant aux générations futures de satisfaire les leurs. Le développement durable nécessite partant une approche globale qui vise à mettre en cohérence tant les stratégies économiques et sociales qu'environnementales.

L'UEL promeut également le concept de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les entreprises à renforcer leur compétitivité et à assurer leur pérennité. Pour ce faire, elle a créé l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité des entreprises (INDR).

L'UEL s'attribue à travers son institut INDR un double rôle de facilitateur et d'acteur en matière de responsabilité sociale des entreprises: facilitateur, en offrant une plateforme d'échanges et





- la Fédération des Artisans;
- la Fedil – Business Federation Luxembourg;
- l'Horesca – Fédération Nationale des Hôteliers Restaurateurs et Cafetiers de Luxembourg.

A noter qu'à travers ses organisations membres, l'ensemble des sociétés commerciales, industrielles et artisanales sont représentées au sein de l'INDR.



**ENTREPRISE  
SOCIALEMENT  
RESPONSABLE**

### ■ Le label ESR

L'UEL, à travers son institut INDR, se propose d'accompagner les entreprises dans leur développement en matière de RSE. Dès à présent et pour aller au-delà de cet engagement, l'INDR a créé le label «Entreprise Socialement Responsable – ESR». Par ce label, l'INDR offre un outil aux entreprises qui souhaitent formaliser leurs efforts en la matière, partager leurs expériences, évoluer en communauté et communiquer leurs efforts et réussites à leurs salariés et au monde extérieur.

Ce label se décline en trois piliers du modèle RSE: Social et Egalité des chances professionnelles, Gouvernance et Environnement.

L'INDR propose un référentiel qui s'applique raisonnablement aux entreprises, en tenant compte de leurs moyens et de leurs limites afin de les faire évoluer dans leur quête permanente d'amélioration et de développement.

Les recommandations en matière de RSE permettront aux entreprises de trouver un juste équilibre lors de l'intégration de leurs impératifs économiques, environnementaux et sociaux tout en répondant aux attentes de leurs actionnaires.

L'INDR souhaite que les entreprises adoptent la RSE avec le souci légitime d'obtenir à terme un net avantage concurrentiel et de stimuler l'innovation des entreprises tout en répondant aux exigences du marché. Le respect des lois et des réglementations par les entreprises quant aux objectifs sociaux, environnementaux et économiques correspond au niveau de base de la performance de toute entreprise en matière

de RSE, alors que celle-ci s'étend aux engagements et aux activités volontaires de l'entreprise qui dépassent ce fondement de conformité légale.

### La motivation de l'INDR

Par la création du label ESR, l'INDR s'engage à promouvoir une dynamique de croissance dans tous les secteurs économiques tout en respectant les intérêts économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux. L'ultime objectif de cette stratégie est d'assurer la performance durable de ces piliers dans un concept indivisible et donc dans une approche d'interaction et d'interdépendance. La responsabilité sociale des entreprises crée donc le lien entre l'entreprise et la société.

Il ressort toutefois de l'étude du CEPS /INSTEAD de mars 2008 intitulée «Un état des lieux de l'adoption de la Responsabilité sociale des entreprises au Luxembourg» que:

- parmi les entreprises ayant au moins dix salariés et appartenant à la quasi-totalité des secteurs d'activités, 90 % considèrent que l'entreprise doit se préoccuper des grands enjeux sociaux et environnementaux comme l'intégration des minorités, l'égalité homme/femme, la préservation de l'environnement ou encore l'impact de ses décisions sur l'environnement local
- mais que le concept de la RSE n'est connu que par une minorité des entreprises.

Ces deux constats confirment l'INDR dans sa motivation de promouvoir le concept de la RSE.

### Objectifs du label «Entreprise Socialement Responsable – ESR»

Par son label ESR, l'UEL poursuit les objectifs suivants:

- Créer une dynamique en matière de responsabilité sociale et de développement durable;
- Promouvoir le concept RSE auprès des entreprises luxembourgeoises;
- Leur faire prendre conscience de leurs progrès actuels en la matière;
- Faire connaître les entreprises qui s'investissent dans le développement durable.

Afin de trouver une juste balance entre l'effort de la mise en place d'une

de promotion de bonnes pratiques aux entreprises actives dans le domaine de la RSE ou désirant le devenir; acteur, en promouvant des concepts transversaux du développement durable dans la gestion des entreprises, dont la mise en pratique repose sur la mise en œuvre d'un label de qualité.

### Les membres de l'INDR

L'INDR est une émanation de l'UEL et regroupe les organisations professionnelles suivantes:

- l'Association des Banques et Banquiers du Grand-Duché du Luxembourg;
- l'Association des Compagnies d'Assurances du Grand-Duché du Luxembourg;
- la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg;
- la Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg;
- la Confédération Luxembourgeoise du Commerce;



politique RSE dans l'entreprise et de sa formalisation pour les besoins du label, l'INDR poursuit un nombre de règles pour la mise en place des certificats:

- Facilité et rapidité de la démarche;
- Orientation sur les avantages pour les entreprises;
- Critères d'évaluation objectifs et spécifiques;
- Soutien aux entreprises à l'aide d'outils (toolkits) appropriés.

Nonobstant toutes ces considérations, la mise en œuvre de la RSE est une occasion pour l'entreprise de prendre conscience de ses acquis actuels et de définir des objectifs futurs. L'INDR met à la disposition des entreprises un référentiel qui est spécifiquement adapté aux différents secteurs d'activité de l'économie et à la taille des entreprises.

#### **Démarches à suivre pour obtenir le label ESR**

La démarche à suivre par les entreprises intéressées par le label peut être résumée comme suit: L'entreprise procède à une auto-évaluation de son comportement en matière de RSE en utilisant l'outil électronique prévu à cet effet sur le site de l'INDR.

L'INDR informe ensuite l'entreprise du résultat de cette évaluation. Deux hypothèses s'ouvrent alors à l'entreprise; soit elle est invitée à solliciter un audit par un expert agréé en vue d'obtenir le label, soit elle se voit communiquer un plan d'action devant parfaire ses performances dans le but de suffire au référentiel. Ce plan d'action peut, le cas échéant, être mis en œuvre avec l'aide d'un professionnel dûment agréé à ce titre par l'INDR.

Les entreprises souhaitant évaluer leur état d'avancement en matière de RSE peuvent consulter le site de l'INDR: [www.indr.lu](http://www.indr.lu). Le site fournit aux entreprises une information complémentaire et riche en proposant un outil d'auto-évaluation sous forme d'un référentiel adapté à leur secteur et à leur taille.

#### **Intégrer les spécificités des PME dans une démarche RSE**

Croire que la RSE ne s'applique qu'aux entreprises d'une certaine taille ne tiendrait pas compte de la réalité du terrain où les PME, qui se définissent par la taille, le chiffre d'affaires et le

nombre des salariés, ont depuis toujours – et ce souvent en méconnaissance du concept formalisé – appliqué le concept de RSE dans leurs actions. Ainsi elles ont su instaurer une dynamique et un mode de fonctionnement qui leur sont propres en accordant une attention particulière à l'environnement, associant les salariés aux décisions majeures de l'entreprise ou informant l'entourage sur l'impact de leurs activités. Ces PME ont vécu l'intégration de la RSE dans leurs affaires comme une réelle opportunité en termes d'efficacité et d'évolution et non comme un frein au développement de l'entreprise.

#### **Les PME, des acteurs locaux respectueux des principes du développement durable**

Les PME en général sont des partenaires de proximité en ce qu'elles sont, dans leur grande majorité, des acteurs enracinés dans l'environnement local. Cette proximité entraîne qu'elles entretiennent des relations privilégiées avec leurs salariés, fournisseurs, clients, de

même qu'avec les autorités publiques. Cette imbrication dans le tissu local implique que ces entreprises, de par l'essence même de leur activité, mettent en œuvre certains principes écologiques d'une démarche RSE.

Leur ancrage local facilite et accentue leur contribution au développement socio-économique de la communauté locale tout en les responsabilisant davantage quant à l'amélioration du bien-être de celle-ci. De même, en agissant dans un rayon d'action réduit, elles sont engagées sur la voie du développement durable, n'ayant pas recours à des fournisseurs et clients éloignés.

#### **Prise en compte de la dimension sociale: un réflexe naturel chez les PME**

Comme le savoir-faire et la main-d'œuvre constituent les principaux ingrédients nécessaires à la réalisation de produits de haute qualité, la responsabilité sociale constitue pour les PME un réflexe naturel, en ce qu'il assure la pérennité de l'entreprise. Il faut signaler



que cette démarche est facilitée par la taille réduite de ces entreprises qui permet le maintien de relations personnalisées au niveau, d'une part, des contacts entre salariés et, d'autre part, au niveau des contacts entre les salariés et le chef d'entreprise.

Le développement des salariés se traduit par des investissements notables au niveau de l'apprentissage, de la formation continue, de la sécurité et de la santé, de l'hygiène et de la reconnaissance des compétences. La RSE au sein d'une PME relève donc plutôt d'une démarche informelle et intuitive.

### **Label «RSE»: tenir compte des mesures informelles mises en œuvre par les PME**

Une étude de la Chambre des Métiers a démontré qu'un nombre important d'entreprises artisanales ont d'ores et déjà mis en place des mesures sur le plan social, environnemental et économique, qui bien que ne portant pas la qualification RSE, vont dans cette même direction. Ainsi, et en gardant à l'esprit les spécificités de

ce secteur, toute initiative visant l'introduction d'un label RSE devra impérativement identifier et valoriser les mesures mises en œuvre par les PME, même si celles-ci revêtent dans la plupart des cas un caractère informel.

### **De meilleures relations avec les salariés, une productivité et une innovation accrues**

Un avantage clé que les entreprises tirent de la RSE est un engagement et une loyauté accrues ainsi qu'une motivation renforcée des salariés, qui augmentent leur capacité d'innovation et leur productivité. Ces entreprises auront plus de facilités à recruter et à retenir les meilleurs collaborateurs, à les motiver à approfondir leurs compétences, à suivre des formations professionnelles leur permettant d'être plus productifs, plus soucieux de la qualité et de la performance de l'entreprise. Notons aussi que le dialogue dans l'entreprise évolue positivement sous l'influence des actions RSE, engendrant une réduction de l'absentéisme et une appréciation réaliste des revendications salariales.

### **De meilleures relations avec les investisseurs et un accès plus facile aux capitaux**

Le secteur de la finance a évidemment exploré cette corrélation entre la RSE et la performance financière des entreprises. Les investisseurs ont réagi à cette donne en lançant des fonds tels que le «Socially Responsible Investment», «Domini Social Equity Fund» ou «EcoValue 21».

Progressivement, les fonds d'investissement intègrent les critères de la RSE dans leur processus d'investissement, d'abord en excluant les entreprises qui ne correspondent pas aux critères de la RSE et du développement durable, puis en misant de plus en plus sur les entreprises respectueuses des normes environnementales ou sociales. L'entreprise qui adopte donc une approche RSE améliore son image et partant sa capacité à obtenir du financement de la part des investisseurs et banques.

### **Des entreprises financièrement plus performantes et plus profitables**

Les entreprises adoptant la RSE pour accroître leur éco-efficacité tireront des avantages directs au niveau de l'efficacité opérationnelle de leurs activités centrales par la réduction de la consommation d'énergie et des matières premières, la réduction des déchets et leur recyclage systématique. Une meilleure appréciation des risques, une gestion plus efficace des responsabilités et des processus d'information plus transparents sont également susceptibles de garantir la pérennité des entreprises.

Le souci de la durabilité et de la responsabilité de l'entreprise dans tous ses actes conduira non seulement à des économies de coûts, mais aussi au développement positif de nouvelles opportunités d'affaires. En effet, de nombreuses études ont montré une corrélation entre la RSE et la performance financière des entreprises. La majorité d'entre elles concluent que cette relation est attractive. ■



Pour tout renseignement complémentaire:

INDR – Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises

M. Eric Hiéronimus – Tél.: (+352) 27 33 08-85 – Fax: (+352) 27 33 08-88

E-mail: [eric.hieronimus@indr.lu](mailto:eric.hieronimus@indr.lu) – [www.indr.lu](http://www.indr.lu)

7, rue Alcide de Gasperi – B.P. 3024 – L-1030 Luxembourg-Kirchberg



## Goeres a un faible pour les plus de 45 ans



Marcel Goeres, Président

**L**e Groupe Goeres s'engage dans le développement et la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale. En guise d'exemple, l'entreprise a opéré le choix de recruter des personnes de plus de 45 ans dans le but de pour-

voir notamment à certains postes de réceptionnistes, privilégiant ainsi l'expérience et le vécu dans l'activité professionnelle. Il a été établi que ces salariés ne sont pas plus souvent absents que des collaborateurs plus jeunes, mais qu'au contraire, ils font preuve

d'une conscience professionnelle et d'une assurance primordiales pour de tels postes. Cet exemple illustre que la discrimination à l'embauche, qui touche régulièrement les plus de 45 ans, n'est pas fondée. L'allongement de la vie professionnelle conduit à mieux prendre en compte les personnes de plus de 45 ans, à mieux utiliser leur potentiel et leurs compétences, ce qui se traduit en pratique par la mise en valeur et la transmission de leur savoir-faire à la nouvelle génération. Il ressort de cette expérience que les salariés de plus de 45 ans se caractérisent avant tout par une envie de s'investir dans leur travail, en développant notamment leur expertise. Il convient donc de ne pas négliger l'apport en capital humain que constitue ce groupe de salariés.

- **Dénomination:** Groupe Goeres – Parc Belair Management S.A.
- **Activité:** Gestion hôtels & restaurants
- **Localisation:** Luxembourg-Belair
- **Effectif:** 150 personnes ■

## Deloitte a établi un programme d'éthique et de déontologie

**L**e programme d'éthique et de déontologie de Deloitte couvre les mécanismes de contrôle et de communication en place pour gérer ses activités éthiques et déontologiques. Voici quelques initiatives dans le cadre de ce programme:

- élaboration d'un code d'éthique et de déontologie: le code expose les exigences et comportements attendus des collaborateurs et fournit des informations sur le fonctionnement du Comité d'éthique et de

déontologie de Deloitte, ainsi que sur les autres ressources mises à la disposition du personnel.

- campagnes d'affichage interne régulières des principes d'éthique de la firme: les principes d'éthique sont affichés de manière récurrente dans des espaces accessibles à l'entière du personnel tels les espaces de détente et les ascenseurs.
- formation régulière du personnel: formation initiale de tous les nouveaux collaborateurs lors du «Wel-

come Day» et mise à disposition du personnel d'une formation e-learning sur les principes d'éthique que chaque collaborateur peut suivre sur son poste de travail durant les heures de travail.

- mise en place d'un blog sur l'intranet qui permet aux collaborateurs de poser des questions, de discuter et de partager des idées sur l'éthique et l'intégrité sur le lieu de travail. Ce web blog se présente sous forme d'une conversation en ligne





Gilbert Renel, Partner

autour des aventures d'un personnage fictif s'appelant «Bob». Une fois par mois Bob raconte une nouvelle histoire extraite de la vie professionnelle réelle autour de laquelle une nouvelle conversation est menée.

- **Dénomination:** Deloitte S.A.
- **Activité:** Audit, fiscalité et conseil en entreprises
- **Localisation:** Luxembourg-Ville/Neudorf
- **Effectif:** 1.100 personnes

### Bonne pratique «Environnement»

## Société Générale Bank & Trust: neutralité carbone atteinte



Valérie Ballouhey-Dauphin, Responsable Qualité, Innovation, Développement durable

La politique de responsabilité sociale et environnementale de la Société Générale Bank & Trust se distingue notamment par la volonté de maîtriser et de minimiser l'impact direct de ses activités propres sur les enjeux sociaux ou environnementaux. La SGBT s'applique déjà depuis 2006 à réduire ses émissions

de CO<sub>2</sub>, que ce soit dans le domaine des transports, de la consommation d'énergie et de papier. En complément à ces actions, elle compense depuis 2008 ses émissions incompressibles de gaz à effet de serre. Via l'achat de certificats carbone (CERs), elle a choisi de financer un projet validé par les Nations Unies (Mécanisme de Déve-

loppement Propre) au sud de l'Inde en 2008. En 2009, associée au groupe Société Générale, elle participe au financement d'un projet de récupération de méthane dans une décharge en Argentine. Ce projet permet d'éviter l'émission d'un gaz ayant un pouvoir de réchauffement global plus important que le CO<sub>2</sub>, d'éliminer la pollution des eaux par infiltration et d'améliorer la santé des populations locales. La SGBT est ainsi devenue pour la deuxième année consécutive «carbon neutral» en matière de transport, de consommation de papier et d'énergie.

- **Dénomination:** Société Générale Bank & Trust
- **Activité:** Banque
- **Localisation:** Luxembourg-Ville
- **Effectif:** 920 personnes



## EN BREF

3 décembre 2009

Visite de l'Ambassadrice de Slovénie



S.E. Mme Anita Pipan, Ambassadrice de la République de Slovénie est accueillie par Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce

S.E. Mme Anita Pipan, Ambassadrice de Slovénie depuis avril 2009, a été accueillie par Pierre Gramegna à la Chambre de Commerce, dans le cadre d'une visite de courtoisie. L'objet de cette entrevue était d'explorer ensemble les possibilités de développement de la coopération entre la Slovénie et le Luxembourg. S.E. Mme Anita Pipan est diplômée en droit de l'Université de Ljubljana. Elle possède un Master's Degree in Law of International Integration de l'Université Paris 1 et de l'Université de Salvador à Buenos Aires en Argentine, complété par une spécialisation post-universitaire en diplomatie et en relations internationales à l'Académie diplomatique de Vienne.

16 décembre 2009

L'Ambassadeur de Gambie accueilli à la Chambre de Commerce



S.E. M. Mamour Jagne, Ambassadeur de la République de Gambie a été reçu par Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce

S.E. M. Mamour Jagne, Ambassadeur de la République de Gambie, a été reçu le 16 décembre dernier, à l'invitation de Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce. L'entretien a porté essentiellement sur les échanges et la coopération économique entre les deux pays, notamment en matière de fret aérien et de tourisme. La Gambie a une économie libérale et de marché. L'agriculture représente 23 % du PIB et emploie 75 % de la main-d'œuvre. La Gambie profite d'un climat très chaud, de plages merveilleuses et possède une industrie du tourisme significative.

13 janvier 2010

Le Sri-Lanka invité à la Chambre de Commerce



S.E. M. Ravinatha Aarysinha ambassadeur du Sri-Lanka a été reçu par Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de Commerce

S.E. M. Ravinatha Aarysinha, Ambassadeur du Sri-Lanka auprès de la Belgique, du Luxembourg a été reçu à la Chambre de Commerce par son directeur, Pierre Gramegna. Il était accompagné du Dr. Dayaratna Silva, ministre (Economie & Commerce) auprès de la représentation

## Cluster for Logistics Luxembourg asbl

# Un nouveau site et un logo pour la communauté logistique



Le 2 décembre 2009 a été dévoilé le logo du Cluster et lancé le site Internet du Cluster for Logistics Luxembourg a.s.b.l. désormais en ligne sous: [www.clusterforlogistics.lu](http://www.clusterforlogistics.lu).

Les petits carrés rouges en mouvement du logo du Cluster for Logistics Luxembourg asbl illustrent la multiplicité des entreprises actives dans le secteur de la logistique ou qui en sont utilisatrices. Les quatre pictos de couleur bleue, au centre, représentent les quatre modes de transport que sont le fret aérien, le transport routier, le rail et le maritime.

«Le slogan *«Adding value is the key»* souligne la valeur ajoutée qu'offre le cluster à ses membres et reste intrinsèquement lié au logo du Cluster for Logistics Luxembourg» a souligné Pierre Gramegna, président du Cluster for Logistics asbl.

Destiné à rassembler les acteurs publics et privés en vue de constituer une plateforme d'échanges, mais aussi

un outil d'information et de communication stratégique, le nouveau site Internet a été conçu pour répondre aux besoins d'informations des membres du Cluster pour toutes les activités liées à la logistique et pour coordonner les actions de tous les acteurs autour du thème de la logistique. Le site, tout comme le cluster, s'adresse en priorité aux membres et constitue pour ces derniers une réelle valeur ajoutée. Ce vaste projet de développement du site Internet, engagé depuis six mois, a été développé par le CRP Henri Tudor, un des membres fondateurs du Cluster. Il a associé de nombreux acteurs, tous membres du Cluster, et a nécessité d'intégrer de nombreux paramètres logistiques, technologiques, organisationnels et humains.

Le nouveau site héberge une plateforme interactive avec une partie grand public et un accès réservé aux membres du Cluster, afin de favoriser l'échange d'informations et d'assurer



un suivi efficace des actions menées par les différents groupes de travail. Le site du Cluster for Logistics Luxembourg asbl, rédigé en langue anglaise, constitue désormais un outil de développement incontournable pour l'ensemble des membres ayant une activité liée à la logistique.

Pour plus d'informations:  
Marie-Hélène Trouilleux,  
E-mail: [info@clusterforlogistics.lu](mailto:info@clusterforlogistics.lu),  
[www.clusterforlogistics.lu](http://www.clusterforlogistics.lu).

## EN BREF

permanente du Sri-Lanka à Genève et de madame Saroja Sirisena, Conseillère auprès de l'Ambassade. Auparavant, S.E. M. Ravinatha Aryasinha était porte-parole auprès du Ministère des Affaires étrangères au Sri-Lanka. Les échanges ont porté sur les relations bilatérales, économiques et commerciales, et les opportunités d'affaires entre les deux pays.

## A propos du Cluster for Logistics Luxembourg asbl

La logistique est un des secteurs-clés de la politique de développement et de diversification économiques du Gouvernement, lequel encourage toutes les initiatives qui renforcent le positionnement du Luxembourg en tant que plate-forme logistique intercontinentale en Europe pour les activités logistique à valeur ajoutée.

Sous l'impulsion du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, les futurs sept membres fondateurs ont commencé en 2008 à se réunir afin de préparer la création d'un cluster pour la logistique. Il s'agissait de la Chambre de Commerce, la confédération luxembourgeoise du commerce, le Cluster maritime luxembourgeois, la Fedil, Luxinnovation, l'Université du Luxembourg et le CRP Henri Tudor.

Les 18 et 19 février 2009, le Cluster for Logistics Luxembourg asbl était présent au Logistics Management Forum avec un stand pour lancer un appel à toutes les entreprises intéressées à se joindre au cluster dans le but de prendre les bonnes initiatives pour le développement du secteur logistique. Le Cluster for Logistics Luxembourg asbl a été constitué officiellement en date du 27 mars 2009.

Le 4 juin 2009, un évènement de lancement s'est déroulé dans les locaux de la Chambre de Commerce et a suscité un vif intérêt, avec plus d'une centaine de participants venus pour explorer les opportunités offertes par le Cluster.

Aujourd'hui, le Cluster for Logistics Luxembourg asbl enregistre quelque 165 adhérents, issus de 50 entreprises privées et 16 institutions ou organismes publics. Il regroupe les institutions et entreprises du secteur ayant des intérêts communs, des complémentarités ou des interdépendances et affichant la volonté de coopérer. Le Cluster for Logistics Luxembourg asbl s'est fixé pour objectifs de renforcer les collaborations et les synergies entre les différents acteurs, de développer de nouveaux produits et services, d'enrichir l'offre de formation, de favoriser des réflexions en matière de cadre législatif et réglementaire, de contribuer à l'optimisation des infrastructures, d'encourager la multimodalité et de soutenir le gouvernement dans sa démarche de positionnement du Luxembourg comme «hub international» de logistique.

Les 24 et 25 février 2010, le Cluster aura une implication active lors du prochain Logistics Management Forum. Un appel aux clusters et autres organisations professionnelles de la Grande Région a été lancé, afin de donner au Logistics Management Forum un rayonnement plus large et de garantir le succès commercial de l'évènement.

Par ailleurs, la Luxembourg School for Commerce (LSC) et le CRP – Henri Tudor ont lancé en janvier 2010 un cycle de formation modulaire certifiant en «Global Logistics and Supply Chain Management», parrainé par le Cluster for Logistics Luxembourg asbl. Cette formation voit l'intervention d'intervenants de la prestigieuse Université Embry Riddle (Etats-Unis) et d'experts professionnels luxembourgeois reconnus pour leur expertise en matière de logistique. Elle a comme objectif de conférer aux participants des connaissances sur le fonctionnement de la logistique à travers toutes ses principales composantes dans un environnement marqué par la globalisation des marchés.

Dans sa phase de lancement, le financement du cluster est principalement assuré par les membres fondateurs et le Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur qui se sont engagés à faire un apport à parts égales. Depuis 2010, les membres adhérents apportent également une contribution financière de 100 à 500 euros en fonction de leur taille. La contribution du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur complétera les sources de financement pendant les trois premières années. A terme, le financement sera toutefois assuré uniquement par les cotisations des membres fondateurs et adhérents. Tous les membres, fondateurs et adhérents, mettent en commun leur savoir-faire et leurs ressources humaines.

2 décembre 2009

## Remise des diplômes aux lauréats du cycle «Certificate in Global Logistics and Supply Chain Management»



Les lauréats ont été chaleureusement félicités par Marc Lemmer, Directeur général du CRP Henri Tudor (à droite)

**E**n marge du lancement du site et de la présentation du logo du Cluster for Logistics Luxembourg asbl, les lauréats du cycle «Certificate in Global Logistics and Supply Chain Management» de l'édition 2009 se sont vus remettre leur diplôme des mains de Marc Lemmer, Directeur général du CRP Henri Tudor, en présence de Paul Emering,

Directeur de Luxembourg for Commerce (LSC), Bob Walton, Directeur des Etudes – Embry-Riddle et Thomas Giovingo, Doyen Associé – Embry-Riddle.

Lancée par la Luxembourg School for Commerce (LSC) et le CRP Henri Tudor, cette formation voit également l'intervention d'intervenants de la prestigieuse Université Embry Riddle aux

Etats-Unis et d'experts professionnels luxembourgeois reconnus pour leur expertise en matière de logistique. Le cycle «Certificate in Global Logistics and Supply Chain Management» est dispensé en anglais et constitue la seule formation continue diplômante en logistique au Luxembourg. Elle a comme objectif de conférer aux participants des connaissances sur le fonctionnement de la logistique à travers toutes ses principales composantes dans un environnement marqué par la globalisation des marchés.

Le diplôme a été remis aux lauréats suivants:

- Marc Bartholmé – ArcelorMittal
- Philippe Stanek – ArcelorMittal
- André Sies – Cargolux
- Philippe Medernach – Cargolux
- Juergen Scheer – Kuehne & Nagel
- Mark Stieler – Kuehne & Nagel
- Mark Edenburg – Kuehne & Nagel

L'édition 2010 du cycle «Certificate in Global Logistics and Supply Chain Management», placée sous l'égide du Cluster for Logistics Luxembourg asbl, a été lancée à la mi-janvier 2010. Pour plus d'informations: [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu). ■

### Cluster maritime luxembourgeois

## Le Cluster maritime ouvre son site Internet



**A** l'instar du Cluster for Logistics Luxembourg asbl, le Cluster maritime vient de lancer son site Internet. Ce site est le reflet des activités de l'association, qui compte également la Chambre de Commerce parmi ses membres fondateurs. Les articles de la Newsletter sont repris dans leur intégralité et agrémentés de liens autour des sujets maritimes. Les visiteurs trouveront un agenda complet comprenant les événements maritimes majeurs et

les rencontres organisées par le Cluster maritime, notamment la Journée européenne de la Mer 2010 prévue en mai 2010.

Afin de rester au fait de l'actualité maritime, il est également possible via la rubrique contact et prochainement via un formulaire sur la page d'accueil de s'abonner à la Newsletter qui compte aujourd'hui un millier de fidèles lecteurs. Un espace de téléchargement est prévu pour regrouper de la documen-

tation utile (publications du cluster, de ses membres, articles de presse...).

La liste des membres sera mise à jour en permanence. Les utilisateurs du site pourront prochainement effectuer des tris à différents niveaux pour trouver le bon interlocuteur et les servi-

ces qui les intéressent. Le Cluster maritime est la porte d'entrée par excellence sur l'économie maritime luxembourgeoise. Son site Internet vise à donner une résonance encore plus forte aux activités de ses membres et au secteur en général. Le site sera amené à

grandir et à se développer dans les prochains mois. Plus d'informations sur: [www.cluster-maritime.lu](http://www.cluster-maritime.lu).

---

3 décembre 2009

---

## Opportunités d'affaires au Monténégro



(de g. à dr.) S.E. M. Veselin Sukovic, Ambassadeur du Monténégro; M. Velimir Mijuskovic, Président de la Chambre de l'Economie du Monténégro; M. Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce et M. Milan J. Von Gesseneck, Président de la Chamber of Commerce Belgium-Luxembourg South-Eastern Europe

tunités d'affaires au Monténégro. La délégation monténégrine, composée essentiellement d'acteurs des secteurs maritime, touristique et commercial, s'est réjouie de cette plateforme qui leurs a permis de développer plus en détail leurs activités et de nouer des contacts d'affaires.

Lors de cet événement, la «Montenegrin Investment Promotion Agency» a profité de présenter les nombreuses possibilités d'investir au Monténégro aux entreprises luxembourgeoises.

Afin d'encourager et d'approfondir les relations économiques entre le Luxembourg et le Monténégro, la Chambre de Commerce a signé un accord de coopération avec la Chambre de l'Economie du Monténégro et la Chamber of Commerce Belgium-Luxembourg South-Eastern Europe.

**E**n date du 3 décembre 2009, la Chambre de Commerce a organisé, en étroite collabo-

ration avec la Chamber of Commerce Belgium-Luxembourg South-Eastern Europe une table ronde sur les oppor-

---

17 décembre 2010

---

## Salle comble au colloque sur la fusion transfrontalière en droit luxembourgeois et comparé

**L'**Université du Luxembourg a présenté, en partenariat avec la Chambre de Commerce, un colloque sur le thème de la fusion transfrontalière en droit luxembourgeois et comparé le 17 décembre 2009 dernier. Ce colloque, qui faisait suite à une première manifestation qui s'était tenue le 7 décembre 2007 sur le nou-

veau droit des sociétés luxembourgeois, a pu renouveler son succès grâce à un programme de haut niveau et un panel international d'éminents orateurs réunis pour l'occasion.

Le mode spécifique de restructuration que constitue la fusion transfrontalière a ainsi pu être traité sous tous ses angles devant une salle comble et

attentive, composée majoritairement de représentants des professions juridiques, mais également des professionnels du secteur financier. Les participants ont ainsi pu actualiser leurs compétences suite aux dernières évolutions légales liées à l'entrée en vigueur de la loi du 9 juin 2009 relative aux fusions transfrontalières de sociétés de capitaux qui





**Paul Emering, Directeur de Luxembourg School for Commerce (LSC)**



**Pierre-Henri Conac, Professeur à l'Université du Luxembourg**



**André Prüm, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance de l'Université du Luxembourg**

a été publiée au Mémorial A N° 151 du 29 juin 2009.

Après une allocution d'ouverture présentée conjointement par M. Pierre-Henri Conac, Professeur à l'Université du Luxembourg, et M. Paul Emering, Directeur de Luxembourg School for Commerce (LSC), les participants au colloque qui était présidé en matinée par Maître Jacques Loesch, ont eu l'occasion d'étudier le cadre communautaire formé par la Directive 2005/56/CE du Parlement et du Conseil du 26 octobre 2005 sur les fusions transfrontalières des sociétés de capitaux, puis prendre connaissance d'une étude comparative de la transposition, interventions présentées respectivement par M. Michel Menjucq, Professeur à l'Université de Paris 1 (Panthéon-Sorbonne) et Mme Isabelle Corbisier, Chargée de Cours à l'Université du Luxembourg. M. Pierre-Henri Conac a ensuite développé les aspects de la nouvelle loi luxembourgeoise du 9 juin 2009 relative aux fusions transfrontalières de sociétés de capitaux et Maître Spang a apporté le regard enrichissant du praticien. Les aspects relatifs au droit du travail, enfin, ont été traités par M. Achim Seifert, Assistant Professeur à l'Université de Luxembourg.

L'après-midi s'est déroulé sous la présidence de Maître Jacques Delvaux et a fait l'objet d'interventions suivies avec beaucoup d'intérêt, relatives d'une part aux aspects fiscaux de la fusion transfrontalière (Maître Jean-Pierre Winandy) et d'autre part aux organismes de placement collectif (Mme Isabelle Riassetto, Professeur à l'Université du Luxembourg).

Ont suivi des exposés portant sur les aspects de la fusion transfrontalière dans différents droits nationaux, à savoir en droit belge (M. Thierry Tilquin, Professeur à la Solvay Business School), en droit allemand (M. Gebhard Rehm, Professeur à l'Université de Munich) ou encore en droit suisse (Mme Florence Guillaume, Professeur à l'Université de Neuchâtel).

Le colloque s'est clôturé par une enrichissante réflexion exposée par M. André Prüm, Doyen de la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance de l'Université du Luxembourg à l'issue d'une journée concluante, riche en informations, tant théoriques que pratiques. Les différentes interventions feront l'objet d'un ouvrage collectif à paraître en juin 2010.



**Le mode spécifique de restructuration que constitue la fusion transfrontalière a été traité devant une salle comble et attentive, composée essentiellement de professionnels du secteur juridique et financier**

# Une utopie en héritage

Décès de Claude Vasconi, l'architecte du bâtiment de la Chambre de Commerce

**L**e nouveau siège de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg à Kirchberg se présente comme une structure emblématique de la construction en acier. Sans masse, ni lourdeur, l'espace dégagé de toutes parts, c'est une architecture d'élégance et de légèreté. Pourtant cet hectare en carré rassemble une batterie de bâtiments serrés et cumule 63.000 m<sup>2</sup> de surface utile! Articulations et fluidité des formes, multiplicité et profondeur des perspectives, la richesse visuelle de l'ensemble est aussi réjouissante que surprenante. Un rez-de-chaussée à «pilotis» fait flotter les bâtiments sur une majestueuse esplanade-horizon en élégant granit gris. A s'en approcher on découvre la richesse des espaces interstitiels entre bâtiments rythmés d'ombres et de lumières.

Les façades intégralement vitrées – les piliers porteurs placés en retrait – présentent des fronts de dalles de 30 cm comme seules parties opaques. Ces tracés horizontaux filent avec ceux des châssis en saillie et ceux des fins brise-soleil de verre sérigraphié, au galbe fluet comme des ailes d'oiseau ou d'avion. Les jeux de lumière, d'ombre et de miroir virent au gré des humeurs du ciel. Des lames de granit debout, cinq étages de haut, certaines placées en série tels les traits énergiques qui structurent une calligraphie. L'écriture vive et affirmative respire la rationalité mathématique des ouvrages d'ingénierie.

Les bâtiments présentent des hauteurs libres d'étage exceptionnelles qui confèrent aux espaces intérieurs une impression de générosité rare.

Les cloisons entre bureaux sont vitrées en partie supérieure et offrent la vision d'un plafond filant sans fin. Elles touchent la façade, leur premier panneau étant de verre pour amorcer sur



**M. Claude Vasconi (à gauche), l'architecte du bâtiment de la Chambre de Commerce, lors de la présentation de la maquette de l'immeuble à LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse le 21 avril 2004 à l'occasion de l'inauguration officielle du nouveau siège de la Chambre de Commerce**

l'extérieur une vue panoramique: tout contribue à augmenter la diffusion de la lumière et la fluidité de l'espace.

La structure en profilés d'acier gris porte les dalles aux plafonds d'acier inoxydable, ondes au lustre d'argent discrètement satiné. Les volées d'escalier en tôle galvanisée pliée flottent, hardiment suspendues sur de fines tiges d'acier, entre les parois de verre et de granit. Les terrasses, les escaliers, les voiles de contreventement sont de granit ... Tous les ouvrages s'expriment en matériaux véritables et rappellent la massivité des architectures historiques en pierre de taille. Pas de cartons, ni de plâtres, rien de synthétique, pas d'enduits.

Voilà ce que l'architecture peut faire de mieux pour anoblir l'environnement du quotidien.

Ce poème architectural, ouvrage d'une haute complexité technique par ailleurs, est l'œuvre que Claude Vasconi, architecte, prématurément décédé le 7 décembre 2009, laisse en héritage à la ville naissante de Kirchberg. Cette architecture de verre – «cristalline» suivant l'évocation persévérante de Vasconi – réalise une utopie des visionnaires de l'Architecture Moderne, d'un Bruno Taut notamment, à près d'un siècle d'écart. Et voilà que la récente urgence d'économiser l'énergie semble remettre en question le *réalisme de cette utopie* et déjà renvoyer l'architecture-de-verre aux archives des formes historiques.

Jean Petit  
Architecte diplômé ETH-Z ■

Note: Après avoir vu choisir sa conception du nouveau bâtiment comme lauréate d'un concours international d'architecture, Claude Vasconi s'est adjoint l'architecte Jean Petit, Luxembourg, dans le cadre d'une association momentanée pour développer et exécuter le projet.



## CALENDRIER 2010

## Février

- 04** Visite d'une délégation d'entreprises suédoises
- 23-25** Stand collectif CONFEX à Londres (GB)

## Mars

- 03** Rencontres individuelles entre entreprises et ambassadeurs luxembourgeois
- 7-11** Stand collectif au salon Horécatel, Marche-en-Famenne (B)
- 16-19** Stand collectif au salon MIPIM, Cannes (F)

## Avril

- 12-15** Mission économique en Russie (Moscou et Saint-Petersbourg)
- 19-23** Salon de coopération ICBI Fund Forum Asia
- 19-23** Salon de coopération b2fair Hannover Messe 2010, Hanovre (D)
- 28-30** Salon de coopération Futurallia, Poitiers (F)

FOIRES DE FEVRIER  
A MARS 2010

01.02. – 02.02.2010

HORESCA  
Leeuwarden (Pays-Bas)  
Tél.: +31 58 29415 00  
Fax: +31 58 29415 05

01.02. – 03.02.2010

Salon des Vins de Loire  
Angers (France)  
Tél.: +49 721 3720 0  
Fax: +49 721 3720 2116

02.02. – 04.02.2010

LEARNTEC – Salon de référence international et congrès pour la formation professionnelle, l'éducation et les NTIC  
Karlsruhe (Allemagne)  
Tél.: +49 721 3720 0  
Fax: +49 721 3720 2116

02.02. – 06.02.2010

IMOB  
Istanbul (Turquie)  
Tél.: +90 212 46 57 475  
Fax: +90 212 46 57 476

03.02. – 06.02.2010

MADE expo  
Milan (Italie)  
Tél.: +39 051 66 46 624  
Fax: +39 051 86 59 399

12 January 2010

## Luxembourg and Dubai deepen collaboration in the field of financial services



**Fernand Grulms, CEO of Luxembourg for Finance and H.E. Ahmed Humaid Al Tayer DIFC Governor sign Memorandum of Understanding to promote industry development and regulatory cooperation that will benefit Luxembourg and MENA region**

A senior finance delegation from Luxembourg, led by Prince Guillaume, Crown Prince of Luxembourg, and the Dubai International Financial Centre held a seminar today to explore opportunities for greater collaboration in financial services between the Grand Duchy and the Middle East and North Africa (MENA) region.

Also, DIFC and Luxembourg for Finance, the agency responsible for developing the financial sector in the Grand Duchy, signed a Memorandum of Understanding to promote cooperation and industry development across a wide range of areas – including market access, financial regulations and infrastructure, training, and industry development for firms located in the two jurisdictions.

The MoU and the seminar are particularly significant given the regional

and global roles of the two financial centres, as well as the strong and growing relationship between the UAE and Luxembourg in a range of areas, such as trade and investment. While DIFC is the leading financial centre and global gateway for capital and investment in a region stretching between Europe and Asia, Luxembourg is the second largest investment fund centre in the world and the Eurozone's premier hub for private banking. Both are looking to increase business opportunities for companies located in their jurisdictions.

"By working with other leading international financial centres such as Luxembourg, DIFC brings business opportunities and a continually expanding scope of financial products and services not only to DIFC-based firms, but to the UAE and wider region as well," said H.E. Ahmed Humaid Al Tayer, DIFC Governor.



He added, "Luxembourg is a natural partner for DIFC, with each centre's strengths complementing those of the other, and opening many possibilities for cooperation among our regulators, as well as among the many firms located in our two jurisdictions."

Like Luxembourg, the DIFC and UAE offer a high degree of political and social stability and a reliable legal and fiscal framework. And like Luxembourg, DIFC is able to act quickly and competently to adapt regulation to evolving international situations and to provide the legal basis for new business opportunities – all while maintaining a well-regulated onshore environment.

Fernand Grulms, CEO of Luxembourg for Finance, said, "Between Luxembourg and Dubai we see huge potential for bilateral business. However, in the complex world of finance, this can only be achieved by building partnerships among foreign financial centres, so that's why we are pleased to be here today and to have signed this memorandum with DIFC. Luxembourg has enormous expertise to offer clients in the region and opportunities for collaboration with firms based in the MENA region."

During the seminar, entitled "Luxembourg, a Global Financial Services Centre", members of the Luxembourg dele-

gation, which also included H.E. Mr. Luc Frieden, Minister of Finance of the Grand Duchy of Luxembourg, highlighted the range of products and services offered by the European centre and identified areas for collaboration in the Middle East, particularly in the areas of wealth management and collective investments.

"International investors, including sovereign wealth funds from the MENA region, rely on Luxembourg expertise to structure their worldwide investments, namely in the area of real estate and private equity," Grulms said. "For example, local know-how in setting up, administering and distributing investment funds has led the Bank of London and the Middle East (BLME) to launch a Shari'ah-compliant dollar income fund from Luxembourg."

Some of the MoU's key areas of focus include promoting the exchange of information on banking, financial services and securities legislation and regulation; sharing trends in financial services and products, and promoting events taking place in the two jurisdictions. Other areas include welcoming delegations from each jurisdiction, cooperating in financial services training, and facilitating collaboration among universities located in the two jurisdictions. ■

23 – 26 November 2009

## Luxembourg presence at The Big 5 Show in Dubai

For the 6<sup>th</sup> consecutive year, Luxembourg companies exhibited their products and services at The Big 5 Show which took place at Dubai International Exhibition Center from 23 – 26 November 2009. This show is globally acknowledged as the largest and most important exhibition for the Middle East's building and construction industry. This year's show attracted 2,833 exhibiting companies from over 50 countries worldwide and an attendance of 58,040 visitors.

The Luxembourg pavilion newly designed and covering an area of some 200 sqm, was a joint-venture between

the Luxembourg Chamber of Commerce, the Ministry of the Economy and Foreign Trade and Luxembourg for Business (LfB).

Supply companies for the construction industry from every corner of the world have descended on The Big 5 in pursuit of their contracts. And so did 7 companies from Luxembourg; some were multi-nationals, active on a global scale and some were small and medium sized companies with specialized, hand-made products and services.

- ArcelorMittal S.A.: the world's leading steel manufacturer is present in Dubai since 1993 and locally sup-

04.02. – 07.02.2010

Bioenergy World Europe  
Vérone (Italie)  
Tél.: +33 384 86 89 30  
Fax: +33 384 43 24 03

04.02.-07.02.2010

CREATIVA METZ  
Metz (France)  
Tél.: +33 3 87556600  
Fax: +33 3 87556618

09.02. – 11.02.2010

E-world energy & water – Salon spécialisé et congrès pour la production de l'énergie internationale  
Essen (Allemagne)  
Tél.: +49 201 72 44 0  
Fax: +49 201 72 44 248

11.02. – 14.02.2010

automechanika ROMA  
Rome (Italie)  
Tél.: +49 69 75 75 0  
Fax: +49 69 75 75 64 33

23.02. – 25.02.2010

INDUSTRY EXPO  
Bratislava (Slovaquie)  
Tél.: +421 2 67 27 11 11  
Fax: +421 2 62 41 18 38

23.02. – 27.02.2010

METAV – Salon international de la productique et de l'automatisation  
Dusseldorf (Allemagne)  
Tél.: +49 69 75 60 81 0  
Fax: +49 69 75 60 81 11

28.02. – 02.03.2010

Printwear & Promotion  
Birmingham (Grande-Bretagne)  
Tél.: +44 16 22 68 70 31  
Fax: +44 16 22 75 76 46

02.03. – 03.03.2010

INNOVACT – Le Forum européen de la Jeune Entreprise Innovante  
Reims (France)  
Tél.: +33 3 26 50 62 25  
Fax: +33 3 26 50 62 99

02.03. – 04.03.2010

LogiMAT – Salon international de la distribution et des systèmes de gestion des flux de matériel et d'information  
Stuttgart (Allemagne)  
Tél.: +49 89 32 391 253  
Fax: +49 89 32 391 246

02.03. – 04.03.2010

embedded world – Exhibition&Conference  
Nuremberg (Allemagne)  
Tél.: +49 911 86 06 0  
Fax: +49 911 86 06 82 28

02.03. – 04.03.2010

PROCEED  
Metz (France)  
Tél.: +33 3 833 71 326  
Fax: +33 3 833 67 164

**02.03. – 06.03.2010**

Solutrans – Salon International  
des Solutions Transport  
Lyon (France)  
Tél.: +33 1 49 68 51 00  
Fax: +33 1 49 68 54 49

**02.03. – 06.03.2010**

CeBIT – 1<sup>er</sup> salon mondial du marché  
du numérique  
Hanovre (Allemagne)  
Tél.: +49 511 89 0  
Fax: +49 511 89 32626

**10.03. – 13.03.2010**

EXPOBOIS  
Paris (France)  
Tél.: +33 1 49 68 51 00  
Fax: +33 1 49 68 54 49

**10.03. – 13.03.2010**

SHK – Salon professionnel sur les sanitaires,  
le chauffage, la climatisation et  
les énergies renouvelables  
Essen (Allemagne)  
Tél.: +49 201 7244 0  
Fax: +49 201 7244 248

**11.03. – 14.03.2010**

Solar Energy & Technologies Fair  
Istanbul (Turquie)  
Tél.: +90 212 45 42 503  
Fax: +90 212 45 42 506

**14.03. – 17.03.2010**

FRANCHISE EXPO PARIS – SIF –  
Salon International de la Franchise  
Paris (France)  
Tél.: +33 1 47 56 50 00  
Fax: +33 1 47 56 14 40

**16.03. – 18.03.2010**

Salon de l'Industrie (SEIPRA-MAINTENANCE)  
Nantes (France)  
Tél.: +33 2 40 52 08 11  
Fax: +33 2 40 93 80 50

**16.03. – 19.03.2010**

MIPIM  
Cannes (France)  
Tél.: +33 1 41 90 44 00  
Fax: +33 1 41 90 44 50

Um kurzfristigen Änderungen der Ausstellungstermine  
Rechnung zu tragen, sollten Sie sich diese vom  
Veranstalter vor Ihrer Abfahrt bestätigen lassen.  
Für weitere Auskünfte wenden Sie sich bitte an  
Frau Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-360.

La Chambre de Commerce se tient à la disposition  
des entreprises luxembourgeoises intéressées  
par la documentation sur les foires et salons  
pour consultation sur place. Pour tout renseignement  
complémentaire, veuillez contacter  
Mme Andreja Wirtz, Tél.: (+352) 42 39 39-360.



plies various kinds of steel which are used in power-plants, offshore platforms, refinery projects, and in civil construction.

- Codiprolux S.A.: Codipro's rings are especially designed to lift heavy equipments such as plastic injection molds. Usable in every direction and in every position on the equipments due to a single, double or triple articulation, they are mainly suitable for the rotation of heavy pieces.
- Epuramat S.A.: is a Cleantech Company and a supplier of efficient stationary and mobile wastewater treatment systems.
- Faymonville Distribution A.G. is a producer of special semi-trailers for the transportation of heavy and abnormal loads from 20 to more than 1,000 tons.
- Menuiserie Kraemer is a traditional high end wood worker and famous for its exclusive staircases in various material combinations, custom interior fitted furniture, custom designed kitchen furniture and doors and sliding doors.
- Saint Gobain Abrasives: "Whatever the cutting task, Norton Diamond products make it easy". Saint Gobain is the largest abrasives company in the world and is the premier brand of diamond products and associated machinery for the construction industry. The very first laser-welded diamond blade was developed by Norton in 1979, and through continuous innovation and RLD programs new, state of the art cutting tools and machines were developed for the construction sector.
- Solarwood Technologies S.A.: is the only producer of photovoltaic panels in Luxembourg. Their star product is the MegaSlate, an innovative integrated photovoltaic system roof that illustrates the perfect combination of a weather-resistant roof and a high-end efficient power source.

The next edition of the Big 5 Show will take place in Dubai from November 21 to 24, 2010.

LOGISTICS  
MANAGEMENT  
FORUM  
2010  
24-25.02

# THE LOGISTICS MEETING OF LUXEMBOURG AND THE GREATER REGION

JOIN THE WORLDWIDE LOGISTICS AND SUPPLY CHAIN EXPERTS  
IN THE HEART OF THE GREATER REGION



Supported by



THE GOVERNMENT  
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG  
Ministry of the Economy and Foreign Trade

In collaboration with



[WWW.LUXEXPO.LU](http://WWW.LUXEXPO.LU)

FEEL IT LIVE!



3 mars 2010

## Business meets Diplomacy: inscriptions ouvertes pour les rencontres individuelles

**L**e ministère des Affaires étrangères organise une nouvelle édition de la conférence diplomatique au mois de mars 2010 à Luxembourg. Rassemblant les Ambassadeurs et consuls généraux, ainsi que les chefs des bureaux de la coopération du Grand-Duché, cet événement permet des échanges de vues avec des responsables politiques et économiques de notre pays.

Dans le cadre de la conférence diplomatique 2010, il est prévu que la jour-

née du mercredi 3 mars 2010 soit consacrée au volet économique. Cette partie de l'événement aura lieu à la Chambre de Commerce.

Après une séance de travail dans la matinée en présence de Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, et de Luc Frieden, ministre des Finances, les entreprises luxembourgeoises pourront rencontrer, entre 15h00 et 18h00, les représentants diplomatiques luxembourgeois lors d'entretiens individuels.

Les échanges avec les ambassadeurs et consuls généraux seront l'occasion pour les entreprises de s'informer concrètement sur les opportunités économiques et commerciales existant sur les marchés de leur choix et sur les appuis que les missions diplomatiques et consulaires peuvent leur fournir à cet égard.

Les entreprises intéressées peuvent d'ores et déjà s'inscrire au moyen du bulletin ci-joint, tout en indiquant les représentants diplomatiques qu'ils souhaitent rencontrer. ■

Le coupon-réponse est à retourner à:  
Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg – Département International  
7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg

*“En trois ans, j’ai monté une entreprise florissante qui bénéficie d’une excellente réputation dans la région. Mais ma marque n’était pas enregistrée. Jusqu’à ce que je réalise combien ma marque pouvait valoir en termes de ‘goodwill’! C’est pour cette raison que j’ai déposé ma marque.”*

En enregistrant votre marque, vous la mettez à l’abri et vous vous donnez les moyens d’empêcher son usage par des tiers. Pour le Benelux, il faut vous adresser à l’Office Benelux de la Propriété intellectuelle. Sur le site [www.boip.int](http://www.boip.int) vous trouverez toutes les informations au sujet de l’enregistrement des marques et vous pouvez directement y entreprendre les démarches de dépôt. Vous pouvez aussi nous téléphoner au 8002 5383 (depuis le Luxembourg).



OFFICE BENELUX  
DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE



**Derrière chaque  
marque, il y a un  
entrepreneur avec  
une bonne idée**

Le succès d’une  
entreprise commence  
par l’enregistrement

## COUPON-RÉPONSE • (inscription obligatoire)

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

### souhaite rencontrer les représentants diplomatiques suivants:

#### Ambassadeurs et Représentants permanents:

- Monsieur Jean FEYDER** – Office des Nations-Unies et Organisation mondiale du Commerce, Genève
- Monsieur Jean WELTER** – Espagne, Andorre
- Monsieur Ronald MAYER** – France
- Monsieur Jean FALTZ**  
République Tchèque, Estonie, Ukraine
- Monsieur Jean-Louis WOLZFELD**  
Italie, Malte, Saint Marin
- Monsieur Marc THILL** – Hongrie, Slovaquie
- Monsieur Alphonse BERNS** – Belgique
- Monsieur Hubert WURTH**  
Royaume-Uni, Irlande, Islande
- Monsieur Georges SANTER** – France, Monaco
- Madame Arlette CONZEMIUS**  
Autriche, Slovaquie, Turquie
- Monsieur Pierre-Louis LORENZ**  
Danemark, Finlande, Norvège, Suède
- Monsieur Jean-Paul SENNINGER**  
Etats-Unis d'Amérique, Canada, Mexique, Nicaragua
- Monsieur Jean-Marc HOSCHEIT** – Pays-Bas
- Madame Martine SCHOMMER** – Allemagne
- Monsieur Christian BRAUN** – Union Européenne
- Monsieur Marc COURTE** – Inde

- Madame Michèle PRANCHERE-TOMASSINI**  
Union de l'Europe Occidentale
- Monsieur Marc UNGEHEUER**  
Thaïlande, Indonésie, Laos, Malaisie, Singapour, Vietnam
- Monsieur Gérard PHILIPPS** – Suisse, Liechtenstein
- Monsieur Paul STEINMETZ**  
Japon, République de Corée, Philippines
- Monsieur Gaston STRONCK**  
Russie, Belarus, Kazakhstan
- Monsieur Alain DE MUYSER**  
Portugal, Cap Vert
- Madame Sylvie LUCAS**  
Organisation des Nations Unies, New York
- Monsieur Carlo KRIEGER**  
Chine, Mongolie, Pakistan
- Monsieur Ronald DOFING**  
Pologne, Lettonie
- Monsieur Conrad BRUCH**  
Grèce, Chypre, Géorgie, Roumanie

#### Ambassadeurs non-résidents:

- Monsieur Jean-Jacques WELFRING** – Bulgarie
- Monsieur Marc BICHLER** – Burkina Faso, Mali, Sénégal
- Monsieur Paul DÜHR** – Saint-Siège

#### Consuls généraux:

- Monsieur Georges SCHMIT** – San Francisco
- Monsieur Pierre FERRING** – Shanghai
- Monsieur François KNAFF** – New York

#### Chefs des bureaux de la coopération:

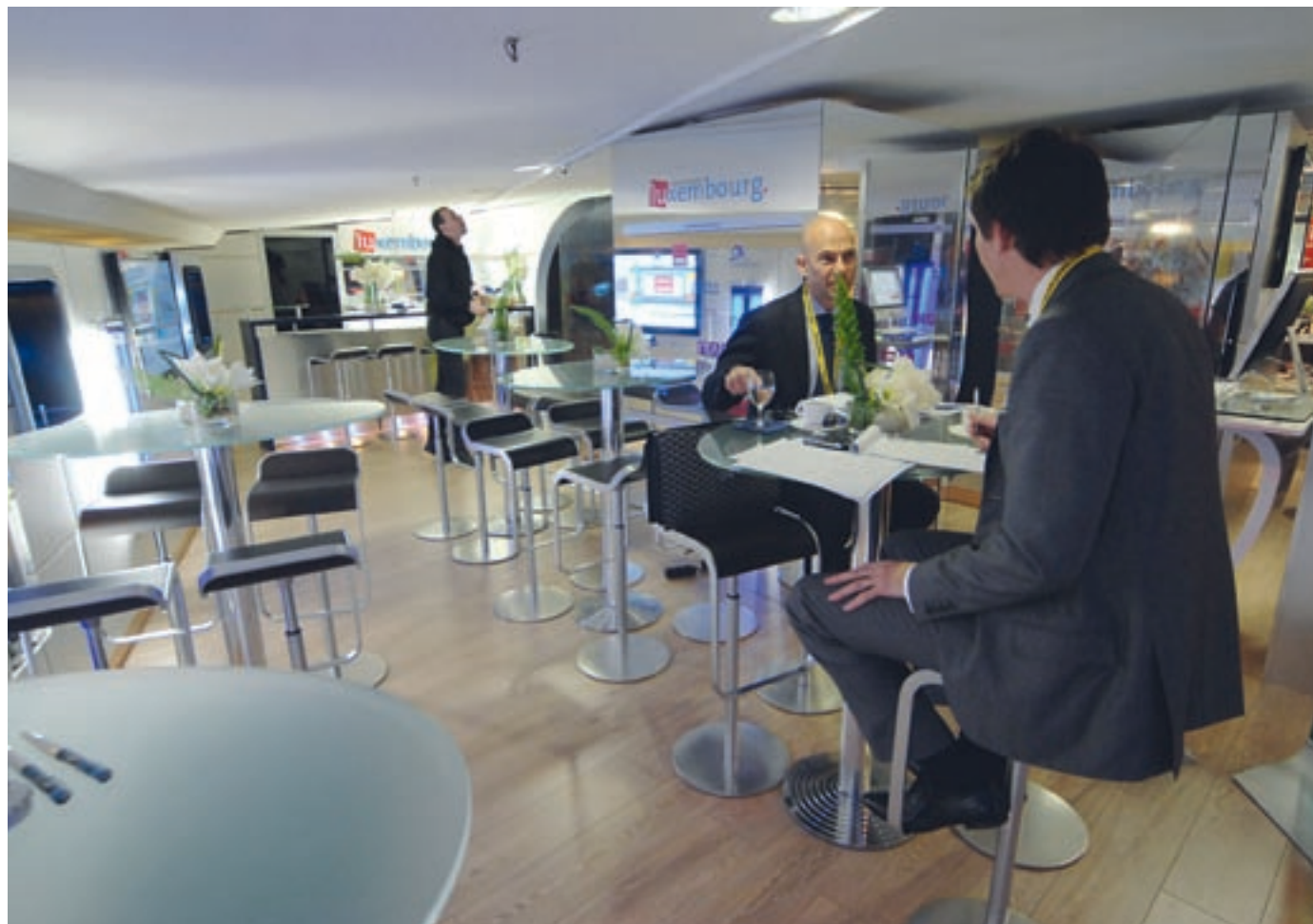
- Monsieur Marc FRANCK** – Vietnam / Laos
- Monsieur Jacques FLIES** – Sénégal, Mali
- Monsieur Thierry LIPPERT** – Cap Vert
- Monsieur René LAUER** – Nicaragua, Salvador
- Monsieur Rol REILAND** – Burkina Faso, Niger
- Monsieur Pierre WEBER** – Kosovo, Monténégro, Serbie

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**  
Département International  
L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: M. Carlo Thelen  
Mme Anne-Marie Loesch  
Tél.: (+352) 42 39 39-312 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: international@cc.lu

16 – 19 mars 2010

## Stand collectif au MIPIM 2010



Le stand luxembourgeois lors de l'édition 2009 du salon MIPIM

**P**our sa cinquième participation à la 21<sup>e</sup> édition du salon MIPIM, Marché International des Professionnels de l'Immobilier, qui se déroulera du 16 au 19 mars 2010, la Chambre de Commerce organise un stand collectif de 195 m<sup>2</sup> pour les entreprises luxembourgeoises du secteur immobilier.

Le MIPIM est le salon international annuel pour le marché immobilier par excellence, au cours duquel se rencontrent porteurs de projets et investisseurs. En 2009, le MIPIM a comptabilisé plus de 2.000 sociétés exposantes, quelque 18.000 décideurs, 4.000 investisseurs et utilisateurs finaux, soit au total 79 pays représentés.

Au fil des années, le MIPIM est devenu un rendez-vous incontournable

et il permet de rassembler en un même lieu les utilisateurs finaux (banques, investisseurs institutionnels, conseils en immobilier d'entreprise), les villes et collectivités territoriales, les promoteurs et entreprises de construction, les chaînes hôtelières, ainsi que les divers secteurs complémentaires (avocats, architectes, experts en immobilier, urbanistes, gestionnaires d'actifs immobiliers, comptables, chaînes hôtelières, groupes d'immobilier touristique, etc.).

La promotion des sites économiques au niveau mondial a choisi depuis 21 ans Cannes et le cadre prestigieux de son Palais des Festivals, pour y présenter l'étendue des projets d'investissement de l'ensemble des pays représentés. Le Luxembourg y sera présent pour la 5<sup>e</sup> année consécutive par le biais d'un

stand collectif national. Les entreprises luxembourgeoises y exposeront leurs services sur un stand de type «Open space – VIP lounge». Deux temps forts rythmeront cette participation du Grand-Duché au MIPIM 2010: la présence de Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur à la journée luxembourgeoise, et au cours de cette dernière, une conférence sur les instruments d'investissements immobiliers organisée par l'Agence Luxembourg for Finance, dont la Chambre de Commerce est actionnaire, avec comme objectif de veiller à une représentation coordonnée des exposants luxembourgeois du secteur financier.

Si vous êtes intéressés par le salon MIPIM, nous vous invitons à nous retourner le bulletin ci-contre: ■



Entreprise / Organisme: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

- souhaite rencontrer un collaborateur du Département International afin de recevoir plus de détails sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «MIPIM 2010».
- souhaite recevoir de plus amples informations sur les conditions de participation ainsi que sur le déroulement pratique du salon «MIPIM 2010».

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**

Département International  
L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-360 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: international@cc.lu

12 –15 avril 2010

## Mission officielle en Russie

**D**u 12 au 15 avril 2010, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg organise, conjointement avec le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, l'Ambassade du Luxembourg en Russie et les Agences Luxembourg for Business et Luxembourg for Finance, une mission officielle en Russie.

Cette mission multisectorielle, présidée par S.A.R. le Grand-Duc Héritier et Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, se déroulera à Moscou et à Saint-Pétersbourg et consistera pour chacune de ces destinations, en l'organisation de rendez-vous d'affaires avec des entreprises russes. Seront également au programme divers séminaires économiques et financiers, des visites d'entreprises, ainsi que des réceptions officielles.

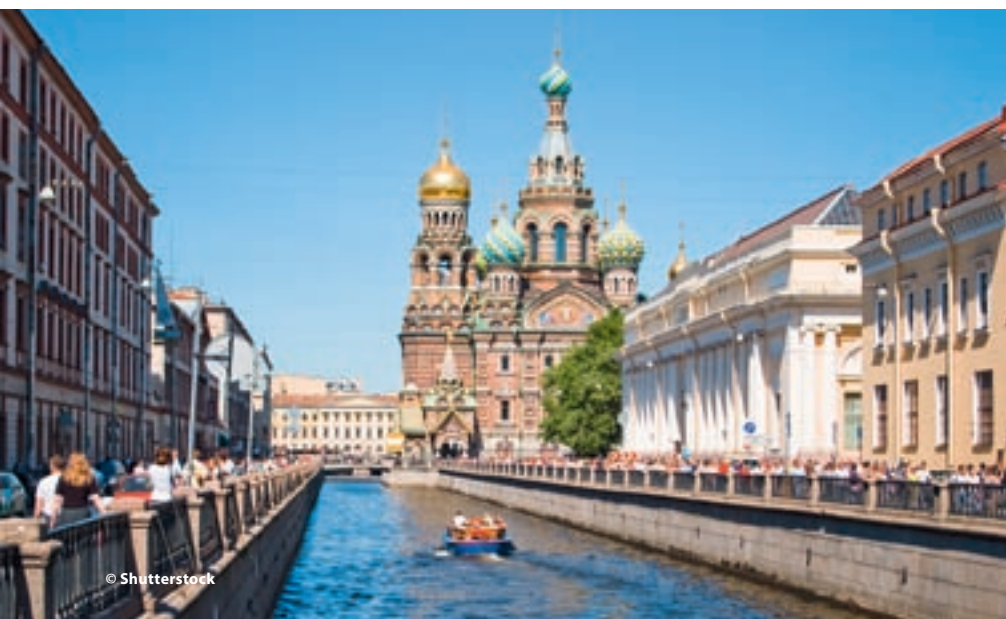
Moscou est non seulement le centre politique et administratif de la Fédération de Russie, mais la ville est également le centre économique, scientifique et culturel du pays. La capitale n'accueille pas moins de la moitié du volume total des investissements étrangers dans l'économie russe et sa production de biens et services intervient à hauteur d'environ



Moscou

un quart dans le PIB de la Fédération de Russie. Les principales branches de l'industrie sont les constructions mécaniques (aérospatiale, automobile, électrotechnique, industrie de précision). Les industries légères, alimentaires et poly-

graphiques sont également développées, ainsi que la métallurgie, la chimie et la production de matériaux de construction. Moscou est, par ailleurs, le principal producteur d'énergie électrique de la partie européenne de la Russie.



Saint-Pétersbourg

La ville de Saint-Pétersbourg a connu une croissance cumulée plus forte que celle de toute la Russie au cours de la dernière décennie. En tant que centre industriel majeur de la Fédération de

Russie, axé notamment sur l'industrie agroalimentaire, la construction mécanique, la métallurgie, l'eau et l'énergie, la ville de Saint-Pétersbourg poursuit actuellement un processus de recon-

version vers le secteur tertiaire en s'appuyant notamment sur le commerce, les transports et les télécommunications. Néanmoins, la ville de Saint-Pétersbourg mise également sur de nouveaux créneaux industriels à fort potentiel, tels que l'automobile et la haute technologie. Elle est ainsi parvenue à se positionner en tant que premier bénéficiaire des investissements étrangers dans l'automobile en Russie et exploite une zone économique «technologique» spécialisée dans les TIC et le matériel médical.

Les relations économiques entre les entreprises russes et luxembourgeoises sont déjà nombreuses. Cette nouvelle mission officielle a pour objet d'offrir aux entreprises la possibilité d'intensifier leurs contacts en Russie et de trouver de nouveaux partenaires pour le développement de leurs produits, services et technologies, sur ce marché qui constitue un tissu entrepreneurial riche et qui se trouve actuellement en plein essor de diversification économique. ■

Si vous êtes intéressés, merci de remplir et de retourner le bulletin ci-dessous à:  
**Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg – Département International**  
 7, rue Alcide de Gasperi – L-2981 Luxembourg

### Mission officielle en Russie • A remplir en lettres majuscules

Entreprise /Organisme: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

souhaite participer à la mission officielle en Russie qui sera organisée du 12 au 15 avril 2010.

souhaite recevoir de plus amples informations sur la mission en question et voudrait être recontacté(e) téléphoniquement en vue d'une assistance plus personnalisée.

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce  
 du Grand-Duché de Luxembourg**  
 Département International  
 L-2981 Luxembourg

Personnes de contact: M. Carlo Thelen  
 Mme Anne-Marie Loesch

Tél.: (+352) 42 39 39-312 • Fax: (+352) 43 83 26  
 E-mail: international@cc.lu

20 avril 2010

# Opportunités d'affaires avec les institutions financières internationales

**L**e 20 avril 2010, l'Office du Ducroire organise en coopération avec le ministère des Finances et la Chambre de Commerce une conférence sur les opportunités d'affaires offertes par la Ban-

que Mondiale, la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Asiatique de Développement (BAD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Lux-Development.

L'objectif de la conférence est d'informer les entreprises sur les opportunités d'affaires et les procédures à suivre pour participer aux appels d'offres de ces institutions.

## Le programme

\* sous réserve de modifications

- 16h30:** Mot de bienvenue par M. Pierre Gramegna, Directeur de la Chambre de Commerce
- 16h35:** Présentation des instruments financiers de l'Office du Ducroire (assurance-crédit/aides financières à l'exportation) par M. Etienne Reuter, Président de l'Office du Ducroire
- 16h45:** Perspectives de croissance au niveau international (IFC)
- 17h15:** Procédures en matière d'appels d'offres (Banque Mondiale, BERD, BAD, BEI, Lux-Development)
- 18h15:** Discours de M. Luc Frieden, ministre des Finances
- 18h30:** Questions – Réponses

La conférence sera suivie d'une réception, lors de laquelle les entreprises auront la possibilité de rencontrer les différentes institutions financières internationales.



<b>WIRTSCHAFTSAUSKÜNFTEN FORDERUNGSEINZUG</b>	<b>RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX RECouvreMENT DE CRÉANCES</b>
<b>Unternehmensspezifische Lösungen für ein erfolgreiches Risk- Management</b>	<b>Solutions spécifiques pour améliorer le risk-management de votre entreprise</b>
Creditreform Luxembourg SA Tel. 00 352 263460-1 Fax 00 352 263460-50 e-mail info@creditreform.lu	seit/dépuis 1879 <b>Creditreform</b> Unternehmen Sie nichts ohne uns



1<sup>er</sup> – 4 juin 2010

## Présence luxembourgeoise au Salon Project Lebanon à Beyrouth

**E**n amont de la mission économique au Liban qui sera conduite par le ministre de l'Economie et du Commerce extérieur du 20 au 24 juin prochain, le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, en coopération avec la Chambre de Commerce, se proposent d'organiser sous la bannière commune de Luxembourg for Business une première présence collective luxembourgeoise au salon Project Lebanon. Cette foire vouée aux secteurs de la construction et du développement durable se déroulera du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2010 au centre d'exposition BIEL à Beyrouth. Le Project Lebanon constitue une plateforme de référence pour le secteur de la construction au Proche-Orient: en 2009 plus de 600 exposants de 25 pays différents et près de 18.000 visiteurs issus en

grande majorité de ladite région étaient présents.

Depuis la stabilisation de sa situation politique et des conditions de sécurité, le Liban peut compter sur une activité économique parmi les plus dynamiques de la région du Moyen Orient. Le Liban démontre une forte résistance face à la crise économique et a ainsi pu noter une progression de 7 % de son PIB en 2009. La forte hausse des permis de construire témoigne des besoins croissants en infrastructures de ce pays et souligne le fort potentiel du marché de la construction et du génie civil libanais.

### Exposants admis: les entreprises luxembourgeoises des branches:

- de la construction et du génie civil;
- des équipements du bâtiment;

- de l'environnement et du traitement des eaux.

### Infrastructures à disposition des entreprises:

- un espace d'exposition individuel avec comptoir, écran TFT, vitrine etc. nécessaire à la présentation des produits ou services de la société;
- une aire d'accueil commune pour les visiteurs des entreprises avec un service catering.

### Frais de participation:

- un forfait de 3.000 € par entreprise comprenant un emplacement équipé sur le stand collectif du Luxembourg, les frais de transport et de maintenance des spécimens d'exposition, du matériel publicitaire etc. (poids maximum: 250 kg par entreprise), l'assistance sur place par une équipe du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur et de la Chambre de Commerce.

Votre demande de participation en tant qu'exposant sur le pavillon luxembourgeois peut se faire directement par Internet sous: [www.luxembourgforbusiness.lu/node/690](http://www.luxembourgforbusiness.lu/node/690).

Pour de plus amples d'informations sur cette initiative, veuillez contacter:

- le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur – Direction du Commerce extérieur  
Responsable: M. André Hansen  
Tél.: (+352) 24 78 41-31  
E-mail: [andre.hansen@eco.etat.lu](mailto:andre.hansen@eco.etat.lu)
- la Chambre de Commerce Département International  
Responsable: M. Jean-Claude Vesque  
Tél.: (+352) 42 39 39-315  
E-mail: [jean-claude.vesque@cc.l](mailto:jean-claude.vesque@cc.l)

” Qui apprend  
une nouvelle  
langue,  
possède une  
deuxième  
âme. ”

CHARLEMAGNE (742 – 814)

« Carte Blanche » pour les langues.  
Notre programme de formations sur mesure est adapté aux besoins des entreprises et des particuliers.

61, rue de Strasbourg  
L-2561 Luxembourg  
T. +352 40 39 910  
[info@prolingua.lu](mailto:info@prolingua.lu)

NV200

DU

NEUF

DANS

L'UTILITAIRE



## NOUVEAU NISSAN NV200 ÉLU « INTERNATIONAL VAN OF THE YEAR 2010 »

Il était temps qu'arrive un nouvel utilitaire. Découvrez le nouveau Nissan NV200, la camionnette compacte révolutionnaire avec une consommation extrêmement faible et le meilleur volume de chargement « de sa catégorie » : 4,2 m<sup>3</sup> pour à peine 4,4 m hors tout. De plus, 2 europalettes s'y glissent telles qu'elles. Le nouveau Nissan NV200 vous fait de la place... de la place à la réussite.

À partir de € 12.550 hTVA

Cons. comb. : 5,2-7,4 l/100 km - Emissions CO<sub>2</sub> : 137-174 g/km  
Inform. environnementales A.R. 19/03/2004: [www.nissan.lu](http://www.nissan.lu)

◆ DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.



SHIFT the way you move



26 – 27 novembre 2009

## 2.600 rendez-vous d'affaires au Forum de l'Entreprise et salon Contact

La 4<sup>e</sup> édition du «Forum de l'Entreprise» s'est déroulée lors du salon «Contact» à Luxembourg les 26 et 27 novembre 2009 derniers. Organisé par l'Entreprise Europe Network – Luxembourg de la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, en collaboration avec ses partenaires de la Grande Région et de nombreux autres partenaires internationaux, cet événement *b2fair*, la plus importante plate-forme de rencontres *b2fair* de la Grande-Région, permet chaque année aux entreprises d'organiser systématiquement leurs rencontres d'affaires

professionnelles et ainsi de *booster* leurs contacts en un minimum de temps, d'effort et d'argent, sur l'un des rares salons professionnels luxembourgeois.

Le salon «Contact» a pour but le développement des affaires au niveau de la Grande Région et il héberge sur plus de 5.000 m<sup>2</sup> des PME issues de différents secteurs d'activité, tout en mettant un accent particulier sur les services aux entreprises. Ce salon comble, de manière pertinente, un vide dans l'offre des salons professionnels sur le territoire luxembourgeois et représente un outil efficace et unique pour promouvoir ses

services et ses produits au niveau national, de la Grande Région, européen et international.

Ainsi, 300 entreprises se sont inscrites au Forum de l'Entreprise, près de 2.600 rendez-vous d'affaires ont été organisés sur 2 jours, 14 pays ont participé à l'initiative et un réseau de 32 partenaires provenant de 17 pays différents ont soutenu l'événement. La bourse de contact *b2fair* à Luxembourg a réaffirmé la pertinence du concept et a accompagné les entreprises dans leur recherche de coopération et de partenariat.

L'expérience 2009 a été marquante, avec un taux de satisfaction particulièrement élevé et des contacts d'affaires adaptés, débouchant sur des résultats concrets qui ont profité aux entreprises en cette période où la crise économique affecte considérablement les performances des entreprises.

Pour la toute première fois, les «Journées de l'Industrie Automobile» ont eu lieu dans le cadre du Forum de l'Entreprise en présence de Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur du Luxembourg et de Peter Hauptmann secrétaire d'Etat de l'Economie de la Sarre. Cet événement a été organisé en étroite collaboration avec l'ILEA, l'Industrie Luxembourgeoise des Equipementiers de l'Automobile, ainsi que les fédérations professionnelles et clusters du secteur de l'automobile de la Grande Région. Le programme de ces «Journées de l'Industrie Automobile» proposait l'intervention de divers experts de l'industrie automobile européenne, ainsi qu'une table ronde ayant pour thème les tendances et les défis actuels de ce secteur. La manifestation a également permis aux donneurs d'ordre et aux fournisseurs de se rencontrer dans un même et unique endroit.

En parallèle, le «Forum de l'Entreprise» a proposé des workshops, notamment: «Marchés publics transnationaux: des opportunités pour les petites et





moyennes entreprises»; «Investissement étrangers»; ou le nouveau programme d'échange européen «Erasmus pour jeunes entrepreneurs».

Le «Forum de l'Entreprise», c'est aussi la remise des «b2fair Business Awards» qui récompensent les entreprises émérites pour leur participation proactive, la qualité de leurs rendez-vous et, surtout, les résultats en termes de coopération et de partenariat. La 5<sup>e</sup> édition du «Forum de l'Entreprise» est d'ores et déjà programmée.

Cette année les prix ont été décernés à:

- Tercia Vállalkozások Ltd, société hongroise active dans le commerce de gros de machines, équipements et fournitures;
- Dar Sistem Doo, société serbe active dans les services aux entreprises, notamment dans l'assistance pour le développement des relations d'affaires en Serbie;
- BFED S. A. (Bureau for Foreign Economic Development), société luxembourgeoise active dans le conseil en gestion, organisation et management.

Par ailleurs, le partenaire sarrois ZPT – Zentrale für Produktivität und Innovation e.V. / Enterprise Europe Network, qui a soutenu l'événement, a reçu un prix pour son implication particulièrement active et la qualité de l'esprit de networking qu'il a su développer.

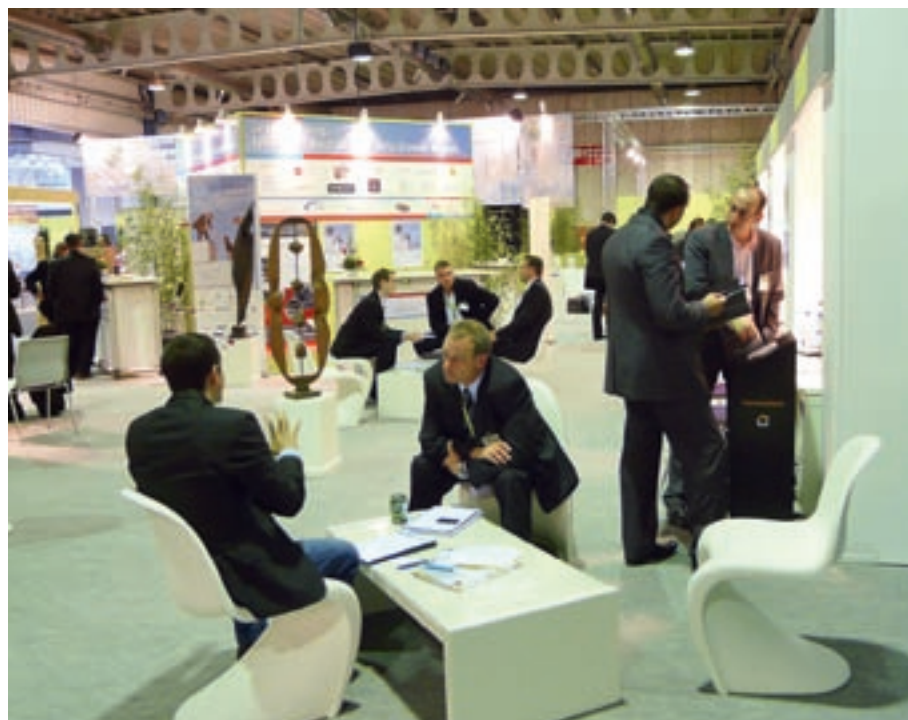
La 5<sup>e</sup> édition du «Forum de l'Entreprise» est d'ores et déjà programmée.

### ■ Luxembourg, force d'innovation de la Grande Région

2009 ayant été l'année européenne de la créativité et de l'innovation, une nouvelle loi relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation est entrée en vigueur au Luxembourg en juin 2009. «*La nouvelle loi prévoit [...] plusieurs régimes d'aide pour, entre autres, cofinancer les études de faisabilité technique, la protection de la propriété industrielle, les efforts d'innovation organisationnelle ou encore les frais de conseil en innovation.*»<sup>1</sup>. Les nouvelles réglementations en matière d'aides publi-



<sup>1</sup> Jeannot Krecké, ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, dans «Aides publiques à la recherche, au développement et à l'innovation en faveur de l'économie luxembourgeoise» par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et Luxinnovation



ques aux projets de recherche et développement, ainsi qu'aux projets d'innovation, créent ainsi un climat propice pour l'élaboration d'idées pionnières.

Selon le «Luxembourg Board of Economic Development», la recherche et le développement, tout comme la situation stratégique du Grand-Duché au cœur de la Grande Région, constituent un atout majeur pour le Luxembourg en tant que partenaire économique.<sup>2</sup> Grâce à la multiplication des acteurs publics de l'innovation avec la création de centres

de recherche ou encore de l'Université du Luxembourg, ainsi que des acteurs privés, actifs dans l'industrie, les médias et les TIC, l'innovation est devenue l'un des points forts de l'économie luxembourgeoise. En temps de récession économique, l'innovation peut en effet servir de moteur pour donner un coup de pouce à l'économie luxembourgeoise.

Dans cette perspective, la Chambre de Commerce, 1,2,3,GO! Business Initiative, Luxinnovation et le Technoport Schlassgoart du CRP Henri Tudor

ont mis en place un stand collectif pour startups lors de l'édition 2009 du salon «Contact». 12 entreprises et porteurs de projets luxembourgeois, ainsi qu'une jeune entreprise française de la région de Lorraine, ont participé à cette initiative.

En présentant des concepts originaux dans les domaines des technologies de la communication et de l'information, la formation, les services, ou encore le covoiturage, ils ont fait découvrir le potentiel innovateur non seulement du Luxembourg, mais aussi de la Grande Région, au public international présent à ce salon. 12 des exposants du pavillon luxembourgeois ont également participé à la bourse de coopération *b2fair* «Forum de l'Entreprise», multipliant ainsi les nouvelles opportunités d'affaires au niveau inter-régional et international. En total, plus de 50 rendez-vous d'affaires ont été planifiés par le *b2fair*, rien que sur le stand collectif pour startups.

L'initiative, ayant pour objectif de soutenir les jeunes sociétés créatives et innovatrices, sera sans doute renouvelée lors de la prochaine édition du salon «Contact», grâce au grand succès rencontré en 2009.

Si vous êtes intéressés par cette initiative et si vous souhaitez la rejoindre, vous pouvez contacter le Département International de la Chambre de Commerce pour tout renseignement complémentaire (voir coordonnées en fin d'article).

## Témoignages: Des participants conquis par le concept *b2fair*!

### Caroline Putzeis, gérante – administrateur – associée d'«Active Learning» (Luxembourg)

«Sur 20 rendez-vous, 13 se sont montrés particulièrement intéressants. En termes de coopération pour la commercialisation des services que nous offrons, d'extension de notre gamme de services, supports techniques et administratifs, mais également de notre clientèle, ces contacts méritent un réel suivi dans les prochains mois. Le Forum de l'Entreprise est une plateforme de rencontres b2b de bonne qualité, notamment pour une jeune entreprise comme la nôtre et l'organisation était, elle aussi, très bonne. C'est un événement à ne pas manquer et à conseiller aux startups et sociétés ouvertes à la coopération en vue d'optimiser les services rendus à leurs clients. Riche en rencontres, contacts et visibilité, il permet de prendre conscience et de réaliser des collaborations hors du commun. Nous participerons sans aucun doute, en tant qu'exposant ou visiteur, à la prochaine édition!»

<sup>2</sup> Luxembourg Board of Economic Development: "Your partner for trade, investment and finance"



**Marc Chapouthier, directeur de «MC Conseil» (France)**

«8 de mes 19 rendez-vous ont donné suite à des contacts après le Forum. Nous avons déjà fait une proposition de coopération concrète à une entreprise et une deuxième devrait suivre très prochainement. Il sera notamment très important de poursuivre les contacts avec les entreprises de la Grande Région. Je félicite l'équipe *b2fair* d'avoir pris l'initiative d'organiser ce type de forums, car ils permettent d'élargir fortement sa base de contacts. La bonne organisation et la bonne ambiance générale qui régnait sur le Forum ont permis de se rencontrer dans la convivialité. Merci également au partenaire de la Région Lorraine qui s'est montré très serviable avant et pendant l'événement. De plus, notre activité de Conseil en Organisation et Développement des PME/TPE, correspond parfaitement au marché de la Grande Région et fait pour nous du «Forum de l'Entreprise 2009» un événement de qualité. En deux mots, notre expérience est très positive et à renouveler en 2010!»

**Suat Soyigit, manager auprès de «Net Yapi İnsaat ve Malzemeleri LTD. ŞTI.» et «Selistek Cam Sanayi» (Turquie)**

«Nous sommes venus au Forum de l'Entreprise pour y représenter deux entreprises. L'événement étant particulièrement bien organisé, cela nous a permis d'avoir 32 rendez-vous! En plus des informations très importantes que nous avons pu rassembler sur les marchés représentés et leurs besoins différents et bien spécifiques, nous sommes repartis avec des contacts très intéressants, notamment avec des entreprises allemandes et françaises, que nous devons maintenant poursuivre afin d'établir des coopérations concrètes. Il est dommage que nous n'ayons pas pu rencontrer plus d'entreprises du fait du grand nombre de rendez-vous déjà organisés pour celles-ci. Nous pensons bien entendu renouveler notre participation au Luxembourg l'an prochain mais également dans d'autres pays!»

**Emmanuelle Saint-Médar, gérante associée de «Provestia» (Luxembourg)**

«A chaque fois notre carnet d'adresses s'agrandit et de nouvelles opportunités d'affaires aussi bien sur le plan fournisseur que clients fleurissent. Le Forum de l'Entreprise est un rendez-vous incontournable pour nous. Que le *b2fair* dure encore et longtemps! Nous avons fait la connaissance d'un partenaire turc à qui nous avons rendu visite quelques jours après notre rencontre, et de belles perspectives s'annoncent dans le cadre d'évolution et d'épanouissement de notre société. Nous avons eu une multitude de contacts clients, dont deux qui nous ont déjà menés à réaliser des projets. L'expérience est enrichissante, le contact est facile, de la Wallonie à la Turquie. De nouvelles idées pour développer notre activité dans la Grande Région ont aussi fait leur apparition. Nous avons fait une vingtaine d'offres qui sont en cours et nous restons très en contact par téléphone et par courrier. Il faut soigner ces précieux contacts pour en récolter les fruits prochainement. Nous sommes très satisfaits et restons très confiants pour la suite.»

Pour de plus amples renseignements sur la prochaine édition du «Forum de l'Entreprise»,  
les coordonnées des entreprises témoins ou  
pour vous inscrire d'ores et déjà à l'événement, merci de contacter  
l'Enterprise Europe Network-Luxembourg de la Chambre de Commerce.

Personnes de contact: Mme Sabrina Sagramola, Mme Sabrina Aksil et M. Niels Dickens  
Tél.: (+352) 42 39 39-334/377/371 – E-mail: [b2fair@cc.lu](mailto:b2fair@cc.lu)



1 – 2 décembre 2009

## Business meets Creativity!



**P**endant deux jours, le «Creativity World Forum» à Louisbourg en Allemagne, organisé par le ministère de l'Economie de

la région Bade-Wurtemberg et l'agence MFG pour l'innovation des TIC et des médias, a proposé un programme complet de séminaires, de conférences et de possibilités de networking aux professionnels de différents secteurs autour de la création. L'objectif était de créer une plateforme internationale pour trouver de nouvelles solutions innovatrices pour les industries créatives, ainsi que de réu-

nir les acteurs de différents métiers créatifs et les décideurs politiques.

Bien que le congrès se soit déroulé pour la première fois en Allemagne, l'événement existe depuis la création en 2004 du réseau «Districts of Creativity». 13 régions de 11 pays d'Europe et hors Europe font partie de ce réseau, notamment la région de l'Oklahoma aux Etats-Unis ou encore Shanghai et Qingdao en Chine. Le «Creativity World Forum» est la manifestation principale du réseau et a lieu une fois par an dans l'une des régions impliquées.

La rencontre entre créativité et technologie était le thème phare de l'événement en 2009 et, par conséquent, a été le sujet le plus discuté dans le cadre des nombreux séminaires et workshops. En outre, l'esprit d'entreprise, ainsi que l'importance de l'innovation en entreprise ont fortement été promus. Le programme a été complété par l'organisation de manifestations culturelles et notamment des visites guidées, des spectacles ou encore la soirée «Creative Party».

Le réseau *b2fair* a profité de la proximité de la ville de Louisbourg, de son partenaire allemand de Stuttgart pour mettre en place, pour la première fois, une bourse de coopération *b2fair* dans le cadre d'un «Creativity World Forum». Avec quelque 150 sociétés participantes venues de 21 pays et issues de 15 secteurs d'activités, et près de 400 rendez-vous planifiés, la première édition de la bourse de coopération sur un congrès de «Districts of Creativity» a été un succès considérable. Les secteurs des technologies de l'information et de la communication, de la publicité, du design industriel et de l'industrie du film ont été les plus représentés parmi les participants à la bourse de coopération.

Le forum ayant compté quelque 2.000 visiteurs, il a su dépasser les attentes des organisateurs et a ainsi démontré que le Bade-Wurtemberg est l'un des lieux allemands et européens par excellence des activités liées à la créativité et aux technologies. La prochaine édition se déroulera du 15 au 17 novembre 2010 à Oklahoma City aux Etats-Unis. ■



## b2fair Matchmaking Events in 2010

Date	Event	Location	Sectors
24 <sup>th</sup> & 25 <sup>th</sup> February	<b>easyFairs</b>	Dortmund (DE)	Innovative Packaging Solutions. Packaging Materials, Equipment & Technologies, Labeling and Marking Technology, Creative and Design, Recycling, Services
19 <sup>th</sup> – 23 <sup>rd</sup> April	<b>Hannover Messe</b>	Hannover (DE)	Industrial Automation, Drive & Automation, Digital Factory, Subcontracting, Surface and Micro Technology, Research and Technology + Focus on the Energy Sector
5 <sup>th</sup> – 9 <sup>th</sup> May	<b>Turkey Build</b>	Istanbul (TR)	Products, Technologies and Services of the Building Sector, Demolition and Energy Efficiency
13 <sup>th</sup> – 17 <sup>th</sup> September	<b>MSV</b>	Brno (CZ)	Mining, Metallurgical, Foundering, Ceramic and Glass Engineering/Materials and components for Mechanical Engineering/Drives, Hydraulics and Pneumatics, Cooling Technology and Air-conditioning/Plastics, Rubber Technology and Chemical industry/Metal-working and Forming Machines, Tools, Surface Finish, Thermal Treatment, Welding Machines/Power Engineering and Heavy-current Electrical Engineering/Electronics, Automation and Measuring Technology/Ecological Technology/ Research, Services, Institutions
28 <sup>th</sup> September – 1 <sup>st</sup> October	<b>Euro Sun</b>	Graz (AT)	Solar Thermal Energy, Energy Efficiency: Solar Heating, Cooling and Buildings
28 <sup>th</sup> September – 2 <sup>nd</sup> October	<b>AMB</b>	Stuttgart (DE)	Metal-working and Processing Industry, Electro-technical Engineering, Machine Construction, Manufacturing Technology, Tools, etc.
6 <sup>th</sup> – 10 <sup>th</sup> October	<b>Cebit Eurasia</b>	Istanbul (TR)	Information technology: Telecommunications, Software and Services
7 <sup>th</sup> & 8 <sup>th</sup> October	<b>World Expo</b>	Shanghai (CN)	Multisectorial Event
26 <sup>th</sup> & 27 <sup>th</sup> October	<b>Global Connect</b>	Stuttgart (DE)	International Contacts and Investment: Business Advice, Cooperation, Cross-border Economic Activities, Economic Situations, Internationalisation, Legal Advice, Market Entry, Market Information, Political Situation, Service Providers, Tax Advice, etc.
21 <sup>st</sup> & 22 <sup>nd</sup> October	<b>BICT/LFE</b>	Liege (BE)	Services to companies and Information and Communication Technologies
28 <sup>th</sup> October	<b>Eurochambres</b>	Brussels (BE)	European Parliament of Enterprises with Matchmaking
9 <sup>th</sup> – 12 <sup>th</sup> November	<b>Elmia Subcontractor</b>	Jönköping (SE)	Engineering Industry, Industrial Subcontracting, Metal Working, Automotive Industry

November	<b>Ökoindustria</b>	Budapest (HU)	Waste Utilisation, Waste Management, Sewage Water Technology, Soil Protection, Noise Protection, Air Purification, Landscape Preservation, Control Equipment, Measuring Equipment, Water Treatment
November	<b>SME Forum</b>	Luxembourg (LU)	Multisectorial event including Automotive Industry, Machinery & Metallurgy, Construction, Services to Companies, Information & Communication Technologies, Environment and Energy, Transport and Logistics, etc.
30 <sup>th</sup> November – 3 <sup>rd</sup> December	<b>Pollutec</b>	Lyon (FR)	Environment Protection Equipments, Technologies and Services, Packaging, Science and Technology of Plastics, Sustainable Development

For more information: Chamber of Commerce – Enterprise Europe Network – Luxembourg

Contact person: Ms Sabrina Sagramola

Phone: (+352) 42 39 39-333 – Fax: (+352) 42 83 26 – E-mail: [b2fair@cc.lu](mailto:b2fair@cc.lu)

**b2fair participation interest form** • Please fill in capital letters

**Our company / organisation is interested in the following b2fair matchmaking events:**

Company: \_\_\_\_\_

Name: \_\_\_\_\_

Position: \_\_\_\_\_

Address: \_\_\_\_\_

Country: \_\_\_\_\_

Homepage: \_\_\_\_\_

Contact person: \_\_\_\_\_

Phone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

- easyFairs
- Hannover Messe
- Turkey Build
- MSV
- Euro Sun
- AMB
- Cebit Eurasia
- Global Connect
- BICT
- World Expo
- Eurochambres
- Elmia Subcontractor
- Ökoindustria
- SME Forum
- Pollutec

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_



## Hannover Messe 2010: 6<sup>e</sup> édition du b2fair

**A**vec près de 225.000 m<sup>2</sup>, plus de 200.000 visiteurs professionnels et 6.150 exposants issus de 61 pays, la Hannover Messe est l'une des vitrines industrielles les plus impressionnantes au monde, subdivisée en différents «salons»:

- CoilTechnica
- Digital Factory
- Energy
- Global Business & Markets
- Industrial Automation
- Industrial Supply
- MicroNanoTec
- MobiliTec
- Power Plant Technology
- Research & Technology

Par ailleurs, chaque année, la Hannover Messe met un pays en avant le temps de la foire. Après la Turquie, le Japon et la Corée du Sud, l'Italie sera à l'honneur cette année.

### ■ Un maximum de rendez-vous d'affaires en un minimum de temps

Présente à la foire, la Chambre de Commerce organise pour la 6<sup>e</sup> fois consécutive un *matchmaking* b2fair. Le but de cet événement est d'établir de nouveaux contacts professionnels de qualité, de trouver des partenaires de coopération potentiels ou encore d'échanger des expériences professionnelles au niveau international.

En 2009, près de 340 entreprises en provenance de 36 pays ont participé à la 5<sup>e</sup> édition de l'événement b2fair à la Hannover Messe, et plus de 2.400 ren-



La plateforme de *matchmaking* b2fair lors d'une précédente édition de la foire

dez-vous d'affaires ont été organisés pour ces entreprises.

Cette année, b2fair disposera de deux zones de *matchmaking*. Tandis que l'«espace – rencontres» dans le Hall 2 sera dédié aux coopérations technologiques, le Hall 27, espace principal du b2fair, est placé sous le thème de l'énergie. De nombreux participants de ce secteur sont attendus pour l'événement, et dans ce contexte,

une attention particulière sera apportée aux domaines d'activité suivants: transmission d'énergie, distribution, conversion et stockage d'énergie, génération d'énergie conventionnelle, génération et fourniture d'énergie renouvelable, hydrogène, piles à combustibles, centrales électriques complètes, composants pour centrales électriques, services d'ingénierie et mobilité électrique. ■

De plus amples informations sur l'événement b2fair sont disponibles à partir du site web [www.b2fair.com/HannoverMesse2010](http://www.b2fair.com/HannoverMesse2010).

Les inscriptions sont possibles en ligne sur le même site (rubrique Inscription).

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à contacter l'équipe de l'Enterprise Europe Network Luxembourg de la Chambre de Commerce. Personnes de contact: Mme Sabrina Aksil, Mme Bénédicte Puccio  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 ou E-mail: [b2fair@cc.lu](mailto:b2fair@cc.lu)

# BOA – Bourse d'Opportunités d'Affaires

**E**n raison de l'internationalisation de l'économie, les PME souhaitant sortir de leurs frontières et conquérir de nouveaux marchés peuvent soit décider de le faire seules, soit conclure des coopérations avec des PME situées dans les Etats visés. Une entreprise optant pour le partenariat a ainsi le choix entre plusieurs types de partenariats:

## ■ Le partenariat commercial:

- La prospection des marchés
- La promotion des produits
- La distribution des produits
- Le contrat de distribution, de distribution réciproque, de concession, d'agence, de franchise, de marketing et de portage

## ■ Le partenariat industriel:

- La fabrication commune des produits
- La sous-traitance stratégique
- Les achats groupés
- La logistique commune

## ■ Le partenariat technologique:

- Le transfert de technologie et de savoir-faire
- La sous-traitance stratégique
- La soumission et exécution en commun de programmes de recherche

- La conception et le développement, adaptation de nouveaux produits en commun

## ■ Les formes participatives de partenariat:

- La joint venture
- Le groupement d'intérêt économique et le groupement européen d'intérêt économique
- La prise de participation
- Les groupements momentanés d'entreprises.

Pour faire face à de nouveaux marchés et à la concurrence, le partenariat apparaît comme étant une des solutions pouvant permettre à toute PME/PMI disposant de moyens limités face à de grandes entreprises de devenir une entreprise concurrente non négligeable sur le marché européen, voire mondial.

Il s'agit de réaliser à plusieurs ce qui est plus difficile à faire seul. Etre actif sur le marché international implique qu'une entreprise soit présente sur plusieurs marchés nationaux ne répondant pas forcément aux mêmes règles, et un marché international où les concurrents sont encore plus nombreux que sur le marché national ou européen. Le partenariat permet ainsi aux entreprises de petite et de moyenne taille de diminuer ces risques.

Au vu du nombre d'offres de coopération existantes, Enterprise Europe Network-Luxembourg vous propose la possibilité d'entrer en contact avec des partenaires potentiels, en répondant à une des propositions d'affaires émanant aussi bien d'entreprises luxembourgeoises, de la Grande Région, ou situées dans l'un des 27 Etats membres de l'Union européenne, dans un pays candidat à l'adhésion ou dans un Etat tiers où le réseau est représenté.

Si vous êtes intéressés par une offre de coopération bien déterminée, vous pouvez recevoir les coordonnées de la société, une description de son offre, ainsi que des informations diverses sur son fonctionnement (capital, chiffre d'affaires, expériences internationales, etc.).

Vous pouvez aussi soumettre une offre de recherche de coopération en contactant Enterprise Europe Network-Luxembourg auprès de la Chambre de Commerce. Une entrevue peut également être arrangée sur simple demande:

**Chambre de Commerce  
Enterprise Europe Network –  
Luxembourg**  
Tél.: (+352) 42 39 39-333  
Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: een@cc.lu

## OFFRES DE COOPERATION

- 1 Société belge, spécialisée dans le décapage thermique, chimique, à l'azote liquide et l'ultrason, l'aérogommage, et la peinture industrielle par voie électrostatique, propose ses services comme sous-traitant et comme intermédiaire commercial. Elle souhaite également créer une joint venture (EEN-20091228)
- 2 Société roumaine, spécialisée dans la production de chips, snacks, pretzels, etc., recherche des agents commerciaux et des distributeurs (EEN-20091231015)
- 3 Société belge, spécialisée dans la formation en langue, propose ses services (EEN-20091214)
- 4 Société polonaise, spécialisée dans la fourniture de charbon et de carburants écologiques, recherche des distributeurs (EEN-20091222020)
- 5 Société autrichienne, spécialisée dans le secteur de l'énergie solaire thermique, recherche des partenaires commerciaux (EEN-20091222005)
- 6 Société italienne, spécialisée dans le secteur du conseil aux entreprises, souhaite conclure des partenariats réciproques de production avec des sociétés du même secteur (EEN-20091221040)
- 7 Société finlandaise, spécialisée dans la vente en gros et la commercialisation de produits d'épicerie écologiques, recherche des fournisseurs de produits alimentaires écologiques (EEN-20091218021)
- 8 Société danoise, spécialisée dans le traitement du bois, recherche un fournisseur d'acide borique (H3BO3) (EEN-20091214027)



Mercedes-Benz Vito et Sprinter.

# Le rêve pour travailler.

Découvrez nos conditions exceptionnelles pendant l'autofestival :

- Prime de reprise de 2.000 €
- Offres spéciales sur véhicules de Stock et de Demo
- Packs d'équipements avantageux
- Garantie prolongée à 3 ans (Gold Garantie)

[www.mercedes-benz.lu/vans](http://www.mercedes-benz.lu/vans)



## Mercedes-Benz



- 9 Société danoise, spécialisée dans le secteur des équipements sportifs, recherche des fabricants de granulés (intercalaires) pour le gazon artificiel (EEN-20091207016)
- 10 Société hongroise, spécialisée dans le domaine de la métallurgie, offre ses services en tant que sous-traitant (EEN-20091203027)

**BON DE COMMANDE – BOA – Merkur Janvier/Février 2010** • à remplir en lettres majuscules (toutes les mentions sont obligatoires)

Entreprise: \_\_\_\_\_

Numéro au RCS: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

 1  2  3  4  5  6 7  8  9  10

Date: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**  
Département International  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**

L-2981 Luxembourg  
Tél.: (+352) 42 39 39-373 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: een@cc.lu

## Textes européens publiés du 20 novembre 2009 au 12 janvier 2010

**E**nterprise Europe Network-Luxembourg vous offre, par le biais du bulletin de la Chambre de Commerce, la possibilité de commander gratuitement des recommandations, communications, décisions, directives et règlements européens.

Vous trouverez ainsi dans chaque édition du Merkur une liste référentielle contenant une sélection de ces textes publiés lors de la période précédant sa parution.

Pour obtenir un ou plusieurs des documents listés, il vous suffit de

nous retourner le bon de commande en cochant le numéro du document ainsi que la langue de votre choix. Le(s) document(s) souhaité(s) vous sera/seront transmis gratuitement par courrier normal ou par courrier électronique. ■

### Communications publiées du 20 novembre 2009 au 12 janvier 2010

- |   |               |  |
|---|---------------|--|
| 1 | 2009/C/322/01 | Code de conduite révisé pour la mise en œuvre effective de la convention relative à l'élimination des doubles impositions en cas de correction des bénéfices d'entreprises associées |
|---|---------------|--|

### Résolutions publiées du 20 novembre 2009 au 12 janvier 2010

- |   |              |  |
|---|--------------|--|
| 2 | 2009/C321/01 | Approche européenne concertée en matière de sécurité des réseaux et de l'information |
|---|--------------|--|

### Recommandations publiées du 20 novembre 2009 au 12 janvier 2010

- |   |              |                           |
|---|--------------|---------------------------|
| 3 | 2009/C296/02 | Environnements sans tabac |
|---|--------------|---------------------------|

### Directives publiées du 20 novembre 2009 au 12 janvier 2010

4	2009/133/CE	Régime fiscal commun applicable aux fusions, scissions, scissions partielles, apports d'actifs et échanges d'actions intéressant des sociétés d'États membres différents, ainsi qu'au transfert du siège statutaire d'une SE ou d'une SCE d'un État membre à un autre
5	2009/148/CE	Protection des travailleurs contre les risques liés à une exposition à l'amiante pendant le travail
6	2009/138/CE	Accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (solvabilité II)

### Règlements publiés du 20 novembre 2009 au 12 janvier 2010

7	1150/2009	Formulaires standard pour la publication d'avis dans le cadre des procédures de passation de marchés publics
8	1186/2009	Etablissement du régime communautaire des franchises douanières
9	1223/2009	Produits cosmétiques
10	1221/2009	Participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS)

## BON DE COMMANDE – Textes européens – Merkur Janvier/Février 2010 • à remplir en lettres majuscules

Entreprise: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal/localité: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Nous souhaitons recevoir les textes législatifs suivants:

- en français     en allemand  
 en anglais     autre (à préciser) \_\_\_\_\_
- 1     2     3     4     5     6  
 7     8     9     10

**Chambre de Commerce  
du Grand-Duché de Luxembourg**  
Département International – Affaires européennes  
**Enterprise Europe Network – Luxembourg**  
L-2981 Luxembourg  
Tél.: (+352) 42 39 39-333 • Fax: (+352) 43 83 26  
E-mail: een@cc.lu

**manner  
Käschten!**

**méi  
Zäit!**

**www.  
modulx.  
lu**  
logiciel de gestion  
d'entreprise

## Meilleur apprenti cuisinier 2009

## Le Luxembourg tient le haut du podium



Le luxembourgeois Yannic Loullingen, fraîchement diplômé de l'école hôtelière de Diekirch, s'est classé premier



Le 30 novembre 2009 s'est déroulée la 19<sup>e</sup> édition du concours «Meilleur apprenti cuisinier de l'Europe» au Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck de Diekirch, qui était en charge de l'organisation de cet événement de grande envergure.

Dix pays étaient représentés: Allemagne, Belgique, France, Grande-

Bretagne, Hollande, Hongrie, Irlande, Luxembourg, Slovénie et la Suisse.

Les finalistes devaient élaborer un menu de trois plats pour huit personnes en un temps limité. Comme lors de l'édition précédente, un Luxembourgeois a remporté ce concours de renommée internationale: Yannic Loullingen, fraîchement diplômé de l'école hôtelière de Diekirch s'est classé premier, devant Mathieu Desmarest pour la France et Elodie Schenk pour la Suisse.

Le jury était composé, entre autres, de Michel Blanchet (*président des Maîtres cuisiniers de France*) et Guy Legay (*ancien chef cuisinier du Ritz à Paris*).

La remise des prix, suivie d'un dîner de gala, a eu lieu au Casino 2000 à Mondorf-les-Bains. La «Luxembourg School for Commerce» soutenait cet événement en tant que co-sponsor. ■

## Foire de l'Étudiant 2009

## Les gagnants du concours LSC récompensés



La «Luxembourg School for Commerce» a organisé, le 23 décembre 2009, la remise des prix aux gagnants du concours «Connaissez-vous l'économie luxembourgeoise?» lancé par la Chambre de Commerce lors de la 23<sup>e</sup> édition de la Foire de l'Étudiant.

Parmi une soixantaine d'étudiants qui ont participé à ce concours, Paul Emering, directeur de la «Luxembourg School for Commerce», a remis leurs prix aux huit heureux gagnants du tirage au sort:

- 1<sup>er</sup> prix: Diana Albinovic a gagné une bourse d'études d'un montant de 1.500 €
- 2<sup>e</sup> prix: Diana Rizzi a gagné une bourse d'études d'un montant de 1.000 €
- 3<sup>e</sup> prix: Sandra Merens a gagné une bourse d'études d'une valeur de 500 €





Luxembourg  
School  
for Commerce

**LSC**

Business Education & Training



## *Votre formateur pour la réussite*

*Rendez-vous sur [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)*



**Formation  
professionnelle  
initiale**



**Formation  
professionnelle  
continue**



**Formation  
universitaire**

**Siège:** 7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg

**Adresse postale:** L-2981 Luxembourg  
T: (+352) 423939-220

**W:** [info@lsc.lu](mailto:info@lsc.lu) - [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)  
**F:** (+352) 423939-820

- 4<sup>e</sup> – 8<sup>e</sup> prix: Logan Sierra, Cynzia Bermucci, Anna Intini, Kevin Fournelle, Christopher Schmitt ont gagné un iPod Nano 16GB.

Le stand «Maison de l'économie» de la Chambre de Commerce a connu une bonne fréquentation tout au long de la Foire de l'Étudiant 2009, et il est

d'ores et déjà prévu de renouveler cette expérience en novembre 2010. ■

## Cycle de formation

# Management International – Session 2010

La «Luxembourg School for Commerce» (LSC), en collaboration avec son partenaire académique ICN Business School Nancy, organise un cycle de formation «Management International». Ce dernier débute en mars 2010 et se déroule au Centre de Formation de la Chambre de Commerce.

Cette formation «Management international» entend offrir aux professionnels de l'international, les outils et la méthodologie nécessaires pour orchestrer le développement des activités commerciales de l'entreprise au-delà des frontières du marché domestique, dans le contexte de la mondialisation en cours. La valeur ajoutée de cette formation se traduit par l'adoption d'une approche plus accentuée en matière de stratégie de développement international, l'acquisition de techniques opérationnelles spécifiques au management international (marketing international, finance, transports et logistique, management interculturel), ainsi que l'adoption d'un esprit entrepreneurial plus

dynamique et résolu face aux importants défis géopolitiques que rencontrent les responsables du développement international dans leurs démarches.

### ■ Cette formation s'adresse au:

- Dirigeants et cadres de petites et moyennes entreprises
- Administratifs, commerciaux et financiers des services export
- Assistants export
- Collaborateurs d'institutions bancaires et financières
- Toute personne ayant à gérer des opérations commerciales à l'international
- Salariés qui souhaitent donner une orientation internationale à leur carrière

### ■ Le certificat de compétence professionnelle: l'assurance d'une reconnaissance valorisante

La réussite au contrôle des compétences acquises est sanctionnée par un

certificat à réelle valeur ajoutée pour le candidat et pour l'entreprise à savoir, le certificat de compétence professionnelle en «Management international» émis par la «Luxembourg School for Commerce» et l'ICN Business School Nancy.

### ■ Le droit d'inscription

Le droit d'inscription pour le cycle entier s'élève à 2.100 €, supports de cours, déjeuners et Grand Oral compris. Le droit d'inscription pour les différents modules s'élève à: Module 1: 400 €, Module 2: 550 €, Module 3: 400 €, Module 4: 550 €, Module 5: 300 €, supports de cours et déjeuners compris.

### ■ Durée et développement

La formation est organisée en cinq modules. Elle a une durée de 10 ½ jours répartis sur 4 mois. Les cours ont principalement lieu en fin de semaine (jeudi à samedi). Le candidat peut s'inscrire au module répondant à ses préoccupations professionnelles du moment ou bien au cycle entier. ■

	Dates	Horaire
<b>Module 1: Stratégies de développement et management international</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Genèse de la mondialisation</li> <li>– Nouveau modèle géo-stratégique du monde</li> <li>– Place de l'Europe face aux nouveaux challenges</li> <li>– Émergence de nouveaux «pôles d'excellence»</li> <li>– Management interculturel et multicivilisationnel au cœur de l'entreprise européenne moderne</li> <li>– Nouvelles tendances de «corporate culture»</li> </ul>	Jeudi 04.03.2010 et Vendredi 05.03.2010	9.00 – 12.30 heures et de 13.30 – 17.00 heures
<b>Module 2: Transports et logistique</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>– Schéma global du transport s'intégrant dans une approche logistique</li> <li>– Incoterms 2000</li> <li>– Emballage, marquage et contrôle</li> <li>– Assurance transport des marchandises</li> <li>– Douane</li> <li>– Différents modes de transport</li> <li>– Logistique et supply chain</li> <li>– Entreposage</li> </ul>	Jeudi 11.03.2010 et Vendredi 12.03.2010	9.00 – 12.30 heures et de 13.30 – 17.00 heures

	Dates	Horaire
<b>Module 3: Marketing international</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition et place du marketing en entreprise</li> <li>- Différences culturelles</li> <li>- Principales stratégies marketing à l'international</li> <li>- Marketing international stratégique</li> </ul>	Jeudi 25.03.2010 et Vendredi 26.03.2010 et Samedi 27.03.2010	9.00 – 12.30 heures et de 13.30 – 17.00 heures (Samedi) de 08.30 – 12.30 heures
<b>Module 4: Instruments financiers à l'international</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modalités des règlements d'exportations</li> <li>- Présenter les modalités de financement des exportations</li> <li>- Risques et couvertures des contrats à l'exportation</li> <li>- Finance d'entreprise</li> <li>- Aides luxembourgeoises à l'exportation</li> </ul>	Jeudi 15.04.2010 et Vendredi 16.04.2010 et Samedi 17.04.2010	9.00 – 12.30 heures et de 13.30 – 17.00 heures (Samedi) de 08.30 – 12.30 heures
<b>Module 5: Management interculturel</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'est-ce que la culture, les valeurs, les normes?</li> <li>- Différentes dimensions culturelles et leurs implications dans les affaires à l'international</li> <li>- Gestion du temps, de l'espace et des relations interpersonnelles dans les différentes zones géographiques</li> <li>- Expatriation des cadres</li> <li>- Intégration au Luxembourg de collaborateurs étrangers</li> <li>- Comment l'entreprise peut intégrer les différences culturelles?</li> </ul>	Jeudi 29.04.2010 et Vendredi 30.04.2010	9.00 – 12.30 heures et de 13.30 – 17.00 heures
<b>Grand Oral<sup>(1)</sup>: Vendredi 20.05.2010 de 09.00 – 12.30 et de 13.30 – 17.00 heures</b>		
<sup>(1)</sup> Uniquement pour les participants qui s'inscrivent au cycle de formation entier		

Pour de plus amples informations, contactez Mme Martine Jodocy  
Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: [martine.jodocy@lsc.lu](mailto:martine.jodocy@lsc.lu) – [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)

## Luxembourg School for Commerce

# Soutenir les apprentis de la filière «Gestionnaire qualifié en logistique»

Avec la mise à disposition d'une vingtaine d'exemplaires du livre *Incoterms 2000* la «Luxembourg School for Commerce» (LSC) appuie et encourage les apprentis de la filière «Gestionnaire qualifié en logistique» du Lycée Technique de Bonnevoie (LTB). La formation à cette profession se fait en entreprise auprès d'un patron-formateur (partie pratique), accompagnée d'un enseignement à l'école (partie théorique). Le Lycée Technique de Bonnevoie est l'établissement scolaire assurant l'enseignement théorique de ce métier.

Lors de la remise des livres en présence d'apprentis de la profession de ges-

tionnaire qualifié en logistique, Jean-Marie Wirtgen, directeur du LTB, a remercié, pour son soutien précieux, la «Luxembourg School for Commerce», représentée par Roger Thoss, membre du Comité de direction de la LSC.

Ce geste de la LSC permet aux apprentis d'avoir accès aux règles officielles de la CCI (Chambre de Commerce Internationale) qui constituent la référence mondiale de la définition et de l'interprétation des termes commerciaux.

Le livre est un outil qui soutient l'apprenti dans l'accomplissement de ses tâches qui s'articulent notamment autour du transport de marchandises. Il



doit connaître et savoir utiliser les règles usuelles de la douane et de l'entrepôt, planifier les trajets, calculer les livrai-



sons, ainsi que l'entre-stockage dans l'entrepôt et sur les différents moyens de transport de façon optimale.

La «Luxembourg School for Commerce» gère chaque année environ 1.800 contrats d'apprentissage, dont 47 dans le domaine de la logistique pour l'année scolaire 2009/2010.

Parallèlement au pilier de la formation professionnelle initiale, l'offre de la «Luxembourg School for Commerce» repose sur deux autres piliers: la formation professionnelle continue et la formation universitaire.

Au niveau de la formation professionnelle continue, la LSC organise dans le domaine de la logistique la formation «Global logistics and supply chain management». Elle cible les entreprises et particuliers dont l'activité comprend la fourniture, le marketing, la production, la distribution, le transport et le stockage de biens.

Avec la création de la «Luxembourg School for Commerce», la Chambre de Commerce entend renforcer son rôle d'acteur de référence en matière de formation, que ce soit pour satisfaire les

attentes des entreprises ou des employés et ceci tant au niveau de la formation professionnelle initiale qu'au niveau de la formation professionnelle continue. ■

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Luxembourg School for Commerce

7, rue Alcide de Gasperi – Luxembourg/Kirchberg – L-2981 Luxembourg

Tél.: (+352) 42 39 39-220 – Fax: (+352) 42 39 39-820 – [www.lsc.lu](http://www.lsc.lu)

## Luxinnovation – LSC – Chambre des Métiers

# Former au «Management de l'Innovation»



Innover doit être un impératif pour les entreprises luxembourgeoises et non plus simplement, une stratégie alternative. Innover constitue

une démarche qui s'apprend, et qui est accessible à tous les individus.

Mais qu'est vraiment l'innovation? Comment innover de façon systéma-

tique? Quelles ressources et capacités sont nécessaires à une organisation pour innover? Et surtout, comment vendre son innovation sur les marchés pour la première fois?

Partant de ce constat et de ces interrogations, le cycle de formation au «Management de l'innovation», organisé par Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche, la «Luxembourg School for Commerce» (LSC) et la Chambre des Métiers, s'adresse pour la quatrième année consécutive à tous les organismes publics ou privés, de toutes tailles, et de tous secteurs.

L'édition 2010 de ce cycle, «Techniques de management de l'innovation», se déroulera de mars à mai 2010 au Centre de Formation Chambre de Commerce.

Les objectifs, outre d'apporter aux participants des techniques simples de management de l'innovation, sont:

- de révéler et de développer leur potentiel de créativité;
- d'évaluer leurs capacités à innover et à installer un véritable processus d'innovation dans l'entreprise;

- d'améliorer ou de concevoir de manière efficace de nouveaux produits, services et processus;
- de développer et de vendre l'innovation sur leurs marchés.

Composée de 5 modules d'une journée chacun (9h00 – 17h30), la formation offre une variété de thématiques sur l'innovation à forte valeur ajoutée. Dispensées en langue française ou allemande, selon les formateurs, les sessions seront animées par des experts européens en la matière. Les participants ont la possibilité de s'inscrire à des modules individuels (350 €) ou au cycle entier (1.550 €).

Pour plus de détails sur le nouveau cycle de formation aux «Techniques de Management de l'Innovation» et sur les modalités d'inscription, veuillez consulter le programme et vous inscrire à l'adresse suivante: <http://lsc.lu/index.php?type=art&id=2346>

Pour plus d'informations: Luxembourg School for Commerce  
 Mme Muriel Morbé – Conseillère en formation – Chambre de Commerce  
 Tél.: (+352) 42 39 39-220 – E-mail: [muriel.morbe@lsc.lu](mailto:muriel.morbe@lsc.lu) ou  
 Chambre des Métiers: Mme Christiane Hoffmann – Chef de Service  
 formation professionnelle continue  
 Tél.: (+352) 42 67 67-246 – E-mail: [christiane.hoffmann@cdm.lu](mailto:christiane.hoffmann@cdm.lu)  
 Luxinnovation: M. Lionel Cammarata – Chef de projet  
 Tél.: (+352) 43 62 63-1 – E-mail: [lionel.cammarata@luxinnovation.lu](mailto:lionel.cammarata@luxinnovation.lu)

## Programme

# Cycle de formation aux «Techniques de Management de l'Innovation»

12/03/2010 – Module 1

**Innovationsmanagement im Überblick – Von der Strategie zum erfolgreichen Produkt** (Allemand)  
 Janine Thurnherr – Helbling Management, Consulting AG, Zürich, Schweiz

23/03/2010 – Module 2

**Systematisch Ideen generieren und bewerten – Methoden, Tipps und Tricks** (Allemand)  
 Janine Thurnherr – Helbling Management, Consulting AG, Zürich, Schweiz

13/04/2010- Module 3

**Analyse fonctionnelle du besoin ou comment établir le cahier des charges fonctionnel d'un produit ou d'un service** (Français)  
 Bernard Yannou – Professeur en Ingénierie de la conception, Ecole Centrale, Paris, France

07/05/2010 – Module 4

**L'innovation de services** (Français)  
 Bernard Yannou – Professeur en Ingénierie de la conception, Ecole Centrale, Paris, France

21/05/2010 – Module 5

**Développer et vendre l'innovation sur ses marchés – le marketing de l'innovation** (Français)  
 Bernard Adriaensens – Managing-Partner BAA, Nivelles, Belgique

## Girls' Day – Boys' Day

# Présentez votre métier aux jeunes: inscrivez-vous!



Devenue incontournable depuis sa création, la journée d'action *Girls' Day – Boys' Day* se déroule le 22 avril prochain. Souhaitant être une initiative complémentaire à l'orientation professionnelle scolaire, la

journée veut rapprocher filles et garçons du monde du travail. Il s'agit d'inciter les jeunes à diversifier leurs choix professionnels, choix souvent très limités, soit par un manque d'information, soit par la persistance de stéréotypes.

Le *Girls' Day – Boys' Day* fait découvrir aux jeunes les métiers et professions dits atypiques pour les filles et les garçons.

Le *Girls' Day – Boys' Day* permet également aux entreprises de prendre contact avec une future ressource humaine.

Les entreprises partenaires du *Girls' Day – Boys' Day* sont de toutes tailles et représentent aussi bien le secteur de l'industrie que celui des services et de l'artisanat.

Pour aider les jeunes à construire leur avenir professionnel, chaque entreprise peut prendre part à l'initiative *Girls' Day – Boys' Day* et accueillir quelques jeunes filles/garçons. Pour ce faire, il suffit de remplir le bulletin ci-dessous.

Des renseignements détaillés se trouvent sur le site web [www.girls-day.lu](http://www.girls-day.lu), [www.boys-day.lu](http://www.boys-day.lu).

## Coupon-réponse • A remplir en lettres majuscules

### Je souhaite/Nous souhaitons recevoir des renseignements supplémentaires et la fiche d'inscription:

Nom de l'entreprise: \_\_\_\_\_

Nom de la personne de contact: \_\_\_\_\_

Fonction: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Cochez si vous êtes intéressé(e) par la séance d'information:

10.02.10 de 9 à 11h (volet Girls' Day)

ou

10.02.10 de 14 à 16h (volet Boys' Day)

### Envoyez le coupon-réponse à l'une des adresses suivantes s.v.p.:

Jacqueline Kandel, Cid-femmes  
B.p. 818 • L-2018 Luxembourg • Fax: (+352) 24 10 95-95  
Nicole Jemming, Service à l'égalité des chances  
B.P. 145 • L-4002 Esch-sur-Alzette • Fax: (+352)547383-690





# PROGRAMME DE FORMATION FÉVRIER-MARS 2010

INTITULÉ	DATES	HORAIRE	PRIX
<b>MANAGEMENT DE LA QUALITÉ</b>			
S Découvrir la norme ISO 9001: enjeux et bénéfices d'une démarche qualité	22.02.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Audit interne Qualité ISO 9001	03 et 04.03.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION</b>			
S Recueil et analyse des besoins en formation: Mieux construire son plan de formation	25 et 26.02.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Formation pour formateurs de proximité en entreprise: Pour une intégration réussie des jeunes en contrat d'apprentissage	01.03 et 13.04.2010	8.30 – 17.00 heures et 8.30 – 12.00 heures	300 €
S Recruter de manière efficace	08.03.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Gespräch in schwierigem Umfeld führen	10 et 11.03.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Conduire et gérer un projet de formation	18 et 19.03.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>MARKETING ET COMMERCIAL</b>			
S Optimisez la relation avec vos clients	01, 02 et 12.03.2010	8.30 – 17.00 heures et 8.30 – 12.00 heures	550 €
S Traitez les critiques et les non-conformités de manière assertive	02.03.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Programmation, développement et mise en œuvre du plan de communication	09 et 23.03.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Erfolgreich verhandeln – wenn es um mehr als einen guten Preis geht	11 et 12.03.10	8.30 – 17.00 heures	390 €
<b>DROIT</b>			
S Droit du travail	10, 15, 17, 22 et 24.03.2010	18.30 – 20.30 heures	300 €
S Réglementation d'aspects spécifiques d'une relation de travail	18 et 19.03.2010	8.30 – 17.00 heures et 8.30 – 12.30 heures	300 €
<b>GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE</b>			
S Initiation aux normes comptables internationales IAS/IFRS	4, 11 et 18.03.2010	8.30 – 12.30 heures	300 €
S Savoir lire et comprendre un bilan et un compte de profits et pertes	15 et 16.03.2010	14.00 – 18.00 heures et 8.30 – 17.00 heures	300 €
S Gestion et calcul des salaires	17 et 19.03.2010	8.00 – 17.00 heures	390 €
<b>FISCALITÉ</b>			
S Procédure fiscale des entreprises en matière d'impôts directs	01.03.202010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Fiscalités des rémunérations et avantages extra-légaux	04.03.202010	8.30 – 12.30 heures	150 €
<b>SÉCURITÉ, SANTÉ ET ENVIRONNEMENT</b>			
S Elaboration d'un concept de sécurité incendie	05.03.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
<b>EFFICIENCE PERSONNELLE ET ASSERTIVITÉ</b>			
S Affirmez-vous au quotidien	15 et 16.03.2010	9.00 – 17.00 heures	390 €
<b>ORGANISATION ET SECRÉTARIAT</b>			
S Techniques de résolution de problèmes et stratégie de prise de décision	25.02.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Professionelles und effizientes Maschinenschreiben	03 et 05.03.2010	8.30 – 12.30 heures	195 €
S Secrétaires efficaces	04, 05 et 11.03.2010	8.30 – 17.00 heures	550 €
<b>MANAGEMENT, LEADERSHIP ET TEAMWORK</b>			
S Savoir gérer son équipe	09 et 10.03.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
<b>COMMUNICATION</b>			
S Erfolgreiche Rhetorik: Die Kunst sich in Gesprächen zu behaupten	25 et 26.02.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Développer son potentiel relationnel afin de mieux communiquer	03 et 04.03.2010	8.30 – 17.00 heures	450 €
S Schwierige Kundengespräche – Professioneller Umgang mit Kunden	08 et 09.03.2010	8.30 – 17.00 heures	390 €
S Rédiger pour être lu et compris	19.03.2010	8.30 – 17.00 heures	230 €
<b>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)</b>			
S Référencement des sites Web	24.02.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
S Web-writing: Comment rédiger et structurer pour le web	17.03.2010	8.30 – 17.00 heures	195 €
<b>BUREAUTIQUE</b>			
S Excel – Calculs avancés	22.02.2010	8.30 – 12.00 heures	150 €
S Excel – Gestion d'une liste et tableaux croisés dynamiques (pivot tables)	22.02.2010	13.30 – 17.00 heures	150 €
S Access – Utilisateur de bases de données	01.03.2010	8.30 – 17.00 heures	220 €
S PowerPoint – Initiation	08.03.2010	8.30 – 17.00 heures	220 €
S Excel – Graphiques	15.03.2010	8.30 – 12.00 heures	150 €
S Excel – Liaisons	15.03.2010	13.30 – 17.00 heures	150 €
<b>LANGUES</b>			
S Perfectionnement en expression française – Grammaire et conjugaisons	23.02 – 25.03.2010	13.00 – 14.30 heures	195 €
S Séminaire organisé en partenariat avec l'OLAP et la Chambre des Métiers			

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à:  
Luxembourg School for Commerce

**Siège:** 7, rue Alcide de Gasperi  
Luxembourg-Kirchberg

**Adresse postale:** L-2981 Luxembourg  
**T:** (+352) 42 39 39-220

**W:** info@lsc.lu – www.lsc.lu  
**F:** (+352) 42 39 39-820



# Comment obtenir un cofinancement étatique pour la formation?



Il est d'usage d'affirmer que la plupart des entreprises investissent dans la formation de leurs salariés. Or, elles ne bénéficient pas toutes du cofinancement de l'Etat en matière de formation, qui s'élève à 10 % net d'impôt du montant investi en formation. C'est pourtant une chose relativement facile. Pour les soutenir dans leurs démarches d'accès à cette aide financière, l'Institut National pour le développement de la Formation Professionnelle Continue (INFPC) met à leur disposition une large palette d'outils.

La procédure qui permet d'accéder au cofinancement est facile à mettre en œuvre. Elle impose d'abord à l'entreprise de définir ses besoins en formation à travers des projets qu'elle doit classer selon sept catégories prédéfinies par le législateur: Langues, Informatique, Management, Finances/Comptabilité/Droit, Qua-

lité/ISO/Sécurité, Technique/Métiers, Adaptation au poste de travail.

Ensuite, pour pouvoir chiffrer avec précision les coûts de formation, l'entreprise doit recenser les frais éligibles relatifs à chaque projet. Les principaux types de frais éligibles sont les salaires des participants et des formateurs internes, les factures émises par les formateurs externes ainsi que les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration liés aux actions de formation.

En ce qui concerne les types de formation, l'entreprise peut faire valoir à la fois, les formations internes (prestées par des salariés de l'entreprise), les formations externes (prestées par des offreurs de formation), ainsi que les formations engendrées par des nouvelles embauches ou des mutations internes.

L'opération suivante consiste à regrouper l'ensemble des données dans un tableau prédéfini, qui fait partie intégrante de la demande de cofinancement.

Si le montant total de l'investissement en formation est inférieur ou égal à 75.000 €, il suffit de présenter un *Bilan annuel* auprès du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, au plus tard cinq mois après la fin de l'exercice d'exploitation. Si l'investissement en formation est supérieur à 75.000 €, l'entreprise est tenue de déposer, au préalable, une *Demande d'approbation*, qui n'est autre qu'une estimation des frais et ce, au plus tard trois mois après le début de l'exercice exploitation. Après clôture de l'exercice d'exploitation, elle dispose également d'un délai de cinq mois pour présenter un *Rapport final* qui fait état des dépenses réelles.

Actuellement, environ 900 entreprises introduisent une demande de cofinancement.

## ■ Formulaire, notice explicative, formation, simulateur

L'INFPC accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de leurs demandes de cofinancement et leur propose plusieurs outils qui leur facilitent la tâche.

- **Formulaire:** il s'agit des supports obligatoires à utiliser pour toute demande de cofinancement.
- **Notice explicative:** ce document commente chaque case des formulaires et fournit tous les modes de calcul et indications sur les justificatifs à produire.
- **Simulateur du montant du cofinancement:** après avoir complété une dizaine de cases sur le portail **www.lifelong-learning.lu**, le simulateur calcule un montant approximatif du cofinancement.
- **Formation:** cette formation d'une journée fournit toutes les informations nécessaires à la réalisation d'une demande de cofinancement en bonne et due forme. Sa valeur ajoutée est constituée par un cas pratique qui place le stagiaire en situation.
- **Séance d'information:** contrairement à la formation, la séance d'information pose uniquement le cadre législatif du cofinancement de la formation.
- **Portail **www.lifelong-learning.lu**:** l'espace entreprises du portail rassemble l'entièreté des informations et documents indispensables à l'élaboration des demandes de cofinancement. ■

Pour plus d'informations sur les demandes de cofinancement:

Institut National pour le développement de la  
Formation Professionnelle Continue – INFPC

38, rue de l'Avenir – L-1147 Luxembourg

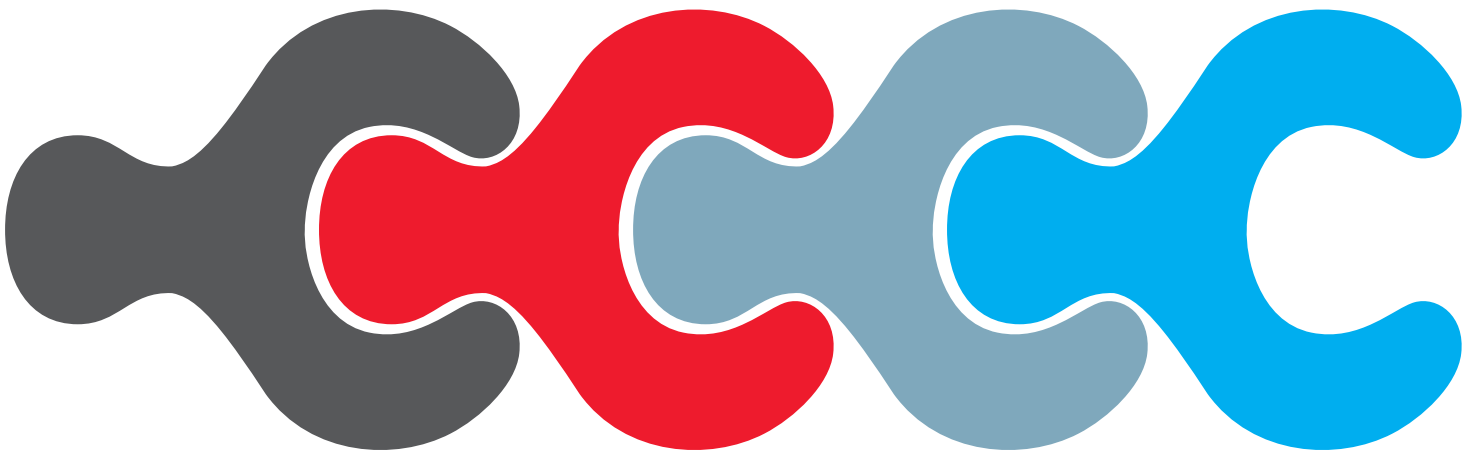
M. Claude Betzen – Tél.: (+352) 46 96 12-214

E-mail: [claudettebetzen@infpc.lu](mailto:claudettebetzen@infpc.lu) – [www.infpc.lu](http://www.infpc.lu) – [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)

LOGISTICS  
MANAGEMENT  
FORUM  
2010  
24-25.02

# THE LOGISTICS MEETING OF LUXEMBOURG AND THE GREATER REGION

JOIN THE WORLDWIDE LOGISTICS AND SUPPLY CHAIN EXPERTS  
IN THE HEART OF THE GREATER REGION



Supported by



THE GOVERNMENT  
OF THE GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG  
Ministry of the Economy and Foreign Trade





## THE LOGISTICS MANAGEMENT FORUM 2010

is dedicated to logistics professionals from Luxembourg, the Greater Region and beyond. This Forum will include private and public business leaders, institutions and organisations with an interest in the logistics industry. This Forum provides a unique networking opportunity for exchanging ideas, sharing best practices and meeting industry experts.

The Forum is being organised by Luxembourg-based organisations and industry experts, who will assess the strategic positioning of the country, in terms of the logistics sector, and determine its potential and its relationship with the Greater Region of SAAR-LOR-LUX.

## NEVER CHANGE A WINNING TEAM!

The format for the 2010 edition will be the same as in 2009: conferences and workshops alongside a dedicated exhibition fair in a most conducive setting.

### Forums and conferences:

The topics will give rise to active discussions and encourage visitors, guests and speakers to share opinions and “success stories” relating to current issues. The forums and conferences will be held in a purpose-designed room at the heart of the venue.

### Workshops:

Specialist workshops addressing specific industry challenges will be debated by an expert audience and, depending on the interest level in each workshop, parallel sessions may be run simultaneously.

### Exhibition Area:

Participants can also take advantage of the special exhibition area to meet clients, suppliers, partners or colleagues in one of the many informal meeting areas.

### Business Lounge:

A public space reserved for professional meetings.

## WHO IS CONCERNED BY THIS LOGISTICS DEDICATED “HUB”?

- Public institutions, local authorities, economic development agencies, chambers of commerce, advertising agencies, associations... all the institutions responsible for promoting logistics platforms.
- Industry experts and operating companies involved in air, road, and railway or sea/river transportation.
- Storage and major property developers of logistics infrastructures.
- Major integrators, traditional and express transport companies.
- International professional associations.
- Reliable technological solutions.
- Training institutes, universities, colleges and human resources departments.
- Consulting services and supply chain management (SCM).



# 24<sup>th</sup> - 25<sup>th</sup> FEBRUARY, 2010

## TEN GOOD REASONS TO SIGN UP FOR THE LOGISTICS MANAGEMENT FORUM 2010

1. To present your solutions to a specific and international target audience.
2. To consolidate client relationships.
3. To develop new partner contacts and strengthen links with your existing partners.
4. To meet new prospects.
5. To focus your logistics team around the Logistics Management Forum 2010 project.
6. To find out the latest technologies and competition.
7. To optimise your market knowledge of Luxembourg and the Greater Region.
8. To consolidate your position in the logistics industry, which is expanding rapidly in the Luxembourg market.
9. To raise your profile.
10. To present, test and refine your strategy.

Logistics Management Forum 2010 provides a unique opportunity to spend two days with the best minds in the industry. Don't miss out! Book your space now.

## FOUR FLEXIBLE PACKAGES

1. Sponsor all or part of the Forum and take advantage of promoting the event to a target audience.
2. Hold a presentation to demonstrate your knowledge in the exhibition area.
3. Organise a conference or workshop.
4. For maximum visibility, choose the "personal-tailoring" option, in which each solution is focused on your key messages.

Please contact us to discuss which package would best suit your requirements.

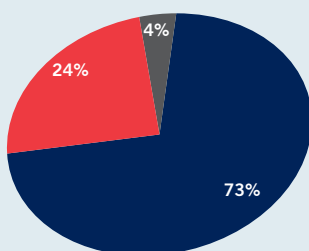
## MEDIA PLAN

Media plan intended for visitors will be launched in Autumn 2009 with online visitor registration at the same time. Every exhibitor will receive 250 guest cards for their clients, prospects and partners. As this is an event of general interest for Luxembourg, all press professionals will be invited to learn about the logistics sector's major developments.

## VISITOR PROFILE & SATISFACTION

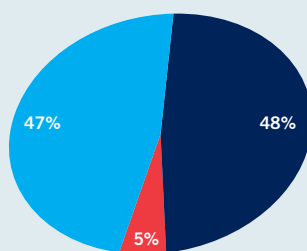
The forum and its conferences, announced in a targeted media plan, attracted a majority of decision-makers from Luxembourg, the Greater Region and beyond. With an extremely high level of satisfaction, the content of the event met the audience expectations. A great majority of visitors stated that they would certainly visit LMF 2010.

INTENTION TO VISIT IN 2010



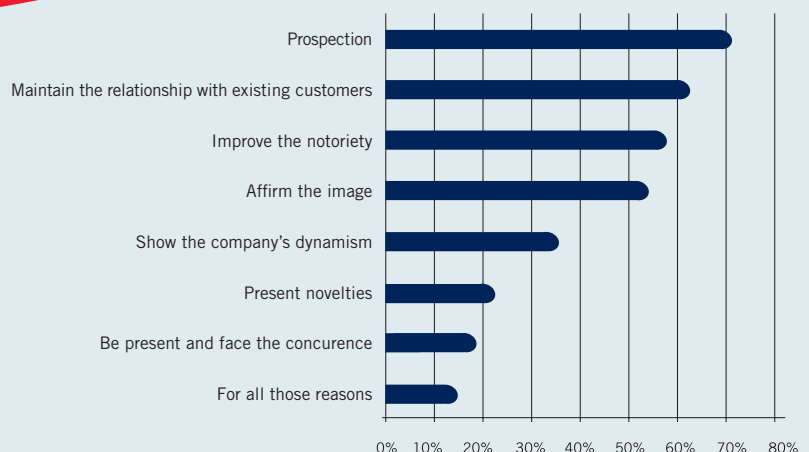
- will certainly visit in 2010
- will probably visit in 2010
- does not know yet

VISITOR SATISFACTION



- more interesting than 2009
- less interesting than 2009
- as interesting as 2009

REASONS FOR PARTICIPATING





## PRACTICAL GUIDE\*

### Dates

24<sup>th</sup> and 25<sup>th</sup> February 2010

### Organisation

Luxexpo, in collaboration with GC PARTNER SA



### Location

Luxexpo  
10, Circuit de la Foire Internationale  
L-1347 Luxembourg-Kirchberg

### Programme and schedule

#### Wednesday 24/02/2010

14.00: Forum opening  
15.00-19.30: Opening ceremony and conferences

#### Thursday 25/02/2010

9.30: Welcome buffet for exhibitors  
10.00: Forum opening  
11.00-17.00: Workshops and conferences  
18.00: Forum closing

### Admission price

2-day Forum "Pass": 30 €

### Contact

Ms Claude Louys  
GC PARTNER SA  
Mobile: +352 621 317 488  
Fax: +352 26 44 06 38  
E-mail: info@lmf.lu

\* Subject to alternation without notice

In collaboration with



[WWW.LUXEXPO.LU](http://WWW.LUXEXPO.LU)



FEEL IT LIVE!



## Formation sur le cofinancement de la formation en entreprise

Mardi 9 février 2010	Français	Mardi 4 mai 2010	Français
Mardi 23 février 2010	Français	Mardi 11 mai 2010	Français
Mardi 2 mars 2010	Allemand	Mardi 18 mai 2010	Français
Mardi 9 mars 2010	Luxembourgeois	Mardi 8 juin 2010	Français
Mardi 16 mars 2010	Français	Mardi 15 juin 2010	Français
Mardi 27 avril 2010	Français	Mardi 6 juillet 2010	Français

Les formations ont lieu de 9h00 à 17h00 à l'INFPC. Les frais de participation s'élèvent à 170 €. Merci de vous inscrire via le site Internet [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu) ou en téléphonant à Anne Schockmel. Tél.: (+352) 46 96 12-212.

## Séance d'information sur le cofinancement de la formation en entreprise

Mercredi 24 février 2010	Français	Mercredi 11 mars 2010	Anglais
Jeudi 3 mars 2010	Allemand	Mardi 23 mars 2010	Français

Les séances d'information ont lieu de 16h30 à 18h00 à l'INFPC. La participation est gratuite. Merci de vous inscrire via le site Internet [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu) (Agenda) ou en téléphonant à Carmen Richardy au (+352) 46 96 12-215.

17 décembre 2009

# Remise des certificats «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants»

Le jeudi 17 décembre 2009 a eu lieu dans les locaux de la Chambre de Commerce, la remise des certificats aux lauréats de la formation «Management d'entreprise pour cadres et dirigeants». Cette formation, organisée par la Luxembourg School for Commerce (LSC) et l'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL), en partenariat avec HEC Ecole de Gestion de l'Université de Liège et la Chambre des Métiers a pour objectif de doter le dirigeant d'entreprise, mais également les cadres amenés à assurer de plus grandes responsabilités, des compétences nécessaires pour mener à bien leur tâche de gestionnaire performant dans un environnement instable, complexe et de plus en plus concurrentiel. Il s'agit d'un

programme de perfectionnement à la gestion d'entreprise et d'appui au développement des entreprises ciblant plus particulièrement les dirigeants d'entreprise. Pour cette 4<sup>e</sup> promotion, 17 participants issus majoritairement de petites

et moyennes entreprises luxembourgeoises étaient inscrits et 3 d'entre eux ont clôturé la formation par la remise et la soutenance d'un mémoire professionnel. Le lancement de la 5<sup>e</sup> promotion est prévu pour la rentrée 2010. ■



1,2,3,GO

## Speed coaching: dix minutes pour convaincre!

**D**ans le cadre de son parcours interrégional de plan d'affaires 1,2,3,GO, l'a.s.b.l. Business Initiative a organisé une séance de Speed Coaching le mercredi, 27 janvier 2010 au siège de la Banque et Caisse d'Épargne de l'État de Luxembourg. L'occasion pour les futurs créateurs d'entreprises innovantes en Grande Région de tester gratuitement leur projet d'entreprise en recevant des avis professionnels d'experts lors de séances de 3x20 minutes. Une conférence sur le thème «*De l'idée d'entreprendre au projet d'entreprise*» a rassemblé les membres du réseau 1,2,3,GO, des entrepreneurs, ainsi que différentes personnalités du milieu économique et politique en Grande Région.

La 10<sup>e</sup> édition du parcours interrégional de plan d'affaires 1,2,3,GO est lancée. Comme chaque année, les porteurs de projets déjà inscrits au parcours ont eu l'occasion de participer à une séance de Speed Coaching sous condition de remplir les quatre critères d'accès: avoir un projet innovant qui est économiquement faisable, qui est implanté en Grande Région (Belgique francophone, Grand-Duché de Luxembourg, Lorraine, Sarre et Rhénanie-Palatinat) et qui ne bénéficie pas encore d'un financement par du capital à risque. Une vingtaine de porteurs de projet aux idées originales a profité de cet accompagnement.

Qu'est-ce que le Speed Coaching? C'est un concept qui permet aux futurs

créateurs d'entreprises innovantes de tester leur projet en temps réel auprès des experts du réseau 1,2,3,GO. Chaque candidat dispose de 3 fois 20 minutes pour rencontrer individuellement 3 coachs. Les 10 premières minutes lui permettent de présenter les aspects principaux de son projet, à savoir: le profil de l'entrepreneur, l'innovation du concept et le marché ciblé. Les 10 minutes restantes sont réservées aux coachs pour donner leur feedback constructif à chacun des candidats.

L'objectif de cette action est de permettre aux futurs entrepreneurs de vérifier la valeur et la faisabilité des projets, de recevoir des conseils de professionnels et de multiplier les contacts.

La soirée, placée sous le patronat du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur du Luxembourg, a été ouverte par un mot d'accueil de Tom Theves, Conseiller de Gouvernement auprès dudit ministère, puis suivi d'une conférence de Mohamed Bayad ayant pour sujet: «*De l'idée d'entreprendre au projet d'entreprise*». Mohamed Bayad, professeur à l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises de l'Université de Nancy 2) a exposé au public les démarches à suivre pour concrétiser son projet d'entreprise de façon réussie en évitant les risques les plus courants.

Avec 25 ans d'expérience en Entrepreneuriat, Gestion des Ressources Humaines et Management des Organisations, il a pu illustrer ses propos à l'aide de nombreux exemples concrets.

Par la suite, Gila et Dominique Paris, lauréats 1,2,3,GO de l'édition 2008-2009, ont partagé leur expérience du parcours en témoignant de la création de leur portail artistique en ligne *CultureInside*. Cette plateforme Internet met en relation artistes et amateurs d'art sur un réseau social international et propose une place de marché dédiée à l'art.

À l'issue de la conférence, les bons et loyaux services de trois coachs 1,2,3,GO





expérimentés, Philippe Fourneau de l'entreprise High Track (BE), Philippe Schmitt de Stratégie et Valeurs (FR) et Luc Henzig de PricewaterhouseCoopers (LU) ont été loués. Ces trois coachs ont, en effet, accompagné et évalué de nombreux projets innovants.

Les discussions se sont prolongées ensuite lors d'un cocktail-networking offert par la Banque et Caisse d'Épar-

gne de l'Etat de Luxembourg, où les participants ont eu l'occasion de s'entretenir avec les orateurs et experts dans une ambiance détendue.

Créé en 2000 par Business Initiative asbl en collaboration avec la Chambre de Commerce du Luxembourg, la FEDIL et Luxinnovation, 1,2,3,GO est une initiative qui vise à stimuler la création d'entreprises innovantes en

Grande Région. Chaque année, un parcours de plan d'affaires est organisé lors duquel les porteurs de projets innovants sont accompagnés gratuitement par les coachs issus du réseau interrégional 1,2,3,GO composé de 350 experts et entrepreneurs. En fin de parcours, les meilleurs plans d'affaires sont récompensés par un soutien financier et une visibilité médiatique accrue. ■

## Appel à projets

**Vous avez un projet innovant?**

Rendez-vous sur [www.123go-networking.org](http://www.123go-networking.org) et déposez une courte description de votre projet via le formulaire en ligne.

S'il est accepté par notre comité de lecture selon les 4 critères d'accès (innovation, faisabilité économique, avoir le siège en Grande Région, ne pas être financé par du capital à risque), vous entrez dans le réseau 1,2,3,GO et recevrez du coaching gratuit pour l'élaboration de votre plan d'affaires!

### NOS PARTENAIRES FINANCIERS :



### NOS PARTENAIRES MÉDIAS :



### ORGANISÉ PAR :



**Créez votre entreprise innovante!**

Des entrepreneurs aident des entrepreneurs

**1,2,3,GO**

**123GO LOANS**

- Un réseau d'experts de la Grande Région
- Coaching gratuit
- Parcours annuel de plan d'affaires
- 65 000€/an de soutien financier
- Renseignements et inscription gratuite en toute confidentialité sur notre site web

[www.123go-networking.org](http://www.123go-networking.org)



## Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité a.s.b.l.

## Quand la **qualité** l'emporte

**E**vénement phare de l'association du Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité (MLQ), l'organisation annuelle du Prix Luxembourgeois de la Qualité donne lieu chaque année à une prestigieuse soirée de gala, au cours de laquelle le MLQ dévoile les noms des lauréats.

Lors de la soirée de l'édition 2009 qui s'est déroulée le 20 novembre dernier, Mars Di Bartolomeo, ministre de la Santé, a remis les prix aux lauréats de l'année 2009 devant un parterre de quelque 200 invités.

BPM-Lux dans la catégorie TPE, Coplaning (PME), et le Centre de Transfusion Sanguine de la Croix-Rouge Luxembourgeoise (Grand Organisme d'utilité publique) se sont vus récompenser par les Prix Luxembourgeois de la Qualité. Les Mentions sur la Voie de l'Excellence ont été accordées à: Arcoop (TPE), Préfalux (Grande entreprise), Goblet Lavandier & Associés Ingé-

nieurs-Conseils SA (PME), Laboratoires d'Analyses Médicales KetterThill, et LuxairTours SA (tous PME).

Jos Gloden, secrétaire général du MLQ, a souligné les parallèles étonnants existant entre les organismes primés, qui se distinguent par une volonté de se mesurer aux autres, une curiosité permanente d'identifier les meilleures pratiques et le fait qu'ils sont tous certifiés par rapport à des standards, ou qu'ils ont déjà remporté d'autres prix.

Les évaluateurs, formés par le MLQ, ont, quant à eux, souligné l'engagement exemplaire des directions amenant les organismes à une maîtrise des processus, une satisfaction du personnel, de bons résultats financiers et donc la pérennisation de ces entreprises.

Le Prix luxembourgeois de la Qualité est devenu un puissant outil marketing pour les lauréats et il suscite de plus en plus l'intérêt du grand public comme l'a prouvé la présence de la presse lors

de la remise des prix et la large couverture qu'elle a fait de l'événement dans les médias.

Depuis que le référentiel a été retravaillé, sans que les différents volets du modèle européen sur lequel le Prix est fondé soient négligés, le nombre de ses participants a augmenté. Le MLQ assure déontologie et confidentialité et offre des formations individuelles à chaque candidat et en faisant signer «la charte de confidentialité et de déontologie» à chaque évaluateur.

Cette initiative est soutenue par le ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et par l'Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS). Elle est sponsorisée par PricewaterhouseCoopers, l'Entreprise des Postes et Télécommunications et Goodyear.

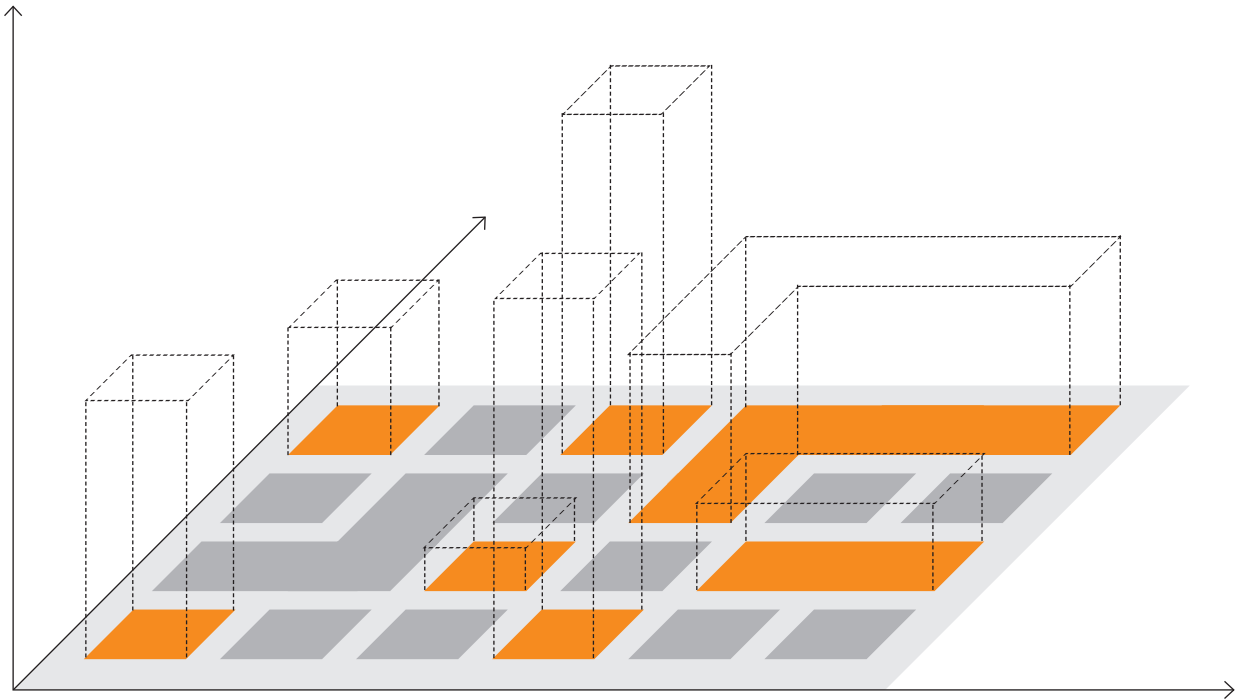


Le ministre de la Santé, Mars Di Bartolomeo, a remis les prix aux dirigeants des entreprises BPM-Lux dans la catégorie TPE, Coplaning (PME), et le Centre de Transfusion Sanguine de la Croix-Rouge Luxembourgeoise (Grand Organisme d'utilité publique)

Pour de plus amples informations, contactez le: Mouvement Luxembourgeois pour la Qualité a.s.b.l.

Tél.: (+352) 54 55 80-580 – E-mail: [info@mlq.lu](mailto:info@mlq.lu) – [www.mlq.lu](http://www.mlq.lu)

**6.500** m<sup>2</sup> modulables  
pour vos conférences et réunions



**6.500 m<sup>2</sup>** modulables, un véritable espace de travail adaptable à la dimension de vos conférences et réunions. Idéalement placée au Kirchberg, au cœur du quartier d'affaires, la Chambre de Commerce vous offre un cadre prestigieux doté d'outils technologiques récents pour faire de vos évènements un véritable succès.

**4** grandes salles de conférences

**36** salles de formation

**650** places de parking privé

## CENTRE DE CONFERENCES

+352 42 39 39 – 240

@ events@cc.lu



Commission européenne

## Prix européen 2010 de la vidéo sur l'esprit d'entreprise: deuxième!



La Direction générale des entreprises et de l'industrie de la Commission européenne invite pour la deuxième fois, les cinéastes imaginatifs, à participer au Prix européen 2010 de la vidéo sur l'esprit d'entreprise (EEVA 2010).

Ce prix de la vidéo sur l'esprit d'entreprise comprend trois catégories: «L'esprit d'entreprise: un style de vie différent», «L'esprit d'entreprise: défis et satisfactions», «L'esprit d'entreprise: une voie vers le futur». Dans chaque catégorie, un pre-

mier prix, un second prix et un troisième prix récompenseront les meilleures vidéos qui recevront respectivement la somme de 3.333 €, 2.222 € et 1.111 €. En outre, cinq des meilleurs concurrents de 25 ans maximum, qui n'ont obtenu aucun des neuf prix dans les catégories citées ci-dessus, gagneront 555 € chacun.

La compétition est ouverte à toutes les personnes physiques et morales qui sont des citoyens ou des résidents d'un Etat membre de l'Union européenne, de Norvège, d'Islande, du Liechtenstein, de Croa-

tie, de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, du Monténégro, d'Albanie, de Serbie, de Turquie et d'Israël.

Le Prix européen de la vidéo sur l'esprit d'entreprise fait partie de la semaine européenne des PME, initiative ayant pour but de promouvoir l'esprit d'entreprise en Europe et d'informer les entrepreneurs des petites et moyennes entreprises (PME) sur les aides dont elles disposent au niveau européen, national, régional et local.

Les participants peuvent s'inscrire jusqu'au 9 avril 2010 via le site Internet:

[ec.europa.eu/eeva2010](http://ec.europa.eu/eeva2010)



## Deux sorties, une entrée

**L**e CRP Henri Tudor a annoncé récemment que deux nouvelles entreprises, OneTree Technologies et Noemi Concept, sont sorties de son incubateur technologique Technoport® pour voler de leurs propres ailes et que Symfo International SA a été officiellement acceptée au sein de l'incubateur.

Acceptée dans l'incubateur en novembre 2004, OneTree Technologies est spécialisée dans la saisie et la structuration des connaissances des entreprises dont elle se sert pour créer des systèmes informatiques.

Créée en 2005, Noemi Concept est, pour sa part, une entreprise issue de travaux de recherche du CRP Henri Tudor.

Elle offre une alternative originale en matière de services IT pour les entreprises qui n'ont ni le budget ni l'organisation interne nécessaires pour avoir leur propre service informatique.

Bien qu'installées dans de nouveaux locaux, les deux sociétés maintiennent une étroite collaboration avec le Technoport® via le «Réseau d'Innovation Technoport».

Symfo International SA, qui a fait sa récente entrée au sein de l'incubateur technologique, développe des outils de collecte de données pour les entreprises pharmaceutiques et instituts de recherche réalisant des essais cliniques sur de nouveaux appareils médicaux ou médicaments. Com-

binant traçabilité totale et facilité d'utilisation, les solutions technologiques de Symfo sont en conformité avec les règles des organismes de régulation américain et européen, ainsi que ceux des grands pays émergents tels que la Chine.

Les fondateurs de Symfo sont des spécialistes issus du monde médical et technologique, dotés d'excellentes références sur le marché américain. Soutenue par Eurefi et CD-PME, l'entreprise entend accélérer son développement sur le marché international et devenir un partenaire reconnu en matière de gestion des essais cliniques. Cette nouvelle arrivée porte à 14 le nombre d'entreprises hébergées sur le site. ■

---

## Conférences

---

## Les «mardis de la propriété intellectuelle»

**S**ensibiliser aux principes généraux de la propriété intellectuelle et acquérir les réflexes essentiels pour l'intégrer au quotidien, tels sont les objectifs des «mardis de la propriété intellectuelle». Troisième édition du cycle à succès sur le thème de la propriété intellectuelle, ces conférences se tiendront tous les mardis 2, 9, 16, et 23 mars de 18h00 à 20h00 au Centre de Conférences de la Chambre de Commerce.

Organisé par Luxinnovation, l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche en collaboration avec l'Office de la Propriété Intellectuelle du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur, et le Centre de Veille Technologique et Normative du CRP Henri Tudor, ce cycle est ouvert

à toutes les personnes intéressées par les enjeux et les outils de protection de la propriété intellectuelle.

Quatre différentes thématiques seront proposées lors de ces conférences, toutes animées par des professionnels luxembourgeois de la propriété intellectuelle.

Grâce à une approche pragmatique et interactive illustrée d'exemples, ces séances d'information permettront de:

- découvrir ou élargir les connaissances en propriété intellectuelle;
- connaître les démarches à effectuer et identifier les acteurs de la propriété intellectuelle;
- informer sur les automatismes à avoir lors du processus de protection ou de valorisation d'une innovation;

- choisir la stratégie la plus appropriée à une situation.

A l'issue de ce cycle, les participants auront acquis les principes fondamentaux leur permettant de mettre en œuvre de bonnes pratiques dans la gestion au quotidien de leurs innovations.

La participation aux séances d'information est gratuite.

Il est possible de suivre les modules proposés dans leur intégralité ou partiellement, selon les disponibilités de chacun.

Les présentations seront dispensées en langue française. ■

Pour plus d'informations sur les «mardis de la propriété intellectuelle» et sur les modalités d'inscription, veuillez contacter Luxinnovation: M. Frédéric Melchior – E-Mail: [frederic.melchior@luxinnovation.lu](mailto:frederic.melchior@luxinnovation.lu)

Pour rester informé sur le programme et les différentes thématiques proposées,

consultez régulièrement le site Internet de Luxinnovation:

[www.luxinnovation.lu](http://www.luxinnovation.lu) ainsi que le Portail luxembourgeois de l'innovation et de la recherche: [www.innovation.public.lu](http://www.innovation.public.lu)

LUXINNOVATION GIE – Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche  
7, rue Alcide de Gasperi – L-1615 Luxembourg – Kirchberg – Tél.: (+352) 43 62 63-1 Fax: (+352) 43 81 20

## Avis de la Chambre de Commerce sur le budget de l'Etat 2010

# Comment renforcer la compétitivité et la croissance endogène?

**P**our la deuxième fois consécutive dans le magazine *Merkur*, la Chambre de Commerce analyse quelques-uns des aspects de ses revendications majeures en termes de réformes structurelles à la lumière du programme gouvernemental, en général, et du Budget 2010 dernièrement voté, en particulier.

Comme elle juge utile de le rappeler, la «*loi la plus importante de l'année*» constitue l'opportunité par excellence de traduire le programme gouvernemental en politiques publiques tangibles. Le Budget 2010 ayant été voté le 18 décembre dernier, il importe d'apprécier dans quelle mesure celui-ci porte concrètement lesdites politiques, eu égard à l'impératif de compétitivité des entreprises nationales. Il s'agit dans la présente contribution de l'éducation et de la formation professionnelle, de la recherche et de l'innovation.

Les éléments indiqués entre parenthèses renvoient aux demandes formulées dans la publication «*Entreprise Luxembourg 2.0*»<sup>1</sup>.

## ■ L'amélioration de la compétitivité des entreprises demeure la priorité absolue en vue d'un développement durable de l'économie luxembourgeoise<sup>2</sup>

Pour rappel, selon la Chambre de Commerce, l'impératif de compétitivité revêt «*le caractère d'une véritable «clause horizontale compétitive» et, par conséquent, doit guider l'élaboration de toutes les décisions et initiatives politiques majeures*» (*Merkur*, décembre 2009).

La Chambre de Commerce salue le fait que le Budget 2010, contraint par

un contexte de forts déficits publics, n'inclut pas de hausse d'impôts à charge des entreprises, c'est-à-dire de dégradation de leur structure de coûts (→ *stabilité des cotisations sociales; non-augmentation des impôts à charge des entreprises*). En effet, inutile de rappeler les effets désastreux qu'impliquerait toute augmentation des coûts supportés par les entreprises nationales en termes de perte de compétitivité dans un contexte de reprise encore timide et alors que les mesures de relance (Plan de conjoncture du Gouvernement) n'ont pas terminé de produire leurs effets. A cet égard, la Chambre de Commerce renouvelle ses inquiétudes quant au paiement d'une **tranche indiciaire dans le courant de l'année 2010** (→ *consolidation de la compétitivité-coût; évolution des coûts salariaux en ligne avec la productivité*), laquelle frapperait de plein fouet la rentabilité des entreprises au moment précis où ces dernières devront progressivement se passer du soutien temporaire de la demande agrégée à travers le programme de relance.

La Chambre de Commerce dans le cadre de la Tripartite, espère que les partenaires s'entendront sur des mesures propres à réformer en particulier le système d'indexation automatique des salaires, lequel constitue une source de dégradation du coût salarial unitaire (→ *limitation de l'indexation à 1,5 fois le salaire social minimum; refonte du panier des biens sous-jacent à l'indexation*).

La littérature nationale et internationale en matière de compétitivité-coût fait appel plus spécifiquement à la notion de coût salarial unitaire (CSU). Vu l'importance de ce concept, la Chambre de Commerce souhaite rappeler l'utilité de

son recours et, plus généralement, l'importance, pour appréhender au mieux la question de la compétitivité, d'utiliser des indicateurs adéquats et pertinents pour procéder à des comparaisons de performance compétitive entre économies nationales. Cette position est également celle de la Banque centrale du Luxembourg qui a récemment publié quelques réflexions sur l'évolution du coût salarial unitaire (cf. Bulletin BCL 2009 – 3).

Selon certains, pour la période s'étendant de 2002 à 2008, il y aurait lieu de détecter une baisse cumulée pour le Luxembourg de 12 % du CSU réel, soit la diminution la plus forte des CSU à travers l'UE (avec la Pologne). De plus, en 2008, le CSU national aurait été, à l'exception de la Slovaquie, le CSU le moins élevé dans l'UE en termes de niveaux. Ces observations pourraient faire penser que ni l'évolution du CSU, ni son niveau ne portent préjudice à la compétitivité de l'économie du Grand-Duché. Cette analyse est toutefois critiquable à plusieurs égards.

Premièrement le choix du type de CSU n'est pas neutre. En effet, le CSU nominal rapporte le coût salarial total (charges patronales comprises) à la productivité apparente du travail, c'est-à-dire au volume de production réel de l'économie (PIB en termes réels). Il permet ainsi une comparaison des positions compétitives relatives des pays. D'autre part, le CSU réel, s'appuie sur le PIB nominal et rend compte simplement de la nature de la structure productive nationale, c'est-à-dire du partage en termes de distribution des richesses produites à travers les rétributions des facteurs de production travail et capital. En soi, il ne permet donc

<sup>1</sup> Téléchargeable gratuitement sur le site Internet de la Chambre de Commerce sous: [www.cc.lu/index.php?type=art&id=1688](http://www.cc.lu/index.php?type=art&id=1688)

<sup>2</sup> Cf. déclaration du Premier Ministre, formulée lors de la présentation du programme gouvernemental le 9 juillet 2009, quant à l'impératif de la compétitivité de l'économie luxembourgeoise en tant que condition indispensable du développement durable du pays: «*Une économie ne connaît de croissance durable que si elle est compétitive et qu'elle le reste*»

pas, *a priori*, de comparer de manière satisfaisante la capacité des entreprises nationales à offrir des biens et services de qualité à des prix compétitifs. La Chambre de Commerce tient à souligner que le CSU réel étant calculé sur base du PIB nominal, il est quelque peu «contaminé» par le déflateur du PIB, et donc sa pertinence réduite, en raison de la volatilité de ce dernier. Si le CSU s'est développé de manière favorable en termes de compétitivité, c'est largement imputable à la composante «déflateur du PIB» plutôt qu'à la productivité du travail ou encore à une très faible croissance de la rémunération par salarié. La baisse de la part salariale résulte d'une augmentation assez dynamique des prix de vente (en moyenne et après agrégation de tous les secteurs) de la production domestique. Par conséquent, l'interprétation des résultats dépend étroitement du type de CSU choisi.

Deuxièmement se pose la question de la période sélectionnée. Typiquement, la marge des profits baisse lors d'un ralentissement cyclique et

commence à augmenter à nouveau au moment où la reprise se fait sentir. Les résultats changent de manière significative lorsque la période est modifiée.

Or deux remarques s'imposent. D'abord, il est inquiétant, pour la compétitivité internationale d'un pays particulièrement petit et à degré d'ouverture extrêmement élevé, que les augmentations des coûts salariaux soient compensées par les prix de vente plutôt que par la progression de la productivité. Ensuite, une analyse au niveau agrégé peut cacher des différences notables entre branches de l'économie: ainsi, dans le cas d'une analyse sectorielle en termes de CSU réel, il apparaît que le secteur financier est à la base du recul du CSU réel. Le poids relatif élevé du secteur financier au Luxembourg rend donc la variable «PIB nominale» d'autant plus trompeuse d'une certaine façon. L'importance du secteur financier rend périlleuse l'évaluation du déflateur du PIB et, par conséquent, celle du CSU réel. Par conséquent, le recours à cet outil apparaît quelque peu hasardeux,

et encore plus en cette période de crise encore ancrée.

En matière de compétitivité nationale, le «Tableau de Bord Compétitivité» de l'Observatoire de la Compétitivité fait état d'une chute du classement du Luxembourg au niveau de la catégorie d'indicateurs de **compétitivité liée à productivité et au coût du travail**<sup>3</sup> (24<sup>e</sup> rang sur les 27 Etats membres de l'UE, soit une perte de 18 places en un an) (→ *évolution des coûts salariaux*). Le prochain «Bilan Compétitivité» qui sera disponible en automne 2010 et qui reprendra les chiffres de 2009 devrait confirmer cette baisse dans le classement international. En effet, au vu du recul marqué du PIB au cours de l'année 2009, l'évolution du CSU ne devrait pas aller en s'améliorant si des réformes structurelles fortes et courageuses ne sont pas mises en œuvre (voir aussi l'article intitulé **Evolution économique récente** dans cette édition de *Merkur*).

La Chambre de Commerce, en rappelant les conséquences d'une évolution



<sup>3</sup> Au total, le Tableau de Bord reprend 10 catégories d'indicateurs, à savoir: performances macro-économiques (1<sup>er</sup> rang sur les 27 Etats membres de l'UE); emploi (19<sup>e</sup> rang); productivité et coût du travail (24<sup>e</sup> rang); fonctionnement des marchés (13<sup>e</sup> rang); cadre institutionnel et réglementaire (6<sup>e</sup> rang); entrepreneuriat (18<sup>e</sup> rang); éducation et formation (24<sup>e</sup> rang); économie de la connaissance (10<sup>e</sup> rang); cohésion sociale (9<sup>e</sup> rang); environnement (22<sup>e</sup> rang)



désavantageuse du CSU, souhaite que des discussions soient engagées afin de déterminer des pistes concrètes permettant de renouer avec une évolution de nouveau plus favorable du CSU nominal et de la compétitivité-coût et prix au sens large.

Enfin, s'agissant de la problématique de compétitivité, la Chambre de Commerce salue le passage suivant du programme gouvernemental, qui constitue, selon elle, le point de départ d'une politique soucieuse d'éviter la dissociation entre le coût du travail et de la productivité: «*Le Gouvernement se doit de constater que l'inflation sous-jacente se trouve toujours à un niveau élevé. La stabilité des prix est une préoccupation majeure de toute politique économique*» (→ consolidation de la compétitivité-coût).

### ■ Adaptations au niveau du système d'éducation

Le programme gouvernemental inscrit l'éducation nationale comme un enjeu décisif de l'avenir du Luxembourg et énonce un certain nombre de principes auxquels souscrit la Chambre de Commerce, notamment amener le plus grand nombre à un diplôme qui réponde aux exigences du marché du travail, étendre et ancrer le concept de *Life Long Learning*, les offres de formation tout au long de la vie, créer de la cohérence entre formation initiale et formation continue et définir et développer les compétences requises en vue du développement économique et personnel (→ élargissement le plus vaste possible de l'offre de formation).

Les principes précités se déclinent dans le programme gouvernemental sous différents champs d'action possibles, à savoir notamment celui des compétences, celui de l'enseignement et de la maîtrise de la langue luxembourgeoise, les enseignements fondamental et secondaire, le métier d'enseignant, ainsi que les aspects de formation tout au long de la vie et de formation professionnelle. Il y a lieu de noter la volonté gouvernementale de poursuivre les efforts entrepris depuis 2004 pour adapter le système éducatif aux exigences économiques nouvelles qui s'imposent au Grand-Duché, en termes

de besoin de main-d'œuvre et de nécessité de développer une véritable croissance endogène fondée, entre autres, sur l'économie de la connaissance.

S'agissant de l'enseignement des langues, le programme gouvernemental met l'accent sur le «*multilinguisme comme un atout pour les habitants du pays*». Toutefois, il ne doit pas «*constituer un obstacle infranchissable pour un grand nombre d'élèves*» pour «*accéder à une qualification*». Aux yeux de la Chambre de Commerce, ces velléités gouvernementales vont dans le bon sens et, à cet égard, elle avait d'ailleurs fait des propositions précises en matière d'enseignement des langues allemande et française, sans pour autant négliger l'apprentissage de la langue luxembourgeoise (→ mise en place de deux filières parallèles, l'une donnant priorité au Français et l'autre à l'Allemand au niveau de l'enseignement primaire et secondaire).

De manière générale, et par référence à l'analyse de l'efficacité de la dépense publique, il y a lieu de veiller davantage à une amélioration de la performance du système d'éducation, compte tenu des moyens financiers employés.

### ■ Poursuite des réformes en matière de formation professionnelle

La formation professionnelle est l'un des axes de l'action gouvernementale des prochaines années. Il s'agit également d'un thème d'action publique sur lequel la Chambre de Commerce entend se positionner comme acteur incontournable et volontariste (voir création en 2009 de la «*Luxembourg School for Commerce*»). Il est notamment indiqué dans le programme gouvernemental l'entrée en vigueur de la réforme attendue de la formation professionnelle, d'ici la rentrée 2010-2011. Cette réforme fait suite à nombre d'adaptations, sur la période 2004-2009, du système national de formation professionnelle, en particulier:

- la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle (→ mieux répondre aux exigences communautaires et développer les concepts de formation tout au long de la vie),

- la loi du 19 novembre 2008 portant accès collectif à la formation professionnelle continue<sup>4</sup> (→ rendre l'accès collectif à la formation professionnelle moins restrictif et permettre au plus grand nombre de salariés de profiter de ce type de mesure).

Le programme gouvernemental met l'accent sur certains aspects de la réforme visée: il s'agit par exemple de garantir que l'information sur les offres de formation soit bien accessible aux élèves et à leurs parents, ainsi que de renseigner sur les professions et les métiers qui s'offrent aux plus jeunes. Cela implique donc de réorganiser les services d'orientation, en mutualisant et en rationalisant les moyens d'action au sein d'une structure commune en charge d'informer sur les possibilités d'études et de formations (initiales ou continues). Il faut de ce point de vue saluer la possibilité, depuis juillet 2009, pour des organes tels que les Services de psychologie et d'orientation scolaires (SPOS) d'accéder aux informations de l'ADEM concernant les stages et les postes d'apprentissage ouverts (→ réaliser une structure unique d'orientation).

De surcroît, le programme gouvernemental indique que sera implémenté l'Observatoire de la Formation (initié par l'Institut National pour le Développement de la Formation professionnelle continue), afin de rendre accessibles aux services d'orientation et des écoles les informations relatives aux besoins de formation des entreprises (→ réformer en profondeur le système d'orientation).

La poursuite de la réforme sur la formation professionnelle (cf. loi du 19 décembre 2008) va exiger un effort de longue haleine de la part du ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle, vis-à-vis notamment de l'adoption progressive de l'ensemble des règlements grand-ducaux nécessaires à la mise en œuvre concrète des modalités de la loi précitée.

Du point de vue du Budget 2010, il est prévu d'octroyer à la section «Service de la formation professionnelle» du ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, un budget de 47.596.500 EUR, comparé à 43.706.979 EUR au budget voté

<sup>4</sup> Voir Bulletin économique *Actualité & tendances*, n° 6 «Bilan de la législature 2004-2009», mai 2009

# Les Journées de l'Economie

Mercredi 10 et jeudi 11 février 2010

Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg

## Le Luxembourg dans la Grande Région : un potentiel de croissance économique durable



© Christian Aschman

### Mercredi 10 février 2010 : de 14h00 à 17h45

Le Luxembourg et la Grande Région : synergies au service de la compétitivité des entreprises

- Intervention de la ministre des Classes moyennes et du Tourisme
- Les biotechnologies : un axe de développement pour la Grande Région
- Le secteur des télécommunications et du broadcasting : une activité de pointe
- La logistique pour servir le marché européen : un atout pour la Grande Région
- Les écotechnologies : un secteur d'avenir
- La R & D au service de la compétitivité

### Jeudi 11 février 2010 : de 8h45 à 12h40

L'attractivité du Luxembourg et de la Grande Région

- La perception du Luxembourg par les entrepreneurs et groupes internationaux
- Quels outils de financement au service de l'attractivité ?
- Une gouvernance au service de l'attractivité
- Sorties de crise - intervention de Patrick Artus et Olivier Pastré
- Intervention du ministre de l'Economie et du Commerce extérieur

Intervenants confirmés à ce jour : Jeannot Krecké (Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur), Françoise Hetto-Gaasch (Ministre des Classes moyennes et du Tourisme), Serge Allegrezza (directeur général, Observatoire de la compétitivité), Patrick Artus (économiste), Bernard Bihain (CEO, Genclis), Robert Dennewald (président, Eurobéton), Pascal Gauthier (directeur général, Etablissement Public Foncier de Lorraine), Pierre Gramagna (directeur général, Chambre de commerce), Luc Henzig (associé, PricewaterhouseCoopers), Bernard Herman (ancien CEO, Dexia Asset Management), Hubert Jacobs van Merlen (président et CEO, IEE), Ferdinand Kayser (président et CEO, SES Astra), Didier Mouget (Managing Partner, PricewaterhouseCoopers), Olivier Pastré (économiste), François Pélissier (président, Ecologgia), Fernand Rippinger (CEO, CFL Cargo), Nicolas Soisson (directeur, Fedil - Business Federation)

Plus d'informations et formulaire d'inscription disponibles sur  
[www.economydays.lu](http://www.economydays.lu)

Sous le patronage de:



Conférence organisée par:



En collaboration avec:



Partenaires média:



2009, soit un effort sensible de la part du Gouvernement qui souligne le caractère prioritaire que revêt la formation professionnelle.

Il faut en outre noter plusieurs lignes budgétaires qui font leur apparition dans le Budget 2010, à savoir

- Art. 12.305, Code 04.34 – Mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle, pour un montant «non limitatif» de 800.000 EUR,
- Art. 32.020, Code 04.34 – Indemnités complémentaires aux indemnités d'apprentissage dues aux personnes adultes en formation sous contrat d'apprentissage, pour un montant «non limitatif» de 4.477.455 EUR,
- Art. 32.021, Code 04.34 – Congé individuel de formation: indemnités compensatoires, pour un montant «non limitatif» de 654.010 EUR,
- Art. 41.050, Code 04.34 – Dotation dans l'intérêt du fonctionnement du Service de la formation professionnelle, pour un montant «non limitatif» de 4.106.299 EUR.

### ■ Poursuite du développement de l'Université du Luxembourg

Le développement et le bon fonctionnement du système universitaire national est l'un des éléments de structure essentiels à l'essor d'une croissance endogène qualitative fondée sur l'innovation et l'économie de la connaissance. Depuis sa création, l'Université du Luxembourg a constamment obtenu des moyens supplémentaires à son développement, combinés à des moyens alloués également aux structures de recherche nationale telles que les centres de recherche. En 2010, 72 millions EUR seront consacrés à l'Université en termes de participation aux dépenses courantes et cet effort public sera complété par d'autres dépenses de la part du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Par exemple, ce dernier participera, à concurrence de 1 million EUR en 2010, aux frais de fonctionnement de l'institut d'enseignement et de recherche doctoral et postdoctoral en droit procédural (poste

nouveau). La Chambre de Commerce ne peut que soutenir ce type d'initiative (→ *introduction d'un master dédié à la formation de juriste-linguiste*).

Le Budget 2010 prévoit également la mise en œuvre du nouveau programme quadriennal conclu entre l'Etat et l'Université. Conformément aux recommandations de la Chambre de Commerce<sup>5</sup>, le programme gouvernemental annonce que «*s'agissant de la mission de recherche, le Gouvernement veillera à ce que l'Université concentre les moyens sur un nombre restreint de priorités ayant un fort potentiel de développement et à ce que la recherche enrichisse l'enseignement prodigué à l'Université*»<sup>6</sup>. Un de ces axes constitue sans aucun doute le plan d'action «Technologies de la Santé», dont la contribution financière à l'Université (article 03.1.41.011) s'élèvera à 19,106 millions EUR en 2010. Un deuxième article budgétaire concerne aussi spécifiquement ce plan d'action (5,350 millions EUR au profit du CRP-Santé). Ce plan constitue l'un des axes de diversification de l'économie luxembourgeoise et devrait permettre au Luxembourg de créer un centre de compétences international dans le domaine de la biologie moléculaire (→ *renforcer la coopération entre l'Université du Luxembourg et les acteurs de l'économie, et ce afin de mieux pouvoir répondre aux besoins de ces derniers*).

### ■ Un système national d'innovation plus lisible, plus interconnecté avec le monde extérieur et plus performant

Concernant l'innovation, il est à souligner que les subventions allouées à la recherche-développement et à l'innovation en application de la législation en la matière, n'apparaissent plus en tant que telles en 2010, mais en contrepartie, le fonds spécial de l'innovation a été créé (voir ci-dessous). Les dotations relatives à cet article budgétaire s'élevaient à 19 millions EUR au compte 2008, et à 20 millions EUR au titre du budget voté 2009. A ce sujet, le précédent Gou-

vernement a eu l'occasion d'agir fortement dans le cadre du plan de relance du printemps dernier. La loi du 5 juin 2009 – Promotion de la recherche, du développement et de l'innovation<sup>7</sup>, fait suite au projet de loi relatif à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation (RDI) adopté par le Gouvernement le 6 mars 2009 dans le cadre de la mise en œuvre du «Plan de conjoncture du Gouvernement». Elle s'inscrit comme un ensemble de dispositions relatives à l'axe «préparation de l'après-crise» du plan de relance élaboré par les pouvoirs publics (→ *poursuivre le soutien à la recherche publique et privée en s'assurant de l'efficacité des dépenses publiques engagées*).

Tout en se fondant sur des mécanismes de soutien existants d'ores et déjà au niveau national en matière de recherche-développement, la loi étend le nombre de régimes d'aide R&D, en épuisant toutes les marges de manœuvre établies par le nouvel encadrement communautaire 2006/C323. Ainsi, elle introduit des régimes spécifiques pour les études de faisabilité techniques à réaliser préalablement au lancement d'un projet d'innovation, pour la protection de la propriété intellectuelle (régime dédié aux PME), de même que pour la création de jeunes entreprises innovantes. Les aides couvrent également, outre les innovations de produits, les innovations de procédés et d'organisation, ainsi que les services de conseil en innovation auxquels une entreprise peut recourir.

Enfin, la loi prévoit la création d'un fonds spécial de financement dédié à la R&D, ce que la Chambre de Commerce salue vivement: le Fonds de l'innovation ainsi défini n'est ni doté de la personnalité juridique, ni de l'autonomie financière et administrative. Il est placé «*sous l'autorité des ministres ayant l'économie et les finances dans leurs attributions*». Dans le cadre de la loi RDI, il est en effet difficile de prédire les besoins annuels des fonds, notamment dans le cadre de dépenses s'échelonnant sur plusieurs exercices. La créa-

<sup>5</sup> Actualité & Tendances n° 7 «Entreprise Luxembourg 2.0», juin 2009, p. 61

<sup>6</sup> Programme gouvernemental annexé à la déclaration gouvernementale de monsieur le Premier Ministre, p. 83

<sup>7</sup> Egalement nommée loi du 5 juin 2009 ayant pour objet: 1. la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation; 2. les missions de l'Agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche; 3. la création d'un Fonds spécial pour la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation et modifiant la loi modifiée du 27 juillet 1993 ayant pour objet: 1. le développement et la diversification économiques; 2. l'amélioration de la structure générale et de l'équilibre régional de l'économie



tion d'un Fonds évite donc de devoir fixer annuellement le montant exact des fonds nécessaires pour le prochain exercice budgétaire, ce qui confère à cet outil de financement une flexibilité particulièrement appréciable en ces temps de difficultés budgétaires.

S'agissant précisément de l'alimentation de ce fonds spécial, celle-ci relève notamment, et pour l'essentiel, de dotations budgétaires de l'Etat et de recettes d'emprunt à contracter le cas échéant par l'Etat. Pour 2010, il est à noter que l'alimentation normale s'opère à hauteur d'un peu plus de 29 millions EUR, le programme de dépenses se déclinant principalement sous la forme de régimes et de mesures d'aide à concurrence de 26,8 millions EUR.

La Chambre de Commerce salue par ailleurs la dotation au Fonds National de la Recherche qui s'accroît à nouveau de manière substantielle pour atteindre 40,3 millions en 2010 contre 28,2 millions en 2009 (+42,91 %) et 27,36 millions en 2008 (+47,29 %). Le FNR répond en effet à un besoin de développement tant quantitatif que qualitatif du secteur de la recherche au Luxembourg. La Chambre de Commerce se montre

satisfaite de la promotion renforcée en ce qui concerne la politique publique en matière de RDI, tout en rappelant qu'elle atteindra quelque 0,6 % du PIB en 2010 (0,51 % en 2009), soit toujours significativement en deçà de l'objectif de Lisbonne (1 %).

Toujours est-il que l'efficience des moyens investis, ainsi que les retombées potentielles dégagées doivent primer sur des considérations se limitant au niveau des moyens financiers engagés (*→ fusionner là où cela s'imposera les laboratoires de recherche publics travaillant sur des thématiques identiques, → utiliser la seconde génération des contrats de performance, → appliquer le principe de bonne gouvernance*).

La présente contribution tend à montrer que la «compétitivité» d'un pays est bien plus que les seules compétitivités-prix et -coût. La compétitivité d'un pays ne se mesure pas, en effet, uniquement à travers des indicateurs quantitatifs, mais également à la mesure d'indicateurs plus qualitatifs, tels que le système d'enseignement, la qualité de la formation professionnelle, la politique en matière de recherche, la qualité des infrastructures, etc. Aux yeux de la Chambre de Com-

merce, il est en réalité nécessaire, en vue d'une bonne appréciation de la compétitivité nationale, de tenir compte à la fois d'aspects tangibles, mesurables et comparables (dimensions prix et coûts) que d'aspects qualitatifs tels que ceux précités. Ainsi, les compétitivités-prix et -coût constituent la condition nécessaire d'un développement économique durable et ce n'est qu'à partir du moment où ces conditions sont satisfaites que les facteurs plus qualitatifs prennent toute leur importance, en permettant à un pays de se distinguer de ses principaux concurrents. Or, force est de constater, et le Bilan de compétitivité le confirme depuis maintenant plusieurs années, que c'est sur le front des indicateurs de compétitivité tangibles et comparables que le Luxembourg a le plus perdu de terrain au cours des dernières années. De ce point de vue, il sera de la responsabilité de la Tripartite de faire de l'enjeu de la compétitivité nationale, une priorité absolue. ■

## Balance des paiements du Luxembourg

# Forte baisse des échanges internationaux de biens et services

**L**a BCL et le STATEC annoncent que la balance courante des neuf premiers mois de 2009 se solde par un excédent de 2 milliards d'euros, contre 1.8 milliard à la même période de l'année précédente. Cette évolution est la résultante de fortes variations en sens contraire des soldes partiels.

Les opérations sur biens connaissent une régression de 23 % pour les exportations et de 27 % pour les importations par rapport aux neuf premiers mois de 2008. Durant cette période les chutes les plus marquées ont été notées pour les articles manufacturés en métaux communs (45 % pour les exportations et 41 % du côté des importations), ainsi que pour les

importations de combustibles minéraux, et les lubrifiants (43 %). Comme la balance commerciale du Luxembourg présente un déficit structurel important, la baisse des flux bruts, de surcroît encore plus importante en termes relatifs du côté des importations, entraîne une amélioration appréciable du solde commercial. Ainsi, le déficit dégagé par les transactions sur biens durant les neuf premiers mois de 2008 s'élevait à 3.1 milliards, pour revenir à un solde négatif de 1.9 milliard en 2009. Les deux tiers de cette amélioration du solde, soit 0.8 milliard, proviennent des transactions sur marchandises générales, alors que les autres opérations sur biens (en ce compris l'or

non monétaire) contribuent à hauteur de quelque 0.4 milliard à la résorption du déficit.

La nette diminution du solde excédentaire des échanges de services (régression de quelque 3.1 milliards sur les neuf premiers mois) trouve son origine dans un fléchissement des exportations (14 %) et des importations (10 %). La chute des exportations concerne tant les services financiers (18 %) que les services autres que financiers (7 %) pour lesquels les domaines les plus touchés sont le transport de marchandises, le négoce international et les services de publicité.

L'amélioration du solde du revenu des investissements est attribuable en



grande partie à un changement méthodologique intervenu à partir de 2009 dans l'évaluation du revenu des investissements de portefeuille qui se base désormais essentiellement sur une collecte «titre par titre» des encours mensuels des avoirs et engagements en titres de portefeuille.

Enfin, notons que l'amélioration substantielle du solde des transferts courants, dont le déficit de 1.4 milliard d'euros sur les trois premiers trimestres de 2008 revient à 0.7 milliard

en 2009, est à mettre en rapport avec la baisse prononcée des versements nets par la BCL à la Banque centrale européenne effectués dans le cadre de la réallocation du revenu monétaire dans la zone euro.

#### ■ Légère baisse des sorties nettes de capitaux dans le compte financier

Le compte financier s'est soldé par des sorties nettes de capitaux de 1,5 milliard d'euros au cours de trois premiers trimestres 2009, contre 1,9 milliard sur la période correspondante de 2008. Dans les différentes composantes du compte financier, les investissements directs et les produits financiers dérivés ont enregistré des sorties nettes respectives de 15,5 milliards d'euros et de 12 milliards. Ces sorties nettes ont été compensées en grande partie par des entrées nettes de 11 milliards dans les investissements de portefeuille et de 15 milliards dans les autres investissements.

Les sorties nettes d'investissements directs s'expliquent essentiellement par des prêts intragroupes. En revanche les flux sortants de 12 milliards sur produits financiers dérivés résultent des besoins de couverture des investisseurs résidents dans un contexte d'incertitudes accrues sur les marchés financiers.

Pour les investissements de portefeuille, les transactions sur titres de par-

ticipation ont occasionné des entrées nettes de 51 milliards d'euros sur les trois premiers trimestres de 2009, comparées à des entrées nettes de 32 milliards sur la même période de 2008. Du côté des avoirs, après avoir délaissé les placements dans les actions étrangères dans le contexte de la crise financière internationale, les résidents ont repris leurs investissements dans les actions étrangères, occasionnant des sorties de 10 milliards. Du côté des engagements, les non-résidents ont cessé, dès le mois de mars 2009, de rapatrier leurs capitaux placés essentiellement sous forme de parts d'OPC. Cela s'est traduit par des entrées de 61 milliards. En ce qui concerne les titres de créance, les résidents ont placé 62,5 milliards d'euros, essentiellement en instruments du marché monétaire. Les transactions des non-résidents sur titres de créance luxembourgeois sont restées, par contre, dominées par les obligations (17 milliards d'entrées) au détriment des instruments à court terme (5 milliards d'entrées). Au total, les transactions sur titres de créance se sont donc soldées par une sortie nette de 40 milliards d'euros au profit du reste du monde.

Dans les autres investissements (prêt et dépôts classiques), les entrées nettes de 15 milliards d'euros sont liées à une forte baisse des avoirs nets des institutions financières monétaires (BCL exclue). ■

**Tableau: Balance des paiements du Luxembourg**

Unité <sup>1)</sup> : Millions EUR	janvier – septembre 2008			janvier – septembre 2009		
	Crédit	Débit	Solde	Crédit	Débit	Solde
<b>COMPTE COURANT</b>	<b>160.885</b>	<b>159.068</b>	<b>1.817</b>	<b>121.495</b>	<b>119.482</b>	<b>2.014</b>
Marchandises	11.026	14.117	-3.091	8.457	10.339	-1.881
Services	36.848	21.274	15.574	31.573	19.088	12.486
Revenus	109.411	118.609	-9.199	77.946	85.791	-7.845
Transferts courants	3.600	5.068	-1.467	3.519	4.265	-746
<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	<b>33</b>	<b>218</b>	<b>-186</b>	<b>27</b>	<b>204</b>	<b>-177</b>
	<b>Avoirs</b>	<b>Engagements</b>	<b>Net</b>	<b>Avoirs</b>	<b>Engagements</b>	<b>Net</b>
<b>COMPTE FINANCIER <sup>2)</sup></b>			<b>-1.881</b>			
<b>Investissements directs <sup>3)</sup></b>	<b>-54.921</b>	<b>46.902</b>	<b>-8.019</b>	<b>-103.247</b>	<b>87.733</b>	<b>-15.515</b>
Opérations en capital et bénéfices réinvestis	-25.510	9.185	-16.325	-55.182	111.968	56.786
Autres opérations, Prêts intragroupes	-29.410	37.717	8.306	-48.066	-24.355	-72.30

	janvier – septembre 2008			janvier – septembre 2009		
	Avoirs	Engagements	Net	Avoirs	Engagements	Net
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>29.368</b>	<b>1.081</b>	<b>30.448</b>	<b>-73.017</b>	<b>83.892</b>	<b>10.875</b>
Titres de participation	44.527	-12.481	32.046	-10.453	61.368	50.914
Titres de créance	-15.160	13.562	-1.597	-62.564	22.524	-40.039
<b>Produits financiers dérivés</b>			<b>-8.053</b>			<b>-11.977</b>
<b>Autres investissements</b>	<b>-76.798</b>	<b>60.870</b>	<b>-15.928</b>	<b>49.839</b>	<b>-34.675</b>	<b>15.164</b>
<b>Avoirs de réserve</b>			<b>-329</b>			<b>-71</b>
<b>ERREURS ET OMISSIONS</b>			<b>249</b>			<b>-313</b>

Sources: BCL, Statec

<sup>1)</sup> Chiffres provisoires, des différences peuvent apparaître en raison des arrondis

<sup>2)</sup> Pour le compte des opérations financières, un signe positif indique une entrée, un signe négatif une sortie; pour les avoirs de réserves, un signe positif correspond à une diminution, alors qu'un signe négatif correspond à une augmentation des avoirs

<sup>3)</sup> Pour les investissements directs, les avoirs se réfèrent aux investissements directs du Luxembourg à l'étranger et les engagements aux investissements directs de l'étranger au Luxembourg

## STATEC

# Sortie technique de récession au troisième trimestre 2009

Le 6 janvier 2010, le STATEC a procédé à la première estimation du produit intérieur brut (PIB) pour le troisième trimestre 2009. Les taux de croissance ont à cette occasion été révisés à la baisse pour les trois trimestres précédents. Les séries trimestrielles du PIB et des principaux agrégats sont publiées corrigées des variations saisonnières (cvs).

D'après les chiffres préliminaires et avec un taux de croissance de 4,2 % au troisième trimestre 2009 (T3 2009) par rapport au deuxième trimestre de la même année (T2 2009), le Luxembourg serait ainsi sorti *techniquement* de la récession, cette dernière étant définie par deux trimestres consécutifs de croissance négative.

### ■ Fortes corrections à la baisse

En ce qui concerne les révisions à la baisse des taux de croissance trimestriels du 4<sup>e</sup> trimestre 2008 et des premier et deuxième trimestres 2009, le tableau ci-dessous en présente un résumé.

L'ampleur de ces corrections souligne la très grande volatilité de la croissance économique au Luxembourg, tout comme elle met en lumière le véritable impact de la crise sur la santé de l'économie luxembourgeoise. Afin de mieux appréhender l'ampleur de ce fléchissement économique et de le mettre en relation avec les taux de croissances habituels, il est rappelé que la croissance économique luxembourgeoise moyenne historique récente (1985-2008) a été de l'ordre de +5,3 % par an.

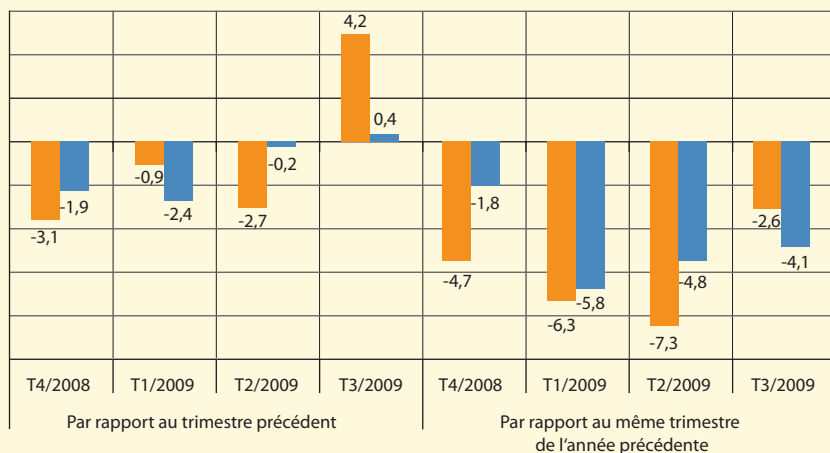
### ■ Pas de triomphalisme

Au troisième trimestre 2009, l'évolution du PIB en volume a donc été positive, de l'ordre de 4,2 % par rapport au trimestre précédent. En rythme annuel (T3 2009 comparé à T3 2008), la croissance demeure toutefois largement négative, à hauteur de -2,6 %. Le graphique ci-après met en lumière les performances économiques trimestrielles entre le 4<sup>e</sup> trimestre de 2008 et le 3<sup>e</sup> trimestre de 2009, au Luxembourg ainsi qu'en moyenne de la zone euro (histogramme en pointillé). Il y apparaît qu'en matière de progression trimestrielle, l'évolution au Luxembourg reste significativement en-deçà de la performance moyenne observée au sein de la zone euro entre le T4 2008 et le T2 2009. Ce n'est qu'au

Trimestre	Ancienne valeur	Nouvelle valeur révisée
T4 2008	-3,9 %	-4,7 %
T1 2009	-6,3 %	-5,9 %
T2 2009	-7,3 %	-5,3 %



## Rapport trimestriel



Sources: STATEC (janvier 2010), Eurostat (décembre 2009)

troisième trimestre de l'année 2009 que la performance de l'appareil de production nationale dépasse celle observée en zone euro. Or, ce rebond est en grande partie mécanique.

### ■ Les perspectives à court terme restent mitigées et hautement incertaines

Le **secteur financier** progresse de 3,4 % au T3 2009 par rapport au trimestre précédent (T2 2009). Comparé à 2008, la performance du secteur financier demeure néanmoins largement négative: -4,2 % par rapport au même trimestre de l'année 2008 (après des replis en rythme annuel de respectivement 10,8 % et 7,8 % aux premier et deuxième trimestres). Il sera particulièrement intéressant de suivre les performances du secteur financier au 4<sup>e</sup> trimestre 2009, la crise financière s'étant véritablement déclenchée au cours du trimestre en question après la faillite de la banque Lehman Brothers fin septembre 2008. S'agissant du secteur phare de l'économie luxembourgeoise, la Chambre de Commerce rappelle que des incertitudes majeures subsistent, notamment en ce qui concerne l'avenir du secret professionnel, l'évolution à l'échelle communautaire du traitement fiscal de l'épargne et la consolidation du secteur bancaire au niveau international. En même temps, en ce qui concerne l'évolution plus récente du secteur, du mois de novembre 2008 au mois de novembre 2009, la somme des bilans est en baisse de 18,9 % d'après

les chiffres de la BCL. Le nombre de banques inscrites sur la liste officielle au 30 novembre 2009 est de 148 (comparé à 152 fin 2008).

En ce qui concerne l'**industrie**, la performance en rythme annuel reste aussi largement négative, bien que ces performances se redressent quelque peu de trimestre en trimestre: -26,1 % au T1; -23,1 % au T2 et -16,2 % au T3, et ceci en progression annuelle. Dans la dernière édition de sa publication mensuelle «*Conjoncture Flash*», le STATEC estime que l'industrie européenne s'approche de la fin du déstockage industriel et que le «*4<sup>e</sup> trimestre devrait rester bien orienté*». L'industrie luxembourgeoise devrait d'ailleurs tirer profit de ces évolutions au niveau européen.

Le secteur de la **construction** enregistre un taux de croissance positif au T3 2009 par rapport au T3 2008 (+1,2 %), évolution largement amplifiée par le programme de relance économique du Gouvernement. En effet, pour ce qui est du secteur résidentiel et en matière d'autorisations de bâtir, le recul au cours de ce même trimestre est de l'ordre de 5 % par rapport à la même période 2008.

Pour ce qui est du **secteur commerce, transports et communications**, la progression reste négative au T3 2009: -3,2 % en comparaison avec le même trimestre en 2008. Notons qu'au T2 2009, le recul avait encore été de -9,6 % (-6,1 % pour le T1 2009). Cette évolution est largement due au recul de la dépense de consommation finale

des ménages, lequel est estimé à -0,7 % au T3 2009 par rapport au T3 2008 (-1,3 % au T2 contre +0,6 % au T1).

En termes de demande agrégée, il faut encore noter que la **formation brute de capital fixe** reste significativement déprimée, à -24,3 % au T3 2009 par rapport au même trimestre de l'année 2008 (-9,3 % au T2 et -1,2 % au T1, en rythme annuel). La FBCF totale incluant celle des administrations publiques, la chute au niveau de la FBCF privée est plus spectaculaire encore. Cet état de fait a donné lieu à une analyse détaillée dans le cadre de l'enquête Eurochambres (voir le dossier *Merkur* du mois de décembre 2009). Selon la Chambre de Commerce, les perspectives d'investissement sont à mettre en rapport avec les indicateurs relatifs au climat des affaires qui témoignent, au niveau national, de la frilosité et des inquiétudes des entreprises ainsi que de la prudence quant à une reprise économique encore non garantie et, au mieux, fort timide.

En guise de conclusion, la Chambre de Commerce salue les performances meilleures qu'attendues au 3<sup>e</sup> trimestre 2009, tout en rappelant leur nature volatile. Elle souligne également les nombreuses incertitudes qui subsistent (secteur financier, atténuation progressive des effets du plan de relance, évolution de la demande de consommation des ménages dans le contexte d'une dégradation du marché de l'emploi, etc.) et met en garde contre tout risque d'immobilisme réformatrice éventuelle suite à cette sortie technique de récession.



## Avis aux entreprises

# Participation du Luxembourg à la réalisation de l'enquête IMD et WEF sur la compétitivité

Dans le contexte des analyses annuelles sur la compétitivité internationale des pays et des classements en la matière, les entreprises luxembourgeoises seront invitées au cours des prochaines semaines à participer à deux enquêtes lancées à une échelle mondiale, en l'occurrence celle de l'institut IMD (International Institute for Management Development, Lausanne) et celle du WEF (World Economic Forum, Genève).

Par ce biais, les entreprises luxembourgeoises participant aux enquêtes précitées contribuent à ce que le Grand-Duché puisse figurer dans ces rapports internationaux.

La première enquête qui sera envoyée aux entreprises concerne le rapport intitulé «*The World Competitiveness Yearbook 2010*» de IMD qui contient des statistiques internationales comparatives et des indicateurs de compétitivité des économies. Les indicateurs couverts par cette enquête concernent la performance économique, l'efficacité de la gouvernance publique, celle de l'environnement des affaires et la qualité des infrastructures. Le questionnaire afférent sera adressé à un échantillon d'environ 450 entreprises installées au Luxembourg, représentatif de tous les secteurs d'activité et des différentes tailles des entreprises de l'ensemble du secteur privé, en vue de demander leur appréciation quant aux facteurs de compétitivité du Grand-Duché. Les questionnaires seront envoyés aux entreprises par la Chambre de Commerce et **le délai de réponse est fixé au 15 mars 2010.**

La seconde enquête concerne le «*Global Competitiveness Report 2010-2011*» du WEF, pour lequel il est demandé aux entreprises de donner leur appréciation quant à l'environnement socio-économique et quant aux facteurs influençant leur capacité d'entreprendre. L'objectif de l'enquête menée auprès des chefs d'entreprise est de rassembler des informations clés permettant d'évaluer les facteurs de compétitivité et de croissance de plus de 135 pays et d'établir des comparaisons à une échelle internationale. Ces derniers questionnaires sont envoyés aux entreprises par la Chambre de Commerce et **le délai de réponse est fixé au 28 avril 2010.**

Les rapports IMD et WEF sur la compétitivité sont considérés comme des instruments de référence et de *benchmarking* en matière de compétitivité à une échelle mondiale. En termes d'image de marque et de promotion, ainsi que pour illustrer la compétitivité du site luxembourgeois par rapport à d'autres sites concurrents, il est important pour le Grand-Duché de figurer dans ces deux rapports. De telles études internationales permettent de promouvoir le Luxembourg en tant que site d'implantation, mais également de souligner les facteurs structurels qui doivent être améliorés pour renforcer la compétitivité de l'économie luxembourgeoise.

Toutes les réponses seront traitées de manière strictement confidentielle. La Chambre de Commerce présentera les principaux résultats de ces études internationales dans le cadre d'un communiqué de presse et d'une publication dans le Merkur (rubrique «Economie»).

Le Département Economique de la Chambre de Commerce se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire: e-mail: [eco@cc.lu](mailto:eco@cc.lu), tél.: (+352) 42 39 39-350. ■

# Projets de loi soumis pour avis à la Chambre de Commerce

Nous reproduisons en annexe les projets de loi et les projets de règlements grand-ducaux dont la Chambre de Commerce a été saisie pour avis. Une copie intégrale des projets sous rubrique peut être obtenue sur simple demande auprès de la Chambre de Commerce, tél.: (+352) 42 39 39-354/332 et peut être téléchargée sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu) (rubrique «Avis»).

## ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département Environnement

Projet de règlement grand-ducal modifiant et complétant l'annexe II du règlement grand-ducal modifié du 18 janvier 2005 relatif aux déchets des équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la limitation d'emploi de certains de leurs composants dangereux. (3575BFR)

## ■ Ministère de la Sécurité Sociale

Projet de règlement grand-ducal fixant les coefficients d'ajustement prévus à l'article 220 du Code de la sécurité sociale. (3576WMMR)

## ■ Ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur

Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 22 juin 2000 transposant la directive 96/98/CE du Conseil du 20 décembre 1996 relative aux équipements marins ainsi que la directive 98/85/CE de la Commission du 11 novembre 1998 modifiant la directive 96/98/CE du Conseil relative aux équipements marins. (3577SAN)

Avant-projet de règlement grand-ducal actualisant le règlement grand-ducal du 20 décembre 1999 concernant l'établissement de l'indice des prix à la consommation – Actualisation annuelle de la pondération de l'indice. (3578WMMR)

Projet de loi-cadre relative aux services dans le marché intérieur. Amendements gouvernementaux. (3490bisEGE/LLA)

Projet de règlement grand-ducal fixant les informations répétées substantielles relatives aux communications commerciales. (3581BJO)

## ■ Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Transports

Projet de règlement grand-ducal ayant pour objet a) la transposition en droit national de la directive 2007/59/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relative à la certification des conducteurs de train assurant la conduite de locomotives et de trains sur le système ferroviaire dans la Communauté; b) de créer un cadre réglementaire relatif à la certification des conducteurs de trains assurant la conduite de locomotives ou de trains sur le réseau ferré luxembourgeois. (3579BFR)

## ■ Ministère des Finances

Projet de loi portant approbation des conventions évitant la double imposition et prévoyant la procédure y applicable en matière d'échange de renseignements sur demande. (3580TAN)

Projet de règlement grand-ducal déterminant les conditions de reconnaissance de prestataires d'autres Etats membres prévues à l'article 7 de la loi du ... relative à la profession de l'audit. (3582TAN)

## ■ Ministère des Classes Moyennes et du Tourisme

Projet de règlement grand-ducal portant modification du règlement grand-ducal du 19 février 2005 portant exécution de l'article 2 de la loi du 30 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes et instituant un régime d'aides en faveur des petites et moyennes entreprises. (3583EGE/LLA)

## ■ Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural

Avant-projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal modifié du 9 janvier 2006 fixant les mesures de protection contre l'introduction et la propagation d'organismes nuisibles aux végétaux ou aux produits végétaux. (3584SAN)

## ■ Ministère de la Santé

Avant-projet de règlement grand-ducal portant inscription de substances actives à l'annexe I de la loi modifiée du 24 décembre 2002 relative aux produits biocides. (3585SAN)

## Economie et finances

# Finance islamique: Aperçu des règles générales

La finance islamique se rapporte aux instruments financiers utilisés par les investisseurs qui souhaitent gérer leurs investissements dans le respect des valeurs de l'Islam. L'objectif de la finance islamique est le partage des bénéfices et des pertes entre celui qui apporte les capitaux et celui qui les utilise.

Ainsi, deux principes retiennent tout particulièrement l'attention:

- les apporteurs de capitaux «tiers» (comme par exemple les banques) ne peuvent en principe avoir de rôle pas-

sif, mais doivent au contraire se comporter en véritables «partenaires»; et

- l'interdiction de prêter de l'argent (avec intérêts) à des tiers.

La finance islamique est prudente à plusieurs égards. D'abord, la valorisation et la cotation de ces produits doivent être adossées à des actifs physiques réels (des biens immobiliers, des projets d'infrastructure ou encore des matières premières, comme le pétrole, l'aluminium ou le blé). Elles ne peuvent s'appuyer sur d'autres produits financiers.

Tout bénéfice qui proviendrait d'autres produits financiers – en particulier l'intérêt – serait considéré comme de l'usure (*riba*), contraire aux principes du Coran, et devrait par conséquent être purifié suivant les critères généralement applicables dans la finance islamique.

Il importe de préciser que les organismes de placement collectif soumis au droit luxembourgeois et investissant en actifs islamiques sont exclus de cette circulaire.



## 2. Des instruments d'investissement comme la *murabaha*, la *mucharaka* et la *mudaraba*

Outre l'interdiction de la *riba* (usure), du *gharar* et du *maisir* (incertitude contractuelle et jeux de hasard), et des activités *haraam* (activités prohibées liées aux produits à base de porc, à la pornographie et à l'alcool), d'autres principes doivent être pris en compte par les financiers et par les superviseurs pour respecter les règles islamiques.

Plusieurs produits financiers reflètent ces principes.

### 2.1. Description

La notion d'intérêt n'existant pas dans la finance islamique, des règles différentes s'appliquent afin de répartir les bénéfices ainsi que les pertes éventuelles, le cas échéant, entre l'apporteur et l'utilisateur de capitaux. Parmi les produits les plus communément utilisés, on retrouve:

- *Murabaha*: transaction qui permet au client d'acquérir un bien sans, contrairement à la finance conventionnelle, avoir à souscrire un emprunt portant intérêts. L'apporteur de capitaux (comme par exemple une banque) acquiert le bien et le cède à son client sur une base différée. Il s'agit d'un schéma de financement pouvant porter sur tout type d'actif conforme à la charia, mais le plus souvent sur des actifs immobiliers (ou encore des titres, des matières premières ou des machines).
- *Murabaha*: investissement par prise de participation où le partage des bénéfices se fait selon une clé de répartition établie à l'avance, et les pertes sont limitées au montant investi. Les versements échelonnés d'un bénéficiaire des capitaux apportés à l'égard de l'apporteur, représentent pour partie le remboursement du capital apporté (principal), et pour partie une fraction des bénéfices de l'investissement.
- *Mudaraba*: type d'investissement spécialisé dans lequel l'apporteur et l'utilisateur des capitaux se partagent les bénéfices. Si le projet d'investissement échoue, il y a risque de perte des fonds engagés, mais si l'investissement est rentable, l'apporteur ne perçoit qu'une commission de traitement. Si l'investissement ne génère pas de bénéfice, l'apporteur renoncera à ses frais de traitement.

- *Ijara*: accord de leasing par lequel l'apporteur de capitaux (généralement la banque) acquiert un bien pour son client, puis le met à sa disposition moyennant un loyer pendant une période donnée.
- *Ijara-wa-Iqtina*: mécanisme similaire, mais avec possibilité pour le client d'acquérir le bien au terme du contrat.
- *Istinah*: consiste à faire financer la production d'un bien permettant une avance de paiement pour une livraison dans le futur, voire un paiement différé pour une livraison dans le futur.

### 2.2. Modalités d'imposition

Cette section couvre principalement les aspects fiscaux des *Murabaha*. Dans un contexte fiscal, le contrat entre l'apporteur de capitaux (le financier) et le client est à assimiler à un contrat de vente. Dès lors, en principe, le gain réalisé sur cette vente est acquis au financier dès la signature du contrat et la totalité du produit de la vente est immédiatement imposable, y compris la marge du financier, autrement dit son bénéfice.

Toutefois, dans la mesure où, sur un plan économique, le bénéfice du financier constitue la rémunération d'un différé de paiement (comparable à un intérêt dans la finance conventionnelle) dû durant cette période, ce bénéfice peut bénéficier d'une imposition étalée du produit pour les prestations continues ou discontinues à échéances successives, rémunérées notamment par des loyers. Autrement dit, le bénéfice est fiscalisé de façon linéaire sur la durée du différé de paiement, quels que soient les remboursements effectués.

Pour que le bénéfice du produit islamique puisse être fiscalement assimilé à des intérêts de la finance conventionnelle, la transaction doit réunir les conditions suivantes:

- le contrat entre les parties doit clairement faire ressortir que le financier acquiert le bien pour le revendre, concomitamment ou dans un délai qui ne peut excéder six mois, à son client;
- le contrat doit faire apparaître distinctement la rémunération propre du financier à raison de son intermédiation, le bénéfice du financier constituant la contrepartie d'un différé de paiement, le prix d'acquisition par le client et le prix d'acquisition du bien par le financier;



**La finance islamique a ses propres règles et ne connaît p.ex. pas la notion d'intérêt qui est considérée comme contraire aux principes de l'Islam**

- le bénéfice du financier doit être clairement explicité, connu et accepté par les deux parties au contrat;
- le bénéfice du financier doit être explicitement désigné comme étant la contrepartie du service rendu par le financier au client et qui résulte du différé effectif de paiement consenti à l'investisseur. Il peut par exemple s'agir d'une clause présentant le bénéfice comme étant «la contrepartie du différé de paiement octroyé à l'acquéreur par le vendeur, l'acquéreur s'obligeant à payer au vendeur le bénéfice jusqu'à la date de remboursement final»;
- comptablement et fiscalement, le bénéfice doit être étalé par le financier de façon linéaire sur la durée du différé de paiement, quels que soient les remboursements effectués. L'étalement est réservé au seul bénéfice constituant la contrepartie d'un différé de paiement, à l'exclusion notamment de la marge correspondant à la rémunération propre du financier à raison de son intermédiation.

Au cas où l'imposition s'effectue dans le cadre d'un bien appartenant au patrimoine privé, les dispositions fiscales y relatives sont applicables.

## 3. Les *sukuk*

### 3.1. Description

Les *sukuk* (nom arabe qui désigne les certificats de financement et assimilables à plusieurs égards à des obligations de la finance conventionnelle) sont des titres

représentant pour leur titulaire un titre de créances ou un titre participatif dont la rémunération et le capital sont indexés sur la performance d'un ou de plusieurs actifs détenus par l'émetteur, affectés au paiement de la rémunération et au remboursement des *sukuk*. Le ou les actifs concernés sont des actifs tangibles ou l'usufruit de ces actifs tangibles.

La rémunération est fonction de la performance des actifs toutefois en étant plafonnée. La rémunération des *sukuk* est variable et fonction des bénéfices dégagés sur ces actifs ou sur les résultats de l'émetteur ou de l'emprunteur. A cet égard, elle pourrait être nulle en cas de perte.

Toutefois, dans la pratique, cette rémunération est souvent plafonnée à un taux équivalent aux taux des marchés conventionnels (par exemple: Euribor, Libor), augmenté d'une marge.

Le remboursement du capital peut être partiel. Le remboursement des *sukuk* est soit progressif, soit réalisé au terme prédéfini dans le contrat.

Pour les titres ayant financé un ou plusieurs actifs, le remboursement est fonc-

tion de la valeur de cession des actifs à la date d'échéance des titres, ainsi que des remboursements du capital inclus dans les loyers, notamment en cas de financement.

Lorsque la valeur du ou des actifs financés ne permet pas de rembourser la valeur nominale des titres, le droit à remboursement du capital est réduit à due concurrence de l'insuffisance constatée. En revanche, lorsque la valeur du ou des actifs financés excède la valeur nominale des titres, seul le capital est effectivement remboursé.

### 3.2. Modalités d'imposition

D'un point de vue fiscal, le traitement des *sukuk* est identique au traitement de la dette de la finance conventionnelle (bien que les revenus soient liés à la performance de l'actif sous-jacent) et la rémunération des *sukuk* est considérée de la même manière que l'intérêt pour l'émetteur de la finance conventionnelle.

Au regard de leurs caractéristiques, les *sukuk* peuvent être considérés comme assimilables à des instruments de dette

de la finance conventionnelle, les rémunérations servies aux porteurs des *sukuk* s'analysant sur le plan fiscal de la même manière que les intérêts. De par cette assimilation, les rémunérations versées au titre des *sukuk* sont déductibles, dès lors qu'il est manifeste qu'ils sont engagés dans l'intérêt de l'entreprise.

Les revenus des *sukuk* seraient ainsi assimilés à des revenus de capitaux mobiliers au sens de l'article 97, alinéa 1er, numéro 3 L.I.R. (ou bénéfice commercial). Les dispositions fiscales relatives aux bailleurs de fonds et aux obligations participatives (articles 146 (1) 2 et 3 et 164 (2) L.I.R.) ne sont pas applicables à ce type d'instrument financier.

En ce qui concerne l'application des conventions contre les doubles impositions, il y a lieu de recourir, le cas échéant, à la procédure amiable afin de résoudre les difficultés éventuelles.

*(communiqué par l'Administration des Contributions directes)* ■

[www.guichet.lu](http://www.guichet.lu)

## Le Portail Entreprises maintenant disponible sur [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu)



Le portail [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu), dont le volet «Citoyen» a été publié en novembre 2009 par le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE), a été étendu depuis peu par un volet «Entreprises», dont le contenu provient de l'ancien Portail Entreprises ([www.entreprises.lu](http://www.entreprises.lu)). Ce dernier a été développé en 2004 sous la responsabilité du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, en étroite collaboration avec d'autres ministères et administrations et en partena-

riat avec les chambres patronales. Le [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu) reprend les formalités et procédures de l'Etat et son objectif est de simplifier les échanges des citoyens et entreprises avec l'Etat.

Ce Guichet en ligne de l'Etat luxembourgeois [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu) s'est vu décerner dans le cadre du concours européen d'excellence dans le secteur public 2009 (EPSA 2009) un prix «Best Practice» dans la catégorie «amélioration de la performance dans la prestation de services publics». ■

### Simplification administrative

## Nouvelles mesures pour le renforcement

Le ministre à la Simplification Administrative a saisi les ministres du Gouvernement luxembourgeois fin 2009 pour lui transmettre les textes légaux et réglementaires relevant de leur champ de compétence et qui sont

susceptibles d'être modifiés selon les principes énoncés: Une des mesures de simplification administrative prévues au programme gouvernemental 2009 – 2014 est celle de l'introduction du principe de l'autorisation tacite, c'est-à-dire du prin-

cipe que le silence de l'administration vaut accord, dans le cas d'autorisations qui ne requièrent pas la définition de conditions ou d'obligations spécifiques ad hoc.

D'autre part, le ministre à la Simplification Administrative a demandé à

tous les ministres d'arrêter, qu'en ce qui concerne les autres régimes d'autorisations pour lesquels un régime d'accord tacite ne s'avère pas réalisable, les textes légaux et réglementaires qui devront être adaptés de façon à définir et introduire des délais de réponse pour les administrations concernées, comme par exemple le délai pour vérifier si un dossier d'une demande est complet.

En troisième lieu, un autre principe ayant trait aux délais d'autorisations sera

introduit dans le cadre de la simplification administrative: à savoir que les administrations ne pourront demander des renseignements supplémentaires relatifs à un dossier donné qu'une seule fois.

Le Comité à la Simplification Administrative coordonnera les travaux de rédaction d'un texte législatif unique pour l'introduction de ces principes que le Gouvernement a retenu dans son programme gouvernemental 2009 – 2014. ■



## Marché intracommunautaire

### Remboursement de TVA étrangère: nouvelles modalités à partir de 2010

La loi du 10 novembre 2009 portant transposition de la directive 2008/9/CE du Conseil du 12 février 2008 définissant les modalités de remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée à des assujettis non établis dans l'Etat membre de remboursement, mais dans un autre Etat membre, prévoit les modifications suivantes à la procédure de remboursement qui s'appliquent aux demandes de remboursement effectuées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Ainsi, pour bénéficier du remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée dans un autre Etat membre, l'assujetti établi au Grand-Duché de Luxembourg doit, à partir de cette date, introduire une demande de remboursement électronique auprès de l'Administration de l'enregistrement et des domaines, via le portail électronique «VAT Refund» mis à sa disposition. L'administration accuse réception de la demande au requérant et la transmet par voie électronique à l'Etat membre auprès duquel le remboursement est sollicité, après avoir procédé à un contrôle de validité, dont le résultat est notifié au requérant. L'Etat membre de remboursement accuse réception de la demande au requérant et lui notifie sa décision d'acceptation ou de rejet de la demande dans un délai de quatre mois à compter de la réception.

La demande de remboursement doit porter sur une période qui n'est ni inférieure à trois mois civils, sauf au cas où la période de moins de trois mois constitue le solde d'une année civile, ni supé-



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, les modalités de remboursement de la TVA étrangère sont modifiées

rieure à une année civile. Le montant de la taxe sur la valeur ajoutée auquel la demande se rapporte ne peut être inférieur à 400 euros ou à sa contre-valeur en monnaie nationale, en cas de demande portant sur une période égale ou supérieure à trois mois mais inférieure à une année civile, et à 50 euros ou à sa contre-valeur en monnaie nationale, en cas de demande portant sur une année civile ou sur le solde d'une année civile. La demande de remboursement doit être introduite au plus tard le 30 septembre de l'année civile qui suit la période de remboursement.

Des informations supplémentaires sur le contenu des demandes de remboursement et sur les conditions à

remplir au Grand-Duché de Luxembourg ainsi que dans les Etats membres de remboursement sont disponibles sur le site Internet de l'administration [www.aed.public.lu](http://www.aed.public.lu) où peuvent être consultés les textes en relation avec le remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée aux assujettis établis à l'étranger et les renseignements concernant l'accès au portail «VAT Refund».

Une documentation sur le «Paquet TVA» est disponible sur le site Internet de la Chambre de Commerce sous [www.cc.lu/index.php?type=art&id=1766](http://www.cc.lu/index.php?type=art&id=1766).

*(communiqué par l'Administration de l'enregistrement et des domaines)* ■



## Développement durable

## Prolongation des primes CAR-e, CAR-e plus et prime Cool



Le montant de la prime CAR-e est doublé à 1.500 euros pour les voitures dont les émissions de CO<sub>2</sub> ne dépassent pas 100 g/km

Le ministère du Développement durable et des Infrastructures a annoncé la poursuite des régimes d'aides financières pour la promotion des voitures à faibles émissions de CO<sub>2</sub> (CAR-e et CAR-e plus) et des appareils électroménagers réfrigérants à basse consommation d'énergie (A++) (Prime Cool). En même temps, a été lancée une campagne d'information et de sensibilisation relative aux ampoules à basse consommation d'énergie.

La prime CAR-e, qui aurait dû prendre fin au 31 décembre 2009, est

prolongée en 2010 avec le montant de 750 euros pour les voitures mises en circulation pour la première fois pendant les 7 premiers mois de l'année 2010 et dont les émissions sont inférieures à 120 g de CO<sub>2</sub>/km. Pour les voitures mises en circulation à partir du 1<sup>er</sup> août 2010, le seuil est abaissé à 110 g de CO<sub>2</sub>/km. Le seuil de 160 g de CO<sub>2</sub>/km reste d'application pour les familles nombreuses, les personnes invalides et les voitures électriques, hybrides ou fonctionnant au gaz. Le montant de la prime CAR-e est dou-

blé à 1.500 euros dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 pour les voitures dont les émissions de CO<sub>2</sub> ne dépassent pas 100 g/km.

La prime CAR-e plus à l'achat d'une voiture à faibles émissions de CO<sub>2</sub> associée à la mise à la casse d'une voiture de plus de 10 ans est également reconduite en 2010 mais uniquement jusqu'au 31 juillet (date de première mise en circulation de la voiture). Le montant de la prime CAR-e plus (y inclus, si applicable, la prime CAR-e) est de 1.500 euros pour les voitures dont les émissions ne dépassent pas 150 g de CO<sub>2</sub>/km, de 2.500 euros pour les voitures dont les émissions ne dépassent pas 120 g de CO<sub>2</sub>/km (160 g pour les familles nombreuses) et de 3.250 euros pour les voitures très économes (< 100 g de CO<sub>2</sub>/km).

Le régime des aides financières pour la promotion des appareils électroménagers réfrigérants à basse consommation d'énergie A++, la prime Cool, sera également poursuivie en 2010. L'objectif de cette mesure est d'inciter au remplacement d'anciens réfrigérateurs ou congélateurs par des appareils à faible consommation d'électricité A++. Le montant de la prime est de 150 euros si le volume utile de l'appareil est supérieur ou égal à 175 litres et de 100 euros si le volume est inférieur à 175 litres.

[www.simplification.lu](http://www.simplification.lu)

## Nouveau site Internet



Le Comité à la Simplification Administrative vient de présenter son nouveau site Internet qui lui permet une meilleure visibilité et un accès facile en offrant une image et une enseigne propre au Comité, dont les membres sont des représentants de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) et des ministères et administrations de l'Etat. Ce site Internet contribuera à la notoriété et à l'image

du Comité à la Simplification Administrative: [www.simplification.lu](http://www.simplification.lu).

Le public intéressé y trouvera, entre autres, les simplifications administratives réalisées par le Gouvernement entre 2004 et 2009, le rapport annuel de 2009 et le plan d'action 2009-2014 du Comité à la Simplification Administrative.

## Kauf von Eurovignetten für Lkw jetzt auch im Internet

**A**GES, der führende europäische Dienstleister für Vertragsmanagement, Abrechnung und Zahlung von Straßenbenutzungsgebühren, hat erfolgreich ein Internetportal für Nutzer des neuen elektronischen Eurovignettensystems freigeschaltet. Unter [www.eurovignettes.eu](http://www.eurovignettes.eu) erweitert AGES die Anzahl der Zahlungsmöglichkeiten für Straßenbenutzungsgebühren in den Mitgliedstaaten der Eurovignette (Belgien, Dänemark, Luxemburg, Niederlande, Schweden). Über die Website können Speditionen und Lkw-Fahrer Eurovignetten ohne vorherige Registrierung online kaufen. Dies ist nach der Einführung der papierlosen Vignette im Jahr 2008 ein weiterer Schritt zur Modernisierung des Eurovignettensystems. Alle Lkw mit einem zulässigen Gesamtgewicht von über 12 Tonnen müssen eine Gebühr für die Nutzung bestimmter Straßen in den Mitgliedstaaten zahlen.



Die Nutzer können die Eurovignette nun rund um die Uhr und an allen Wochentagen erwerben, egal, wo sie sich gerade aufhalten. Das Internetportal steht in Englisch, Französisch und Deutsch zur Verfügung. Bezahlt werden

kann mit allen handelsüblichen Flotten- und Tankkarten. AGES ist Hauptdienstleister für das Eurovignetten-System und betreibt [www.eurovignettes.eu](http://www.eurovignettes.eu) im Auftrag der Mitgliedstaaten. ■

## Obtenir un extrait de son casier judiciaire plus aisément

Le Parquet général informe nos lecteurs qu'il est désormais possible d'obtenir un extrait du casier judiciaire par courrier électronique. A cet effet, il pourra soumettre une demande à l'adresse [casier.judiciaire@justice.etat.lu](mailto:casier.judiciaire@justice.etat.lu) en joignant une copie scannée de sa carte d'identité ou passeport. L'extrait du casier judiciaire sera alors envoyé gratuitement par courrier postal à l'adresse officielle du demandeur. Il est rappelé que les intéressés



peuvent également demander un extrait de leur casier par fax en joignant une photocopie lisible de leur carte d'identité ou passeport. Le numéro de fax en question est le (+352) 47 59 81-248. Dans les deux cas les demandeurs sont priés d'indiquer le nombre d'extraits qu'ils souhaitent obtenir.

Il est à noter que ces démarches s'adressent exclusivement aux personnes ayant un casier néant. Les demandeurs dont l'extrait renseigne une condamnation seront informés par retour de courrier qu'ils doivent, comme dans le passé, se présenter personnellement dans le service du casier judiciaire à la Cité judiciaire, bâtiment BC, 1<sup>er</sup> étage pour y retirer leur extrait.



## UEL

## Forum de la sécurité et de la santé au travail

**M**ercredi 28 avril 2010, une grande mobilisation est organisée au Luxembourg dans le cadre de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail.

Tout responsable d'entreprise est conscient des enjeux liés à la lutte contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. Dans chaque structure, des mesures sont mises en place, mais correspondent-elles exactement à l'activité exercée par l'entreprise? Il est essentiel de partager les expériences, de s'assurer du bien-fondé des pratiques, de s'informer des nouveautés en matière de protection et de sécurité.

L'édition 2010 propose aux entreprises d'inscrire dans la durée l'action sécurité – santé au travail dans le cadre d'une campagne de sensibilisation annuelle.

Les actions mises en œuvre par les entreprises tout au long de l'année pour promouvoir la sécurité et la santé au travail, seront mises en valeur lors du Forum 2010. C'est pourquoi la participation des entreprises est essentielle pour que les échanges sur les bonnes pratiques en faveur de la sécurité et de la santé des salariés instaurées sur les lieux de travail soient fructueux. Études de cas, bonnes pratiques et démonstrations ou visites d'entreprise feront l'objet d'ateliers proposés dans la matinée du 28 avril 2010 ou à une autre date choisie par l'entreprise.

Pour compléter l'information des uns et des autres des conférences seront organisées lors de cette journée sur les thèmes de l'intégration des mesures de sécurité et de santé au travail au sein du management des entreprises et sur l'information

des jeunes embauchés dans les entreprises. En outre, sur un stand central dédié à la sécurité et à la santé au travail, des bornes multimédias interactives permettront aux participants de prendre connaissance du contenu actualisé de la plateforme Web et une bibliothèque regroupera les ouvrages essentiels sur le thème de la sécurité et de la santé au travail.

Cette année, l'Association d'Assurance contre les Accidents (AAA) a décidé de créer un «Prix Prévention». Il récompensera les entreprises ayant mis en place des mesures ou des produits particulièrement innovants pour améliorer la sécurité et la santé au travail. Il sera annoncé lors de la Journée 2010 et sera décerné pour la première fois lors de la Journée du 28 avril 2011. Organisée par l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) en collaboration avec son Institut national pour le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (INDR), l'Association d'Assurance contre les Accidents (AAA) et ArcelorMittal Luxembourg, la Journée de la Sécurité et de la Santé au Travail permettra aux entreprises d'afficher leur détermination à réduire les accidents et les maladies professionnelles. Elle se déroulera sous le parrainage des Ministères de la Santé, de la Sécurité sociale et du Travail et de l'Emploi.

Le Forum permettra aux entreprises de présenter leurs actions en matière de sécurité et de santé au travail:

- pendant les ateliers organisés par les entreprises elles-mêmes dans la matinée du mercredi 28 avril 2010 (ou à une autre date) et/ou
- sur des stands mis à la disposition des entreprises pour informer les participants.

Une fiche exposant fournira les détails techniques ainsi que le plan d'implantation des stands.

D'autres événements solliciteront également la participation des entreprises:

- la retransmission en direct d'interviews
- des séances de photos
- la présentation du nouveau site Web lors de la conférence de presse
- la mise en ligne d'un reportage journalistique à la fin de la journée.

### Programme

<b>Matinée:</b>	Ateliers dans les entreprises
<b>Après-midi:</b>	Forum
<b>Lieu:</b>	Institut de Formation Sectoriel Bâtiment – IFSB – 5 ZAE Krakelshaff – L-3290 Bettembourg
<b>Dès 13h30:</b>	Accueil des participants et ouverture des stands du Forum
<b>14h00-15h00:</b>	Conférence «La situation du bien-être dans le monde du travail luxembourgeois» en collaboration avec la Chambre des Salariés Luxembourg
<b>15h00-15h30:</b>	Visite de l'exposition
<b>15h30-16h30:</b>	Conférence «La sécurité et la santé au travail: parties intégrantes du management de l'entreprise» en collaboration avec la Chambre des Métiers du Grand-Duché de Luxembourg
<b>16h30-17h00:</b>	Visite de l'exposition
<b>16h30:</b>	Conférence de presse: lancement de la plateforme Web sécurité – santé sur le stand central
<b>17h00-18h00:</b>	Séance académique Discours officiels Annonce du Prix Prévention 2011 (AAA)
<b>18h00:</b>	Cocktail de clôture

Pour participer activement au Forum de la sécurité et de la santé au travail le 28 avril prochain et valoriser la démarche en faveur de la lutte contre les accidents du travail et les maladies professionnelles dans votre entreprise, complétez la fiche d'inscription entreprise ci-jointe





# FICHE D'INSCRIPTION ENTREPRISE

au Forum de la sécurité et de la santé au travail organisé dans le cadre  
de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail

A renvoyer à:

INDR | p.a. UEL | Boîte postale 3024 | L-1030 Luxembourg

E-mail: [indr@uel.lu](mailto:indr@uel.lu) | Fax: 260 09 - 799

L'inscription n'engage aucun frais de dossier.

## Entreprise

Raison sociale

Nom de la personne de contact

Prénom

Fonction

Tél.

Fax

E-mail

## Atelier

- organisera un atelier en entreprise le 28 avril (Clôture des inscriptions: le 15 mars 2010)
- organisera un atelier en entreprise à une autre date

Thème de l'atelier:

Contact atelier: Martine Peters 26009-790

## Stand\*

- animera un stand sur le Forum le 28 avril à l'IFSB à Bettembourg (Clôture des inscriptions: le 15 mars 2010)

Personnes en charge de l'animation du stand (maximum 2 personnes):

Mme/M.

Contact stand: Michaël Dionisi 49 68 68-1

\*Le nombre de stands étant limité, veuillez confirmer votre inscription définitive par fax (26 00 97 99) ou par e-mail ([indr@uel.lu](mailto:indr@uel.lu)). Une fois votre inscription validée, vous recevrez un dossier explicatif par e-mail. L'infrastructure du stand sera installée pour faciliter la mise en place de votre

matériel. Il vous suffira de personnaliser votre stand avec des visuels de votre entreprise. Votre présence sur le site est souhaitée le mercredi 28 avril 2010 de 09h00 à 12h00 pour la mise en place de votre matériel. Le Forum débutera à 14h00 et se terminera à 18h00.

## Fonds de Formation sectoriel pour l'intérim

## Constitution officielle

Le 10 décembre dernier, le Fonds de formation sectoriel pour l'intérim (FSI) a officiellement fait part de sa constitution suite à la signature, le 29 septembre 2009, des avenants aux conventions collectives du secteur du travail intérimaire rendues d'obligation générale pour toute entreprise de travail intérimaire établie au Luxembourg. L'intérim est ainsi le deuxième secteur d'activité à se doter d'un fonds de formation sectoriel au Luxembourg après le secteur du bâtiment (Institut de formation sectoriel du bâtiment, IFSB). Telle que définie dans ses statuts, la mission du FSI consiste en la définition d'une politique générale en matière de formation sectorielle des salariés du secteur du travail intérimaire, ainsi que dans la mise en œuvre les programmes de formation y afférents. Les formations visées seront, pour les travailleurs intérimaires,

entre autres des formations en matière de sécurité et de santé au travail et, pour les salariés permanents, des formations d'initiation et des formations continues.

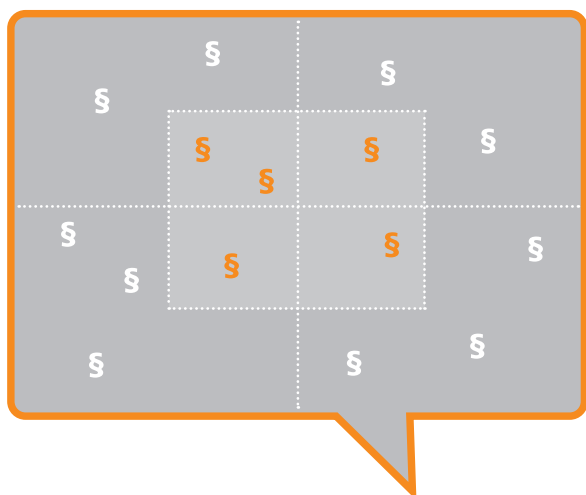
Afin de financer l'obligation de formation du personnel tant permanent que temporaire, une cotisation s'élevant à 0,6 % de la masse salariale globale brute (permanents et intérimaires) est prélevée auprès de toutes les entreprises de travail intérimaire. Les partenaires contractants, à savoir l'Union luxembourgeoise des entreprises de travail intérimaire (ULEDI) et les syndicats l'OGB-L et le LCGB, ont mandaté le FSI en vue de la perception de cette cotisation, ainsi que de la gestion des formations des travailleurs intérimaires et du personnel permanent des entreprises du secteur du travail intérimaire.

Lors d'une conférence de presse du 10 décembre, le président du FSI, Jean-

Pierre Mullenders, directeur de Randstad Interim S.A. et vice-président de l'ULEDI a souligné que: «l'action du Fonds de formation sectoriel pour l'intérim repose sur trois piliers, à savoir la sécurité au travail, l'employabilité des travailleurs et le professionnalisme des formations à destination des salariés».

Le secteur du travail intérimaire national concerne actuellement quelque 8.500 travailleurs intérimaires et quelque 300 salariés permanents répartis sur une quarantaine d'entreprises de travail intérimaire. La majorité de ces entreprises est regroupée au sein de l'Union luxembourgeoise des entreprises de travail intérimaire (ULEDI), une association sectorielle de la Fedil. En 2008, le secteur du travail intérimaire a généré un chiffre d'affaires dépassant les 290 millions d'euros.

**156** avis annuels pour défendre les intérêts du monde économique



Depuis sa création et en accord avec la mission qui lui est conférée par la loi, la Chambre de Commerce donne régulièrement son avis sur des propositions de loi ou de règlement grand-ducal. C'est dans cet esprit que les collaborateurs de la Chambre de Commerce ont émis quelque **156 avis** pour défendre les intérêts du monde économique en général, et de ses entreprises membres en particulier. Tous les avis en cours de rédaction peuvent être consultés sur le site [www.cc.lu](http://www.cc.lu). Un forum de discussion permet de faire entendre votre voix et de partager vos idées avec nos juristes et économistes. Votre avis aussi nous intéresse !

### DÉPARTEMENT AVIS ET AFFAIRES JURIDIQUES

☎ (+352) 42 39 39 – 354

@ [avis@cc.lu](mailto:avis@cc.lu)



Chambre de Commerce | 7, rue Alcide de Gasperi | L-2981 Luxembourg | [www.cc.lu](http://www.cc.lu)

VOTRE PARTENAIRE POUR LA RÉUSSITE.

## Une légère amélioration conjoncturelle

**L**e conseil d'administration de la Fedil s'est réuni le 11 décembre dernier sous la présidence de Robert Dennewald.

Lors de cette réunion, le conseil d'administration a procédé à une analyse de la situation économique et sociale des différents secteurs représentés au sein de la Fedil. Dans ce contexte, il a été constaté que la situation économique s'est légèrement améliorée depuis la réunion du 2 octobre dans la plupart des secteurs, mais que le niveau d'activité se situe toujours bien en deçà des capacités de production. Par ailleurs, dans un contexte d'une conjoncture économique difficile, la plupart des entreprises doivent faire face à de fortes pressions sur les prix et, faute de pouvoir faire les ajustements nécessaires au niveau de la structure des coûts, sur les marges. Les entreprises multinationales représentées au sein de la Fedil soulignent, en outre, le fait que la reprise se sent surtout sur les marchés asiatique et sud-américain alors que la situation sur les marchés européen et nord-américain demeure déprimée. Au vu des prévisions alarmantes des finances publiques, le conseil s'est aussi interrogé sur la continuation des investissements publics qui

ont, jusqu'à présent, permis à de nombreuses entreprises, notamment du secteur de la construction, de compenser les pertes conjoncturelles et de maintenir leur activité.

En janvier 2010, le gouvernement, dans le cadre de discussions bilatérales en vue de la préparation des travaux du Comité de coordination tripartite, rencontrera les partenaires sociaux. De l'avis de la Fedil, les discussions dans le cadre du Comité de coordination tripartite doivent à la fois toucher aux sujets du marché du travail, des finances publiques, de la compétitivité des entreprises et de l'économie luxembourgeoise. Il s'agit de définir une stratégie de sortie de crise qui permettra à l'économie luxembourgeoise de renouer rapidement avec la croissance et la création d'emplois.

Suite au départ en retraite de John Jentgen, le conseil a coopté François Delé comme nouvel administrateur. François Delé est directeur commercial de Tire Manufacturing EU chez Goodyear, responsable pour 14 sites de fabrication dans sept pays européens.

Finalement, le conseil a donné son approbation à l'admission des treize nouveaux membres suivants: Agence de

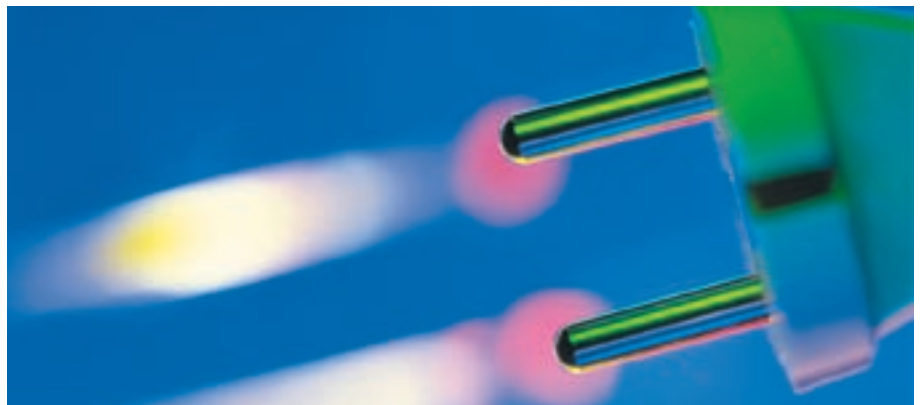
l'Energie S.A. – Energieagence (conseil, études, participations au niveau de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables); Ateel – Allied Technology Experts, Enterprise of Luxembourg S.à r.l. (homologation automobile); Chemgas Barging S.à r.l. (navigation du Rhin); Cisco Systems Luxembourg S.à r.l. (ICT / networks, unified communications, video); Euro-tank S.à r.l. (navigation fluviale, transport citerne); Fiduciaire Marc Muller S.à r.l. (audit, services de conseils économiques et de consultation); Gemba Solutions S.à r.l. (management consultant / operational performance improvement); Hansatank Luxembourg S.à r.l. (navigation fluviale, transport citerne); itrust consulting S.à r.l. (conseil en sécurité de l'information, recherche et ingénierie en sécurité informatique); Legitech S.à r.l. (édition juridique, traitement documentaire juridique et fiscal); Lux-Connect S.A. (exploitation data centres, exploitation réseaux de communications); Microsoft Luxembourg S.à r.l. (IT, software, services); RT-Log S.A. (logistic, storage, picking, packing, mail services, mail boxes).

*Communiqué par la Fedil* ■

## Ecobatterien

# Une nouvelle structure pour gérer les déchets des piles et des batteries

**L**e 19 décembre 2008, le Luxembourg transposait la directive européenne 2006/66/CE visant à améliorer les performances environnementales des piles et des batteries tout au long de leur cycle de vie, et plus particulièrement lors de leur recyclage. La loi de transposition responsabilise l'ensemble des acteurs économiques qu'ils soient producteurs, distributeurs, consommateurs ou encore recycleurs. Les producteurs et les importateurs de piles et de batteries doivent notamment financer





la collecte et le recyclage des piles et des batteries qu'ils mettent sur le marché luxembourgeois.

Or les piles et les batteries concernent quasiment tous les secteurs d'activité en allant de l'électroménager à l'automobile et en passant par l'informatique et l'industrie. C'est pourquoi, la clc, la Fédération des Artisans, la FEDIL

et l'ASBL Ecotrel se sont associées pour constituer l'ASBL Ecobatterien.

Ecobatterien mettra en place et financera, pour le compte de ses membres, un système de collecte, de traitement et de recyclage des piles et des batteries. Afin de garantir la solution la plus pragmatique et économique à ses membres, Ecobatterien confiera la ges-

tion journalière de ses activités à Ecotrel qui possède une expérience unique en la matière et a acquis la confiance de tous les acteurs lors du développement des ses activités de collecte et de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques.

## Femmes Leaders du Luxembourg et Femmes Cheffes d'Entreprises du Luxembourg

# Osez entreprendre au féminin



**D**ans le cadre des journées «Création et développement d'entreprises 2009» organisées par la Chambre de Commerce et soutenues par le gouvernement luxembourgeois, Femmes Leaders du Luxembourg et Femmes Cheffes d'Entreprise du Luxembourg, ont organisé une soirée sur le thème «Osez entreprendre au féminin, les clés de votre réussite» à laquelle 150 participant(e)s s'étaient inscrit(e)s.

Trois femmes ayant créé leur propre entreprise ont témoigné et partagé leurs expériences et défis avec le public. L'atmosphère était chaleureuse, l'échange convivial et instructif; l'évènement a remporté un franc succès et a incité beaucoup de femmes et d'hommes à poursuivre leurs passions et leurs rêves professionnels, malgré les contraintes de la situation économique actuelle.

Eliane Fuchs, Fondatrice et Gérante-Associée de Vitalvie, un centre de remise en forme et de bien-être a ainsi souligné être «*attachée profondément depuis toujours au bien-être des gens, il m'a semblé nécessaire à un moment donné de faire le choix de m'y consacrer pleinement. Cette conviction m'a donné de l'audace et le courage d'oser: oser perdre mon statut et ma rémunération de directrice de banque, oser, à 50 ans, démarrer une nouvelle vie professionnelle et personnelle.*»

Alba Grelli, Fondatrice et Gérante-Associé d'une entreprise de 5 magasins prêt-à-porter à Luxembourg sous la marque d'IKKS: «*Oser pour moi, c'est naturel. J'ai baigné depuis toute petite dans cet esprit d'entreprendre que m'a transmis mon père. Il a été et reste mon modèle et mon inspiration. Je vous encourage tous d'oser entreprendre vos idées et vos projets.*»

Ludivine Plessy, Fondatrice et Directrice de l'Agence Keep Contact, une agence de relations de presse et de relations publiques d'ajouter: «*Communiquer me passionne, j'en ai fait mon métier. En créant ma société à 29 ans, j'ai fait beaucoup plus que d'assurer mon emploi. J'ai réalisé un rêve. Il faut beaucoup de travail, du courage et aussi un peu de chance. Mais comme le disait Sénèque: il n'y a pas de vents favorables pour ceux qui ne savent pas où aller.*»

Le débat a été co-animé par Yvonne O'Reilly, Femme Leader et Conseillère du POG (Personnel Officers Group du Luxembourg) et un coach expérimenté, Jean-Pierre Raffalli, Président de ICF Luxembourg (International Coaching Federation).

Plusieurs points forts ont été relevés au cours de la soirée, notamment: il n'y a pas de «recette unique» pour la réus-

**DEVELOP**

**LEXMARK**<sup>TM</sup>

**xerox** 

**SOLUPRINT**

**L'INTÉGRATEUR DE SOLUTIONS D'IMPRESSION**

■ More and more customers are demanding flexible output-management services and precise per-page charges. Through Soluprint's Value Print Partners, you can benefit from customized contracts to suit your needs that are convenient, affordable and tailor-made. This includes a complete package of hardware, extended warranties, supplies and services.

**[WWW.SOLUPRINT.LU](http://WWW.SOLUPRINT.LU)**

2, RUE LÉON LAVAL – Z.A. AM BANN – L-3372 LEUDELANGE  
TEL 26 380 700 – FAX 26 380 780  
[WWW.SOLUPRINT.LU](http://WWW.SOLUPRINT.LU) – [INFO@SOLUPRINT.LU](mailto:INFO@SOLUPRINT.LU)



site, car le concept «réussir» est variable, tout à fait individuel et personnel. Par contre, il semble qu'il y ait des caractéristiques communes permettant de réussir ses projets entrepreneuriaux: avoir de l'ambition, de l'audace, l'envie de réussir, un moteur fort de motivation qui aide à surmonter les défis, une source permanente d'énergie et d'attitude positive, avoir des idées innovantes, une créati-

tivité que l'on travaille de manière permanente pour avancer et se différencier, avoir envie d'inventer quelque chose de nouveau, avoir le désir de transformer l'impossible en possible, avoir le goût de l'apprentissage continu, envie d'améliorer ses compétences en permanence pour rester au top de sa profession et alimenter sa créativité et ses idées, avoir une vision, la capacité d'une vue globale

et le sens de construire et reconstruire sa stratégie pour pouvoir s'adapter aux demandes et contraintes du marché et pour rester compétitif. Quant à savoir si les clés de la réussite sont l'apanage des femmes ou des hommes, la question est restée ouverte. Quoiqu'il en soit, selon la dernière étude de l'INSEE, les femmes créent en général des petites entreprises à taille humaine (où règne une ambiance familiale), principalement dans le secteur tertiaire (commerce, services aux entreprises et aux ménages, hôtellerie, services à la personne). Globalement, la femme créatrice d'entreprise est plus opiniâtre que ses confrères masculins.

Néanmoins, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour que les femmes puissent accéder équitablement à de hauts postes de décideurs et de leaders. Dans ce contexte, des associations comme les Femmes Leaders et les Femmes Cheffes d'entreprise ont un rôle important à jouer. ■

Pour plus d'informations sur ces deux associations:  
[info@femmesleaders.eu](mailto:info@femmesleaders.eu) – [info@ffcel.lu](mailto:info@ffcel.lu) – [www.ffcel.lu](http://www.ffcel.lu)

## Design Luxembourg

# Quand le design stimule l'économie

**S**ur le conseil du ministère de l'Économie, Luxinnovation et Design Luxembourg travaillent actuellement en étroite collaboration pour établir un plan d'action au niveau du design, qui apparaît comme un levier possible pour faire face à la crise.

Au niveau européen, la «Direction Générale Entreprise» a publié cet été un document de recherche qui identifie le design comme un outil important pour l'innovation.

Ce document révèle, par exemple, que les sociétés qui investissent dans le design sont clairement plus innovatrices, génèrent plus de profit et se développent plus vite que celles qui ne le font pas. Au niveau macro-économique, il existe une forte relation entre

l'utilisation du design dans l'économie et la compétitivité nationale. Le design aide les entreprises à développer des produits et services plus compétitifs. Plus que jamais, le design assure une plus value aux services et aux produits qui doivent encore plus se distinguer dans un monde en crise.

Selon Design Luxembourg, beaucoup d'entreprises ont encore un long chemin à parcourir avant qu'elles ne profitent du potentiel commercial du design. «*La plupart des entreprises au Luxembourg n'utilisent pas le design d'une manière stratégique. Souvent ils ne se sentent pas concernés si on parle d'innovation et de design. De ce fait, ils perdent de l'argent et des opportunités d'affaires. Nous sommes contents que Luxinnovation*

*veuille promouvoir le design au niveau national*» explique Guido Wolff, Président de Design Luxembourg.

Aujourd'hui, le design luxembourgeois peut se mesurer aux grandes nations et acquiert progressivement ses lettres de noblesses. C'est dans cette optique que Design Luxembourg organise régulièrement des expositions de design et propose des formations et des plateformes de «networking» à ses 40 membres.

Design Luxembourg a choisi de lancer son nouveau site Internet dans le contexte de la Journée Européenne du Design. «*Nous voulons ainsi souligner notre volonté de renforcer des ponts indispensables entre le design et l'économie à niveau européen. Ce nouveau site per-*



mettra aux visiteurs de rester informés sur les derniers travaux de Design Luxembourg au niveau national et international» ajoute Guido Wolff.

A titre d'exemple, dans sa rubrique «Documents», le site de Design Luxembourg met à disposition de chacun des documents officiels. On y trouve, entre autres, le «Follow Me» qui a pour objectif de faciliter les relations entre les mandants et les designers.

Le site propose également la consultation des Portfolios des membres de l'association. Cette «vitrine» du design luxembourgeois, permettra aux visiteurs de s'orienter sur les spécialisations et les capacités des différents studios de design.

D'autre part, le «Design Management Europe» (DME), une initiative européenne dont l'objectif est de mettre en avant l'apport du design management dans les succès stratégiques des entreprises, met en place chaque année un prix européen «Design Management Europe Award» qui vise à récompenser l'excellence dans l'utilisation stratégique du design. L'ensemble des actions du programme DME a pour but d'inciter les autorités régionales à stimuler l'innovation par le design et leur fournira l'appui et les conseils nécessaires au développement d'actions de soutien et de promotion du design.

Cette année, le Luxembourg est nommé quatre fois avec Arcelor-Mittal, Eppelpress, le Centre d'Intervention Dudelange et Défi-job avec Jailbird.



Arcelor-Mittal, Eppelpress, le Centre d'Intervention Dudelange et Défi-job avec Jailbird (photo) sont nommés aux Design Management Europe Award

Ces nominations à un niveau européen montrent bien que certaines entreprises et institutions luxembourgeoises

ont compris l'importance du design en tant qu'outil stratégique et d'innovation.

Pour plus amples informations:

[www.designluxembourg.lu](http://www.designluxembourg.lu) – [www.luxinnovation.lu](http://www.luxinnovation.lu) – [www.beda.org](http://www.beda.org)  
[www.designmanagementeurope.com](http://www.designmanagementeurope.com)

## Technologies de virtualisation informatique

# Lancement d'EuroCloud Luxembourg

L'externalisation de services informatiques par les entreprises devient un facteur clé de maintien de leur compétitivité. Alors que cette tendance se généralise, l'industrie informatique développe des services et applications à la fois sophistiqués et flexibles qui se basent sur des architectures et concepts récents de *cloud computing* et de SaaS (*Software as a Service*).

Conscients de l'enjeu pour l'économie luxembourgeoise en termes de compétitivité et de nouvelles pistes de

diversification économique que représente notamment le *cloud computing*, plusieurs acteurs privés et institutionnels se sont rassemblés fin décembre 2009 pour créer une association dénommée «EuroCloud Luxembourg A.s.b.l.». Parmi les membres fondateurs figurent la Fedil – Business Federation Luxembourg, l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg et les sociétés e-Kenz S.A., Telindus S.A. et Luxconnect S.A.

Cette association se donne comme mission de rassembler les entreprises

locales actives dans le domaine des technologies de virtualisation informatique en vue de:

- constituer et d'exploiter une plateforme d'échanges et de compétences en matière de *cloud computing*, de *Software as a Service* et de technologies similaires au Grand-Duché de Luxembourg,
- promouvoir les services et applications de *cloud computing*, du *Software as a Service* et de technologies similaires aux niveaux national et international

- de participer au développement de standards et référentiels techniques et légaux dans le domaine du *cloud computing*, du *Software as a Service* et de technologies similaires aux niveaux européen et international.

La création de l'association Euro-Cloud Luxembourg s'inscrit dans un mouvement paneuropéen et elle fait partie d'une communauté européenne EuroCloud qui regroupe des entreprises et associations nationales actives

dans ce domaine. Ce réseau permet un échange de vues régulier entre partenaires sur des thèmes d'intérêt commun et de développer des stratégies cohérentes au niveau européen afin de positionner l'Europe par rapport à d'autres régions et continents en matière de services de technologies de virtualisation.

Le conseil d'administration est à ce stade composé des membres fondateurs, à savoir:

- Amal Choury, administratrice déléguée de e-Kenz, présidente

- Marc Hemmerling, responsable Organisation, Technologie et Systèmes de paiement auprès de l'ABBL, vice-président
- Marcel Origer, directeur financier de LuxConnect, vice-président
- Gérard Hoffmann, président du conseil d'administration de Telindus, membre
- Romain Lanners, conseiller auprès de la Fedil – Business Federation Luxembourg, secrétaire.

Pour tout renseignement sur l'association et sur les modalités d'adhésion, veuillez vous adresser à:  
Mme Amal Choury: Tél.: (+352) 35 88 11-617 – E-mail: [amal.choury@e-kenz.lu](mailto:amal.choury@e-kenz.lu)  
ou consulter le site Internet: [www.eurocloud.org](http://www.eurocloud.org)

## APSI

# APSI Flagships awards: lancement de la troisième édition

L'Association des Professionnels de la Société de l'Information (APSI) annonce le lancement de la 3<sup>e</sup> édition des *APSI Flagship Awards*, premier trophée patronal luxembourgeois visant à récompenser le dynamisme et l'excellence des entreprises

luxembourgeoises actives dans l'IT et la société de l'information.

L'édition 2009 s'était focalisée sur l'importance croissante des considérations de développement durable et de Green IT. Le trophée avait été remporté par la société Microsoft. L'édition 2010

tient compte des conditions de plus en plus difficiles des marchés et des conséquences systémiques de la crise mondiale pour les entreprises. Le sujet du trophée 2010 sera donc celui de l'innovation, clé pour la réussite des entreprises à se réinventer, réorienter et repositionner.

La remise des trophées se fera au mois de mai lors de la soirée «Golden-i awards & Gala» organisée conjointement avec le journal ITnews 2.0.

L'Association des Professionnels de la Société de l'Information (APSI) est une association patronale non lucrative de sociétés exerçant des professions dans le domaine de la société de l'information et dont l'ambition est la défense des intérêts de ses membres ceci en étant un interlocuteur direct pour les instances dirigeantes.

L'APSI vise également à favoriser la création d'initiatives publiques et privées dans les domaines de la société de l'information au Grand-Duché de Luxembourg.

L'Internet Business Trophy (IBT), 1<sup>er</sup> trophée de l'APSI, a été créé en 2001 en étroite collaboration avec les médias



luxembourgeois et les chambres professionnelles afin de lancer une plateforme de présentation et de promotion des développements TIC au Luxembourg. Complémentaire aux trophées de la publicité organisés par l'FPC (Fédération des Professionnels de la Communication), les IBT visaient surtout à récompenser le volet «business» et «technologie» des projets Internet réalisés au Luxembourg.

Les *Flagships Awards*, ont été lancés en 2008 afin de remplacer les IBTs et afin de garantir une vaste communication avec les divers acteurs du marché TIC, les médias et les instances publiques. L'objectif est de primer l'esprit, le dynamisme et le concept entrepreneurial dans les secteurs des TIC et de la société de l'information. Au-delà de la réalisation d'un projet technologique, les *Flagship Awards* identifient

la volonté, l'innovation et l'excellence organisationnelle qui sont les bases du leadership, du développement et de l'expansion du marché de l'informatique au Luxembourg et hors des frontières nationales. Chaque année, les *Awards* choisissent un nouveau thème suivant lequel les entreprises participantes seront évaluées. De l'objet social à la stratégie marketing en passant par l'organisation interne ou le dynamisme en matière de R&D: tout sujet peut être abordé.

Ainsi, le concours 2010 ne s'adresse pas uniquement à des entreprises en difficultés et qui tentent d'y remédier. Il

visé encore bien plus les entreprises qui continuent à fonctionner correctement, et qui, justement pour cette raison, tentent d'anticiper les mouvements du marché et espèrent continuer une croissance et évolution saine et responsable.

Toute entreprise dont l'activité s'appuie sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) peut y participer. L'entreprise devra justifier son éligibilité en décrivant ou en chiffrant l'impact des TIC sur son activité économique et être installée au Luxembourg. ■

La participation est gratuite.

Les dossiers sont à envoyer avant le 15 avril 2010.

Toutes informations pratiques peuvent être consultées via le site Internet: [www.flagship.lu](http://www.flagship.lu)

## Confédération luxembourgeoise du Commerce

# Le commerce luxembourgeois plus attractif, mais...

**E**n 2009, la clc a relancé avec TNS ILReS l'enquête de 2007 sur les flux d'achats dans la Grande Région, ainsi que les motifs d'achats transfrontaliers.

Même si de l'avis des consommateurs, le commerce luxembourgeois a gagné en attractivité au cours des dernières années – c'est le point de vue de 62 % des résidents et de 53 % des non-résidents – la fuite du pouvoir d'achat des résidents vers des pôles de commerce à l'étranger se poursuit.

Mais l'enquête révèle aussi qu'en l'espace de deux ans seulement, le nombre de clients non-résidents qui se tournent vers le commerce luxembourgeois a augmenté. Grâce à des campagnes de marketing notamment, le nombre de non-résidents qui n'ont jamais eu l'idée d'acheter au Luxembourg a sensiblement diminué. En France, par exemple, il a régressé de 63 %. Les résultats de ces enquêtes sont en phase avec les tendances lourdes constatées dans d'autres pays. Le consommateur est de plus en plus mobile et volatile et, par

conséquent, moins fidèle à ses commerces locaux. Il devient également de plus en plus exigeant. Le prix et le choix restent les premiers arguments pour faire des achats à l'étranger, un constat qui est vrai tant pour les résidents que pour nos voisins belges, français ou allemands. Pour les consommateurs résidents plus particulièrement, les critères comme la qualité du service, les heures d'ouverture ou les langues parlées dans les magasins, ont pris une nouvelle dimension. Ils constituent de nouveaux défis face auxquels le commerce doit réagir.

Après 2007, la nouvelle enquête confirme une fois encore que les arguments qu'invoquent les non-résidents pour faire du shopping au Luxembourg, sont les mêmes que ceux qu'avancent les résidents lorsqu'ils effectuent leurs achats à l'étranger.

Le programme «Luxembourg, Pôle de commerce de la Grande Région» est réalisé par la clc (Confédération luxembourgeoise du commerce), en collaboration avec la Fédération des Artisans,

l'Horesca, la Chambre de Commerce et la Chambre des Métiers.

Communiqué par la clc ■





IUIL

# Valoriser les seniors des entreprises luxembourgeoises: un défi payant!



**L**e vieillissement de la population est l'un des défis les plus importants qu'ait à relever l'Union européenne dans les années à venir. Pour le «transformer en opportunité», comme préconisé par la Commission européenne, il est nécessaire de mettre en place des mesures visant à promouvoir le travail des seniors, à valoriser et à renforcer leurs compétences au sein des entreprises. Ces actions constituent d'ailleurs un des fondements de la responsabilité sociale des entreprises.

Or, la valorisation et l'implication des seniors dans les entreprises sont d'une grande complexité, car toutes deux sont liées non seulement à des problématiques sociétales et conjon-

turelles, mais aussi à des croyances et à des a priori à l'égard des travailleurs seniors. Aujourd'hui, l'âge devient souvent un facteur d'exclusion du marché du travail.

L'Institut Universitaire International Luxembourg (IUIL), le Personnel Officers Group (POG), le Centre Jean-Baptiste Rock (CJBR) et l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL), subventionnés par le ministère du Travail et de l'Emploi et le Fonds Social Européen, ont mis en place, depuis un an, un projet de valorisation de l'employabilité des seniors au sein des entreprises luxembourgeoises, projet qui se concrétise par la mise en place de workshops spécifiques et d'expérimentations dans les entreprises.

Ces quatre partenaires veulent aider les entreprises à mieux cerner les avantages compétitifs des travailleurs et les inviter à revisiter les pratiques managériales actuelles en matière de gestion des ressources humaines. L'objectif passe également par la sensibilisation des différentes parties prenantes (Etat, entreprises, partenaires sociaux, associations/instituts spécifiques et salariés seniors) sur la nécessité d'envisager des mesures concrètes favorisant l'employabilité des seniors et décourageant la retraite anticipée.

Le projet est actuellement entré dans sa phase expérimentale. Des workshops seront ainsi organisés à partir du mois de février 2010, sur les différentes thématiques:

- la discrimination à l'embauche,

- les enjeux de la formation continue des seniors,
- l'importance de maintenir le capital santé des travailleurs et leur bien-être,
- la dynamique de carrière tout au long de la vie professionnelle,
- le cadre légal qui régit l'accès à la préretraite et les mesures incitatives à l'embauche des seniors.

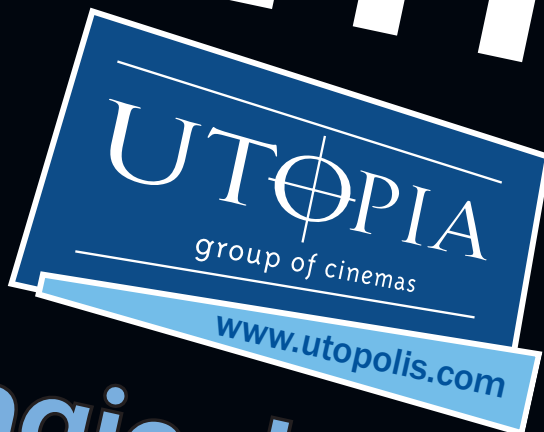
Des informations spécifiques sur chacune des thématiques seront données au cours de ces workshops animés par des experts; les discussions entre experts et participants seront encouragées afin que chaque participant puisse être en mesure, à l'issue de ces workshops soit, de formuler des recommandations quant à l'amélioration de la problématique discutée, soit, de définir des mesures expérimentales à tester en entreprise.

Ces workshops s'adressent principalement aux décideurs, aux responsables des ressources humaines, aux recruteurs, aux managers et aux seniors.

Les résultats issus de ces workshops alimenteront un guide de bonnes pratiques qui sera diffusé auprès des entreprises, des responsables des ministères et des acteurs politiques.

Pour des informations complémentaires, veuillez contacter à l'IUIL:

Mme Anne Debaty – Tél.: (+352) 26 15 92-36  
ou Mme Katja Hennen – Tél.: (+352) 26 15 92-24



# La magie du cinéma pour vos événements

Faites vivre une expérience unique à vos invités avec les cinémas Utopolis et Ciné Utopia où les possibilités événementielles sont infinies: séminaires, conférences, séances privées, avant-premières privées.

- Une équipe dédiée à votre écoute
- 15 salles de cinémas
- Équipement de pointe
- De 61 à 491 personnes
- Salle(s) de réception
- Service traiteur
- Facilité d'accès et de stationnement

Contactez **Allison Masci** par téléphone au (+352) 42 95 11 82  
ou par e-mail: [amasci@utopolis.com](mailto:amasci@utopolis.com)

Pour plus d'informations: [www.utopolis.lu/b2b/](http://www.utopolis.lu/b2b/)



movies  
moments  
& more

EN BREF

**Meet in Luxembourg**  
L'édition 2010/11 est arrivée

Luxembourg est une destination européenne de premier choix pour le tourisme d'affaires et de congrès car la ville offre non seulement une infrastructure de haute qualité mais aussi le flair unique d'une capitale et d'une région à haut attrait touristique et culturel. Présenté par le Luxembourg Convention Bureau, le bureau officiel des congrès de la Ville de Luxembourg, le manuel «Meet in Luxembourg» est l'outil de référence

destiné aux organisateurs de congrès, de réunions et d'événements, le «Who's who» du tourisme de congrès luxembourgeois. Ce n'est pas seulement un outil de promotion de la destination mais un outil de travail indispensable pour l'organisation de tout événement jusqu'à 3.000 personnes. On y trouve sur 47 pages tous les contacts et fiches techniques des infrastructures de réunion et sites événementiels ainsi que des suggestions de programme de visites touristiques en ville et dans la région. Infos sur [www.lcb.lu](http://www.lcb.lu).

**Play Pause Music**

**Neue Luxemburger Musikproduktion**

Das erste Musikalbum von Play Pause Music ist veröffentlicht – Séance 1.0 bietet eine Stunde schnelle Musik zum Training (Play) und eine Stunde Musik zum Relaxen (Pause). Play Pause, die neue Fitness + Wellness Lounge in Esch-sur-Alzette, Belval, produziert aus Luxemburg ihre eigene Musik. Das eigens von und für Play Pause komponierte Album besteht aus zwei CDs: Die Play CD mit einer Stunde schnelle Trainings-Tracks im internationalen Club-/Crossover-Stil mit 122-138 bpm (beats per minute) zur optimalen Verbrennung von Fett und Kohlenhydraten. Das ideale „Food for iPods“ – zum Laufen oder Sport. Als Besonderheit sind Original-Geräusche von Maschinen und Gewichten aus dem Studio, die Stimmen der Trainer oder der charmannten Damen von der Rezeption integriert. Auf der Pause CD im Café del Mar Chillout-Stil finden sich ruhige Stücke zur Entspannung, drei davon mit der Brainwave-Technik entwickelt, die in der Natur vorkommende Frequenzen verstärkt und bündelt und in der Anti-Stress Therapie und zur Steigerung der Konzentration eingesetzt wird. Erhältlich ist die CD bei [amazon.de](http://amazon.de), im Studio Play Pause selbst und in der CD Buttek beim Palais. Weitere Informationen unter [www.playpause.lu](http://www.playpause.lu) und [www.playpausemusic.com](http://www.playpausemusic.com).

**Rosport**

**Lancement d'une série limitée**

Pour clôturer en beauté l'année du cinquantenaire des Sources Rosport, le spécialiste luxembourgeois des eaux minérales naturelles a lancé une série limitée de sa Rosport classique 25 centilitres, la Rosport Night. Cette édition limitée se distingue très nettement du reste de la famille Rosport par un look résolument branché. La bouteille en elle-même est noir opaque, idéale pour la bonne conservation d'une eau minérale car elle ne laisse pas passer les rayons ultraviolets. La nouvelle Rosport Night cache d'autres signes distinctifs, notamment en ce qui concerne l'habillement de la bouteille. En collaboration avec une agence de design réputée, Rosport a innové en optant pour une impression partielle de la bouteille combinée à la pose d'une étiquette avec une finition vernis et qui donne un éclat inégalé au produit. Rosport Night sera uniquement disponible en bouteille non consignée de 25 centilitres et sera distribuée via les dépositaires de boissons dans les bars, cafés et night-clubs branchés du Grand-Duché. Strictement limité à 80.000 bouteilles.



Jeune Chambre Economique

**Creative Young Entrepreneur:**  
**Jeunes entrepreneurs à vos marques!**



L'équipe CYEL (Creative Young Entrepreneur Luxembourg) de la Jeune Chambre Economique du Grand-Duché de Luxembourg travaille depuis septembre dernier sur l'édition 2010 de son concours pour jeunes créateurs d'entreprises. Forts du succès rencontré les années précédentes, les organisateurs souhaitent frapper fort et offrir une réelle opportunité à de jeunes entrepreneurs d'être reconnus sur la place mais également au niveau international.

Avec un mois et demi d'avance sur les précédentes éditions, les candidats peuvent s'enregistrer depuis le 15 janvier sur le site Internet du concours: [www.cyel.lu](http://www.cyel.lu). Tout jeune âgé de 18 à 40 ans, entrepreneur, créatif, innovant, qui aurait créé son entreprise, lancé un concept au sein d'un grand groupe, développé une idée, apporté une valeur ajoutée à un projet et/ou un produit, créé un nouveau service ou résolu une problématique particulière dans un esprit novateur et créatif... peut dès maintenant remplir la quinzaine de questions du formulaire d'enregistrement. L'objectif est de présenter, dans le cadre du lancement ou du développement d'une activité, une approche originale et innovatrice. Approche qui

a permis au candidat de se distinguer. Les enregistrements sont à saisir avant le 30 avril 2010. Un jury indépendant évaluera chaque dossier et sélectionnera trois finalistes nationaux au sein de la communauté des jeunes entrepreneurs. Les trois finalistes seront mis à l'honneur, et le gagnant au niveau national se verra remettre le prix de l'entrepreneur le plus créatif de Luxembourg, lors d'une soirée de gala riche en promesses, prévu en juin prochain. Les finalistes seront également inscrits au volet mondial du concours afin de postuler au Creative Young Entrepreneur Awards 2010 et ainsi obtenir la récompense suprême de l'entrepreneur le plus créatif du monde.

CYEL est synonyme de créativité et de challenge. L'ensemble des sponsors et partenaires de l'édition 2009 ont accepté de renouveler leur soutien pour cette nouvelle édition. A tour de rôle ils ont dit reconnaître le professionnalisme et le sérieux d'une équipe résolument jeune et créative. Comme le faisait remarquer Jeannot Krecké, ministre de l'économie nationale l'année dernière: «La Jeune Chambre économique contribue à travers cette initiative à promouvoir l'esprit d'entreprise,



en particulier auprès des jeunes. La mise en valeur du savoir-faire et de l'assiduité nécessaire pour développer une entreprise dynamique encourage certainement de futurs entrepreneurs à emboîter le pas aux lauréats et à créer leur propre entre-

prise.» Pour Pedro Castilho, président national 2010 de la Jeune Chambre économique, «il va de soi que les jeunes citoyens actifs se doivent de contribuer de manière positive et solidaire à l'effort national anticrise.» ■

## Industrie

# Climalux souffle ses 30 bougies



Aujourd'hui, Climalux est dirigé par Jos Theysen, Günther Loes et Paul Meyer (de g. à dr.)

**C**limalux, société luxembourgeoise spécialisée dans le chauffage, la ventilation, la régulation, le froid, le sprinklage et la maintenance et gestion technique fête ses 30 ans d'existence. A cette occasion, l'entreprise a invité ses collaborateurs, clients et fournisseurs, à une soirée placée sous le signe de l'émotion et du souvenir, afin de remercier toutes les personnes qui ont permis le développement de l'entreprise. Climalux a été créé en 1979 par Carlo Malucelli, Jos Theysen et Jean Burton. L'entreprise a débuté avec 7 salariés dans des bâtiments à Howald avant de devoir construire de nouveaux locaux par manque de surface à Foetz. Aujourd'hui, Climalux est dirigé par Jos Theysen, Günther Loes et Paul Meyer.

Le chauffage, la ventilation sont les premiers métiers de Climalux. L'entreprise a notamment réalisé les installations du Mudam, de la Cour de Justice Européenne ou encore des bâtiments du Kirchberg occupés, entre autres, par

UBS ou Clearstream. Climalux a rapidement étendu ses activités aux pays frontaliers, notamment en Belgique, France et en Allemagne. Pour mieux satisfaire ses clients et développer ses activités, Climalux crée Plafotech en 2005, spécialisé dans les plafonds froids et le parachèvement. Dirigé par M. Yann Doruch, Plafotech compte aujourd'hui 40 salariés. Ensuite, en 2008, Climalux investit dans les nouvelles énergies et prend des participations dans la société Encotec, dédiée à l'étude, la réalisation, l'entretien et la maintenance électrique ainsi qu'aux énergies renouvelables.

Aujourd'hui, Climalux compte 240 employés dont l'ancienneté est en moyenne de 15 ans. Consciente qu'elle doit être toujours à la pointe de la technologie pour être compétitive, Climalux est en train de créer son propre laboratoire dans lequel de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques seront élaborés. L'entreprise est également en train de mettre en place un service de maintenance via Internet dont l'objectif est

## EN BREF

### No-Nail Boxes

**Primé par le label «SuperDrecksKëscht fir Betriber»**

La société No-Nail Boxes s'est récemment vue remettre le label «SuperDrecksKëscht fir Betriber» pour sa bonne gestion des déchets. En effet, No-Nail Boxes a toujours placé la prévention et la réduction des déchets au centre de ses préoccupations. Aussi, l'entreprise a fait, avec l'aide des conseillers de la SuperDrecksKëscht fir Betriber, du traitement de ses déchets un véritable plan écologique. Celui-ci comprend la collecte, le tri et le stockage des déchets, la recherche de moyens de valorisation et d'élimination appropriés, la mise en place de moyens de prévention de même que la prise en compte de la législation. Aujourd'hui titulaire du label de qualité «SuperDrecksKëscht fir Betriber» décerné par l'Administration de l'Environnement et la Chambre des Métiers, No-Nail Boxes s'engage à se soumettre chaque année à un contrôle et à continuer à former et à motiver ses salariés pour une manipulation correcte des déchets.



### Foyer S.A.

**Fusion de CapitalatWork et de Foyer Patrimonium**

Dans le cadre de son développement sur les métiers de la gestion d'actifs, Foyer S.A. vient d'annoncer que ses filiales Foyer Patrimonium, CapitalatWork Int'l et CapitalatWork Foyer Group ont fusionné. Cette fusion, effective au 1<sup>er</sup> janvier 2010, permet de regrouper l'intégralité des activités de gestion d'actifs et de gestion privée du Groupe Foyer sous la même bannière: CapitalatWork Foyer Group. C'est une nouvelle étape franchie qui devra permettre d'améliorer encore le service aux clients. Dans le contexte économique et financier actuel, encore incertain et troublé, la solidité et les spécificités de ce groupe indépendant présentent pour ses clients et ses collaborateurs, actuels ou futurs, une alternative intéressante aux structures bancaires traditionnelles. Avec plus de € 3 milliards 500 millions en gestion, CapitalatWork Foyer Group est premier Professionnel du Secteur Financier au Luxembourg.



### Demy Schandeler

**Réouverture après rénovation du bureau de voyages à Mersch**

Depuis 15 ans, Demy Schandeler est au rendez-vous au premier étage du Topaze Shopping Center à Mersch. Fin 2009, l'agence s'est offert un nouveau look et se présente maintenant comme un espace moderne et lumineux. Le décor a été entièrement repensé et l'aménagement a été conçu de manière à encore mieux servir les clients. Ces derniers peuvent y découvrir dès à présent les nouveaux catalogues été 2010 des grands touroperateurs (Dertour, Luxair Tours, Studiosus, TUI...) et bénéficier des conseils d'un personnel expert en la matière.



de rendre les dépannages plus rapides et efficaces. Plus d'informations sous [www.climalux.lu](http://www.climalux.lu).

## Logistik

## LuxLogistics24 bietet E-Commerce-Versand aus Luxemburg



**A**llen wirtschaftlichen Krisen zum Trotz, verzeichnet der Internethandel stetig wachsende Umsätze. Früher lockte das große Katalogversandhaus mit seinem umfassenden Sortiment, heute klickt man sich zum günstigsten Angebot im Netz. Die Devise lautet: Billig und schnell. Als besondere Herausforderung für den Händler erweist sich dabei der logistische Part des Geschäfts. Ob Webshop oder eBay Powerseller: Die Ware muss schnell, zuverlässig und preisgünstig zum Käufer gelangen. Kein leichtes Unterfangen – vor allem nicht, wenn man eine europaweite Klientel im Blick hat. Hier setzt die LuxLogistics24 an, die ihre Dienstleistungen auf die Anforderungen kleiner bis mittelgroßer Onlinehändler zugeschnitten hat. Die geographische Lage des luxemburgischen Unternehmens erlaubt es, Pakete gezielt in die verschiedenen nationalen Carrier-Netze einzuspeisen. Das hohe Paketaufkommen sichert dem seit 2005 tätigen Unternehmen attraktive Versenderpreise, die man direkt an die Online-Händler weitergeben kann.

Reklamationsbearbeitung und Retourenmanagement lassen sich vom Dienstleister meist günstiger und effizienter abbilden als vom Shopbetreiber. Den Kunden werden bei Bedarf sogar eigene Lager- und Büroflächen zur Miete angeboten. „Das Interesse der Versandhändler an unserem Dienst ist in den letzten Monaten drastisch gestiegen“, verrät Geschäftsführer Holger Krause. „Der Kostenfaktor gibt meist den ersten Ausschlag. Und wer Lagerhaltung und Logistik in die Hand des Spezialisten gibt, der kann sich auch intensiver um sein eigentliches Online-Geschäft kümmern.“ Das rechne sich für den großen Online-Shop genauso wie für den eBay-Händler. Besonders stolz ist man bei LuxLogistics24 auf die hoch entwickelte Kleinteilkommissionierung, die eine rasche Versandbearbeitung sicherstellt. „Bei Auftragsingang bis 12 Uhr versenden wir am selben Tag. Billig reicht nicht. Auch Schnelligkeit und Zuverlässigkeit sind unsere Garantien für Kundenzufriedenheit.“

## Energemarkt

## Offizielle Einweihung der fünften öffentlichen Erdgas-Tankstelle

**A**m 7. Januar 2010 sind Wirtschaftsminister Jeannot Krecké und der delegierte Minister für Nachhaltigkeit Marco Schank der Einladung von Aral Luxembourg S.A., Luxgaz Distribution S.A. und Enovos Luxembourg S.A. gefolgt um die fünfte Erdgas-Tankstelle im Großherzogtum offiziell einzuweihen. Neben den Aral Tankstellen Findel und Merl im Zentrum, Schifflange und Bascharage im Süden kann nun auch im Osten des Landes Erdgas getankt werden. Insgesamt haben die drei Initiatoren über eine

Million € in diese fünf Erdgas-Tankstellen investiert. Erdgasfahren stellt eine Alternative für mehr Umweltschutz sowie für das Portemonnaie dar. Enovos Luxembourg S.A. zahlt beim Neuerwerb von Erdgasfahrzeugen zurzeit eine Prämie von 250 €. Zusätzlich zu diesem Vorteil bietet das luxemburgische Umweltministerium Beihilfen von 750 € beim Kauf eines umweltfreundlichen Erdgasautos, das weniger als 160 g CO<sub>2</sub> pro km ausstößt.

Auf Erdgas optimierte Fahrzeuge zeichnen sich durch einen sehr gerin-

gen Schadstoffausstoß aus: Kohlenmonoxid und Stickstoffdioxid werden um bis zu 80 % reduziert und Schwefeldioxid, Ruß sowie andere Partikel sogar vollständig vermieden. Darüber hinaus können sie einen wichtigen Beitrag zum Klimaschutz leisten, denn im Vergleich zu benzinbetriebenen Fahrzeugen sind die CO<sub>2</sub>-Emissionen rund 25 % niedriger. Hinzu kommt, dass Erdgas aufgrund des ermäßigten Steuersatzes deutlich preiswerter zu erwerben ist als Benzin oder Diesel. Da bei der Anschaffung von Serienmodellen für den Käu-



fer nur geringe Mehrkosten entstehen, sind Erdgasautos aufgrund des niedrigen Treibstoffpreises und des geringen Verbrauches wirtschaftlicher als Benzin- oder Dieselmodelle. Die Treibstoffkosten sind mit Erdgas (bei gleicher Leistung) im Vergleich zu Diesel um mehr als 25 %, im Vergleich zu Benzin sogar mehr als 50 % günstiger. Mit einem Kilogramm Erdgas fährt man gleich weit, wie mit 1,5 Liter Benzin respektive 1,3 Liter Diesel. Zurzeit sind in Luxemburg erdgasbetriebene Serienmodelle von führenden Herstellern erhältlich. Sie fahren sich wie konventionelle Autos und sind alltagstauglich. Erdgas, das nicht mit Autogas (oder LPG) zu verwechseln ist, ist darüber hinaus zumindest genauso sicher wie Benzin oder Diesel.

In absehbarer Zeit sollen noch zwei weitere Erdgastankstellen, eine in Lintgen und eine in Wasserbillig das Angebot erweitern. Minister Marco Schank unterstrich die Notwendigkeit ein breiteres Erdgastankstellennetz, auch im Norden des Landes, anbieten zu können, um das Erdgasauto attraktiver zu machen. Zurzeit sind über 200 Erdgasfahrzeuge in Luxemburg zugelassen. Wirtschaftsminister Jeannot Krecké,



**Wirtschaftsminister Jeannot Krecké und der delegierte Minister für Nachhaltigkeit Marco Schank wohnten der offiziellen Einweihung der fünften Erdgastankstelle im Großherzogtum bei**

der im Erdgas eine Brückenfunktion zwischen dem traditionellen Verbrennungsmotor und zukünftigen Antriebstechnologien sieht, forderte die Gemein-

den und den Staat auf, vermehrt auf Erdgasautos umzusteigen. Weitere Infos unter [www.erdgas.lu](http://www.erdgas.lu).

## Grande distribution

# Naturata fête son vingtième anniversaire

Il y a un peu plus de vingt ans, le 16 octobre 1989 le premier marché Naturata ouvrait ses portes à Luxembourg au Rollingergrund. A cette époque, l'association agricole des producteurs biologiques, la BIOG, n'avait pas trouvé d'autres mesures susceptibles pour écouler ses fruits et légumes bio et ses produits laitiers. Ainsi, même pas une année après sa fondation, l'association agricole BIOG a ouvert Naturata – le seul magasin spécialisé en produits biologiques assumé par les producteurs même. Le début a été facilité par une vente de récolte propre située dans un garage à Belair et gérée par le Schanck Haff et Hugo Krijnse-Locker, qui a été ensuite transférée au Naturata. L'offre minimale de produits exclusivement luxembourgeois a été vite complétée par une importation





transfrontalière. Grâce aux marchandises bio de l'importation et la vente de produits saisonniers, Naturata est devenu sous peu le plus grand magasin en détail spécialisé en produits biologiques à Luxembourg.

Cependant, Naturata ne serait jamais arrivé à ce point sans l'aide de maintes personnes et associations amies. Déjà à la transformation du bâtiment vide, les membres de l'association agricole,

les parents d'élèves de l'école Steiner et des consommateurs sont venus en aide. Les bouteilles de lait pour le distributeur automatique ont été offertes par la Natur- a Vulleschutzliga. Aujourd'hui les 90 collaborateurs de Naturata sont embauchés dans les six marchés et le magasin de ferme. La centrale Naturata se trouve à l'Oikopolis à Munsbach et héberge un marché, un restaurant et un magasin naturel Naturata Akzent, qui a

depuis lors pris en charge les vêtements, jouets, livres et cadeaux. L'association agricole BIOG est toujours propriétaire conjointe de Naturata et reste dans le contexte du groupe exploitant de leurs points de vente au Luxembourg.

## Buchmarkt

# Librairie Ernster steigt ins E-Book Geschäft ein



In den vergangenen Monaten beschäftigte vor allem ein Thema die Buchwelt – das E-Book. Diese Möglichkeit, Hunderte von Büchern in digitaler Form auf einem handlichen Lesegerät speichern und überallhin mitnehmen zu können, löste eine wahre Flut von Presseberichten aus. Die Meinungen waren geteilt und die Prognosen reichten vom „Medium des Jahrzehnts“ bis zum „Untergang des gedruckten Buches“. In Fachkreisen

war man sich aber schnell einig, dass es sich beim E-Book viel mehr um eine Erweiterung und Bereicherung des bisherigen Buchmarktes handele. In Luxemburg scheiterten lange Zeit sowohl der Verkauf von Lesegeräten, wie auch der Download von Buchinhalten an rechtlichen oder abrechnungstechnischen Hindernissen, da die Vertriebsmodelle der deutschen und französischen E-Book-Anbieter häufig durch national begrenzte Exklusiv-Verträge mit großen Buchhandelsketten geregelt wurden, bei denen ein Vertrieb ins Nachbarland Luxemburg nicht vorgesehen war.

Das hat sich jetzt geändert. Die Librairie Ernster bietet ihren Kunden, als erste Buchhandlung in Luxemburg, in den Filialen in der rue du Fossé, Belle Etoile und City Concorde, sowie in der neuen Buchhandlung in Esch-sur-Alzette ab sofort zwei E-Book-Reader zum Kauf an, die nach Meinung von Experten sowohl vom Preis-Leistungs-Verhältnis, als auch hinsichtlich Handhabung und Design, die derzeit vielversprechendsten Modelle sind.

Darüber hinaus steht unter [www.ernster.com](http://www.ernster.com) ein Download-Shop für ca. 5.000 deutschsprachige E-Book-Titel zur Verfügung. Während der langjährigen Buchhandelstradition stand der Name „Ernster“ nicht nur für den Versuch, die „Ware Buch“ zu verkaufen, sondern auch für das Ziel, den „Esprit Livre“ zu vermitteln, den



**Berlitz Language  
et Business Training  
in Luxembourg !**

Avec plus de 550 écoles de langues dans le monde et depuis 130 ans, Berlitz est un des leaders dans la formation en langues. Ayez confiance en cette qualité !

**Découvrez le monde des langues :**

- Formation en groupe – réussite en commun
- Formation individuelle dans toutes les langues – attention exclusive
- Cours et camps pour des enfants et jeunes – apprendre facilement des langues nouvelles
- Cours pour des entreprises & Cultural Consulting – service complet pour des entreprises
- Berlitz Business Seminars – formation continue dans d'autres secteurs

**www.berlitz.lu**



**Berlitz Language and Business Training S.à.r.l.**  
89-93, Grand-Rue • 1661 Luxembourg • Luxembourg  
Tél.: 00352 - 26 38 32 48 • [info@berlitz.lu](mailto:info@berlitz.lu)

sich die Librairie Ernster auch heute noch auf ihre Fahne schreibt. Dabei verfolgte das Unternehmen immer

auch innovative und zukunftsorientierte Wege und bot seinen Kunden den Zugang zu neuen, erfolg-

versprechenden Medien. Zu diesen Medien gehört mit Sicherheit auch das E-Book! ■

---

## Première femme entrepreneur issue de l'Université du Luxembourg

---

# Une jeune diplômée du «Master in Entrepreneurship and Innovation» fonde la revue WANE

**L**e «Master in Entrepreneurship and Innovation» – une formation dispensée par l'Université du Luxembourg et lancée en collaboration avec la Chambre de Commerce – vient de fournir sa première femme entrepreneur: il s'agit de Francesca Gilibert, jeune italienne de 27 ans domiciliée au Luxembourg et qui lance «WANE», un nouveau magazine sur le business et sur le style de vie.

«WANE» (We are next) s'adresse à de jeunes actifs ainsi qu'aux étudiants du Luxembourg et de ses alentours. Le magazine informe les jeunes entrepreneurs et personnes créatives des tendances actuelles en matière de design, de business, d'art, de culture ou encore sur les nouveautés du web 2.0. Ce bimensuel est rédigé en français et paraît sous formes papier et électronique. Il est envoyé à des entreprises et sera disponible gratuitement dans les Hautes Ecoles, dans les bibliothèques et dans les institutions culturelles ainsi que dans les points de rencontre pour jeunes. La liste des lieux de distribution peut être

consultée sur [www.wane.lu](http://www.wane.lu). Le sujet principal de la première édition porte sur la „génération Z“: l'année 2010 est annonciatrice de l'arrivée d'une génération qui jongle avec les nouvelles technologies telles l'iPhone et Notebook.

Francesca Gilibert a d'abord suivi un «Bachelor in Film and Broadcast Production», à Londres, puis elle a été diplômée, à Paris, d'un master en communication interculturelle, après quoi elle a reçu son «Master in Entrepreneurship and Innovation» à l'Université du Luxembourg.

Lancée par l'Université du Luxembourg et la Chambre de Commerce lors du semestre d'hiver 2007/2008, cette formation enseignée en anglais allie théorie et pratique en entreprise. Par ce biais, elle souhaite promouvoir l'esprit et la création d'entreprises au Luxembourg. Les étudiants passent la majorité de leur temps dans des entreprises partenaires où ils peuvent mettre leurs connaissances en pratique. Ce master a déjà 44 diplômés à son actif. Plus d'infos: <http://mei.uni.lu>. ■



---

## Success Story

---

# Femmes Magazine: 100 numéros déjà!

**D**ébut janvier, Alinéa éditions et communication a fêté la sortie du 100<sup>e</sup> numéro de Femmes Magazine. Lancé en 2000, le magazine fut une première puisqu'il n'existait pas à cette époque de presse féminine au Luxembourg. C'est la raison pour laquelle Maria Pietrangeli et sa sœur

Patricia Sciotti ont décidé de créer Femmes Magazine. Les thèmes abordés évoluent selon leurs envies et leurs besoins; le tirage – dans un premier temps de 10.000 magazines par mois, passe rapidement à 15.000 puis à 20.200 afin de répondre à la demande croissante des lectrices.

Aujourd'hui, Femmes Magazine a pour ambition de représenter la presse féminine au Grand-Duché. Si une grande importance est attachée au graphisme du magazine, Femmes Magazine est plus qu'un support agréable à regarder, puisqu'il propose, chaque mois, un véritable contenu. Chaque rubrique est



Patricia Sciotti (direction), Paule Kiénert (chef de projet Alinéa éditions et communication), Maria Pietrangeli (rédactrice en chef), Marie-Noëlle Sahli (infographie), Anne Rozet (conseil en communication) et Aurélie Guyot (conseil en communication)

rédigée par un journaliste spécialisé et chaque thème est choisi pour répondre aux questions du moment (de nou-

velles rubriques telles que «vivre autrement» ou «question finance» ont été créées en fonction des tendances et

des besoins des femmes en constante évolution). Chaque sujet est traité de manière à intéresser les femmes qui travaillent et/ou vivent au Luxembourg. En effet, Femmes Magazine se veut 100 % luxembourgeois: les sujets sont traités de manière à intéresser la population locale, les annonceurs sont des marques distribuées au Grand-Duché ou des entreprises luxembourgeoises et enfin la distribution est nationale.

Sa distribution est le grand atout de Femmes Magazine. Le magazine, tiré à 20.200 exemplaires, paraît chaque premier jour ouvré du mois (11 numéros par an) et est contrôlé par le CIM (Centre d'Information sur les Médias). Ceci est un véritable gage de qualité de la part de Femmes Magazine qui assure une sortie et un tirage réguliers ainsi qu'une distribution rigoureuse effectuée dans tout le pays. La distribution du magazine se fait via les salles d'attente de professions libérales et de salons de coiffure et d'esthétique et via un réseau de distribution grand public composé de plus de 120 points de distribution à forte fréquentation tels que des boutiques, des banques, les communautés européennes qui proposent Femmes Magazine en libre service. L'équipe de Femmes Magazine est aujourd'hui composée de 6 femmes et de 11 journalistes. ■

## tempo-team

interim | inhouse services | search & selection | hr services | professionals



Tempo-Team  
une approche alternative de l'intérim,  
du recrutement et des services.

Tempo-Team Luxembourg S.A.  
5, place de la Gare,  
L-1616 Luxembourg  
Tel: +352 49 98 70  
Fax: +352 40 49 59

[www.tempo-team.lu](http://www.tempo-team.lu)



# Marianne Pesch élue **Woman Business Manager of the Year**



Luc Henzig (PwC), Christiane Schmit (Dexia BIL), Marianne Pesch (Lauréate), la ministre de l'Égalité des chances, Françoise Hetto-Gaasch, Carine Smets (Finaliste), Arlette Schneiders (Finaliste), Christian Scharff (Dexia BIL) lors de la cérémonie de remise du «Woman Business Manager of the Year Award»

**D**exia BIL a récemment récompensé la lauréate de la 4<sup>e</sup> édition du «Woman Business Manager of the Year Award». Pour cette édition 2009, Dexia BIL a remis le prix à Mme Marianne Pesch (An Hueff). Depuis 1977, elle menait une exploitation agricole avec son époux. En 2005, M. et Mme Pesch décident avec leur fils aîné de construire une nouvelle porcherie. La famille Pesch a eu beaucoup de difficultés à obtenir le permis de construire et avant l'obtention de ce dernier, le mari décède inopinément. Malgré la crainte de ne pas y arriver sans l'aide de son époux, Mme Pesch décide quand même de mener à bien le projet avec son fils aîné. Le 31 mai 2009, Marianne Pesch organise avec succès une journée porte-

ouverte sur le site de la nouvelle étable. La persévérance et le courage dont a fait preuve Mme Pesch dans la réalisation de son projet d'entreprise a finalement convaincu le jury de la 4<sup>e</sup> édition du «Woman Business Manager of the Year Award».

A travers la remise de ce prix annuel, Dexia contribue aux efforts de promotion du rôle de la femme dans l'économie luxembourgeoise. Christian Scharff, membre du Comité de direction de Dexia BIL, en présence de Françoise Hetto-Gaasch, ministre de l'Égalité des chances, des Classes moyennes et du Tourisme, a remis un chèque de 10.000 euros à la lauréate. Les deux autres finalistes, Carine Smets (Little Smets) et Arlette Schneiders (Arlette Schneiders Architectes), ont été remer-

ciées pour la qualité et l'originalité de leur projet.

# Belval – Großprojekt von nationaler Bedeutung

Der Umbau des ehemaligen Industriestandorts Belval in ein 160 Hektar umfassendes modernes Wohn-, Arbeits- und Freizeitzentrum, in dem langfristig 7.000 Menschen leben und 20.000 – 25.000 Menschen arbeiten werden, ist eines der größten Urbanisationsprojekte der Luxemburger Geschichte. An dieser Stelle werden wir jeden Monat in Bild und Wort über das Voranschreiten dieses ehrgeizigen Mammutprojektes berichten.

## Belval startet durch in 2010: Französischer Teil von Belval zur Ecocité erklärt



From metal to mental work – Zukunft als Reflexion über die Vergangenheit: links der Aufzug von der Möllerei zum Hochofen, rechts spiegelt sich das rote Dexia-Gebäude

**M**it Energie, ungebremsten Aktivitäten und der Gewissheit, hier etwas ganz Besonderes geschaffen zu haben und weiter zu entwickeln, ist Belval ins Jahr 2010

gestartet. Belval Plaza II und die neuen Gebäude des Hotels und der Residenz Feierstepler wachsen im Zeitraffer-tempo; den alten Kalauer „... das war gestern noch nicht hier“, hört man

allenthalben. Jetzt geht es auch über unsere Grenzen hinaus; die Idee Belval hat schon die Nachbarn inspiriert:

### ■ Luxemburgs Belval überzeugt auch die französische Regierung

Das Konzept und die Realisierung von Belval hat bereits Nicolas Sarkozy bei seinem Besuch im Oktober begeistert. Die Idee, auf der französischen Seite Micheville eine Wohn- und Bürofläche mit hohen ökologischen Standards zu entwickeln, die für das 21. Jahrhundert symbolhaft und beispielgebend ist, wurde dort vom Staatspräsidenten gleich zur nationalen Priorität erhoben.

Das geforderte „Sancto subito“ kam auch umgehend aus dem Elyséepalast: das Areal von Micheville ist zur „Eco-Cité“ erklärt worden. Die Planungen haben begonnen, Belval wird grenzübergreifend beispielgebend.

### ■ Lebensqualität für alle Generationen: Vorstellung der Gebäude und Institutionen Belvals

Von Nicolas zu einen Tag nach Nikolaus: Am 7. Dezember wurde der Grundstein zum CIPA (Centre intégré pour personnes âgées) gelegt.

Das Gebäude, unter Anwendung der neuesten ökologischen Erkenntnisse, ist mit dem Gedanken entwickelt worden, ältere Menschen selbstverständlich und aktiv in das Leben einzubinden. Individuelles Leben und Wohnen ist keine



Das CIPA, die Residenz für alte und pflegebedürftige Menschen, wird schon 2011 fertig sein (Rendering: Michel Petit Architecte)





**Do we need to say more? Symbolträchtiger Schriftzug – Belval bietet alles, was man braucht**

Frage des Alters, sondern des Standortes und der Architektur. Und dies sind die Stärken von Belval.

■ **Belval Plaza**

Die Einkaufsgalerie hat Weihnachten gut überstanden, die Umtauschhektik in den Geschäften ist vorbei und auf die Nachfolgeposition der von den Weihnachtsmännern hinterlassenen Lücken freut sich schon die Frühlingsware.

Hier ein paar Impressionen aus dem Plaza.

■ **Belval Plaza Tetrptychon:**

1. Indoor Greenfield – ungefährlicher Urwald
2. Treppen, Säulen und Café – Blick durchs Erdgeschoss
3. Gelebte Toleranz – Raucher und Nichtraucher in Eintracht nebeneinander

4. Prominente Entspannung in Belval – Thorunn (links) und Irène Heinen beim Sport und live chat.

Ökologisch beispielhafte Grüße aus Belval!

*Texte und Fotos:*  
Hugues SCHLUETER ■



Mehr Informationen über Belval bei den umsetzenden Organisationen unter [www.agora.lu](http://www.agora.lu) und [www.fonds-belval.lu](http://www.fonds-belval.lu)



## Présentation du «Masterplan CAP 2010»



Le tourisme national est animé d'un dynamisme de renouveau et d'une détermination rare pour relever les défis de l'avenir et renforcer le positionnement du Grand-Duché de Luxembourg comme destination touristique.

Les résultats d'enquêtes, de statistiques, d'études et d'analyses ont en effet permis de dresser un double constat:

- Le tourisme luxembourgeois repose sur une structure monolithique dans chaque région touristique (soit tourisme d'affaires, soit tourisme de loisirs)
- La composition sociale de la clientèle est en mutation.

Le «Masterplan CAP 2010» que vient de présenter l'Office National du Tourisme (ONT) propose au secteur du tourisme plusieurs stratégies en marketing et l'invite à se rallier aux initiatives proposées pour, d'un côté, augmenter le nombre des arrivées et nuitées, augmenter les dépenses des visiteurs, étaler les arrivées et nuitées sur l'ensemble du pays et sur toute l'année et, d'un

autre côté, freiner l'évasion du pouvoir d'achat luxembourgeois hors frontières et développer l'excursionnisme en provenance de la Grande Région.

### ■ Nouvelle stratégie

La nouvelle stratégie proposée par l'ONT préconise l'abandon de la régionalisation dans la promotion touristique. Celle-ci fut introduite dans le cadre du concept stratégique global en 1992 pour atténuer l'écart entre le tourisme urbain et le tourisme à la campagne.

La promotion touristique s'articulera désormais autour des 6 thèmes suivants:

- Villes et villages de charme
- Nature, sports et bien-être
- Arts, culture, Events
- Shopping
- MICE (Meetings, Incentives, Congresses, & Events)
- Gastronomie & produits du terroir.

Ces thèmes vont guider toutes les actions promotionnelles de l'ONT: campagnes publicitaires, voyages d'études pour journalistes, voyages d'études pour touroperateurs, foires et salons, etc. Plusieurs grands événements seront intégrés dans ces thèmes pour les renforcer et leur donner un caractère d'actualité: les 25 ans des accords de Schengen, l'Expogast – the culinary World Cup, l'ouverture du Musée Vauban et de «Luxlait Markenwelt» et la procession dansante d'Echternach, candidate à sa reconnaissance comme patrimoine culturel mondial par l'UNESCO.

Les premiers marchés à développer sont l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la France, le Royaume Uni, le Luxembourg et la Grande Région, ainsi que les résidents étrangers vivant au Luxembourg. Les marchés lointains sont également visés et seront abordés ensemble avec la European Travel Commission à Shanghai.

En matière de marketing commercial, le «Masterplan» prévoit la poursuite des campagnes à succès «Villes et villages de charme» et «Randonnées gourmandes», des voyages d'études pour la presse étrangère et pour les revendeurs de voyages à l'étranger, un programme

e-learning pour les agents de comptoir étrangers, la participation à 18 foires, salons et workshops avec un nouveau stand du ministère du Tourisme mettant en valeur les nouveaux thèmes du tourisme luxembourgeois ainsi que 15 actions de sensibilisation dont plusieurs au Luxembourg. Une promotion renforcée est également prévue pour la LuxembourgCard.

### ■ Le portail visitluxembourg.lu

Convivial et puissant, [www.visitluxembourg.lu](http://www.visitluxembourg.lu) est le portail par excellence du tourisme luxembourgeois qui offre non seulement l'information, mais aussi la réservation en ligne. Parmi les grands projets de développement pour 2010, il faut citer la réservation en ligne des voyages en train, des hôtels, des voitures de location, de la LuxembourgCard et de spectacles culturels. Le site sera en outre réorganisé de façon à faciliter encore davantage les recherches par thèmes. Les différents marchés couverts par un bureau à l'étranger bénéficieront d'une homepage spécifique présentant des informations intéressantes plus particulièrement les résidents de leurs marchés respectifs.

Agendalux.lu, le 1<sup>er</sup> mensuel culturel et de loisirs du Luxembourg, sera enrichi de trois nouvelles rubriques: Gastronomie, Shopping et Produits du terroir. Le menu de [www.agendalux.lu](http://www.agendalux.lu) sera réalisé en 4 langues et sera consultable sur Iphone, ainsi que via les réseaux Numéricable et Eltrona.

Le «Masterplan» prévoit également toute une série de nouveaux guides, ainsi que la réédition de guides ayant fait leurs preuves. Pour mieux promouvoir le tourisme au Luxembourg, l'ONT va retravailler la visibilité du Grand-Duché aux principaux points de chute: aéroport, gare centrale, relais autoroutiers. Ces projets seront réalisés en collaboration avec l'Administration des Bâtiments Publics.

Parmi les autres projets figurant dans le «Masterplan», il convient de citer le Prix de l'Innovation 2010 qui sera consacré au tourisme durable, la Journée Nationale de l'Incoming qui

sera consacrée au thème «Die Wichtigkeit des Ortsbildes im Tourismus», les formations pour le personnel d'accueil (en collaboration avec les ORT et le ministère du Tourisme) et pour les

professionnels du tourisme. Finalement, l'ONT souhaite réaliser un audit complet afin d'obtenir le label de qualité Q, niveau II et ouvrir le Conseil d'Administration et le Comité de Gérance aux

Offices Régionaux du Tourisme, au secteur des transports et au secteur professionnel pour définir les besoins en ressources financières et humaines pour faire face aux défis de l'avenir. ■

## Concours

# Prix Dexia BIL/ONT de l'Innovation en Tourisme 2010

**L**e Prix de l'Innovation en Tourisme a été créé en 2007, par l'Office National du Tourisme (ONT), en collaboration avec Dexia BIL et Saint-Paul Luxembourg, dans le but d'honorer des performances et des projets innovants dans l'industrie touristique luxembourgeoise.

En 2010 l'accent est mis sur le thème «Tourisme doux» et la Remise des Prix aura lieu en mai.

Peuvent participer au concours, toute personne, société commerciale, organisation ou association active dans le tourisme luxembourgeois.

### Critères d'évaluation:

- Valeur économique et caractère durable de l'entreprise
- Caractère innovateur et créatif
- Possibilité de retransmission du projet à d'autres entreprises touristiques

- Possibilité de fonctionner en réseau ou en coopération avec d'autres projets
- Orienté vers le client et la qualité
- Orienté vers des nouveaux marchés
- Caractère de modèle
- Unique selling position
- Concrétisation garantie
- Impression générale

### Catégories et prix:

Le Prix de l'Innovation en tourisme se décline en trois catégories:

- Projets touristiques à caractère innovateur d'asbl



- Projets touristiques à caractère innovateur soutenus par l'Etat (administrations communales)
- Projets touristiques à caractère innovateur d'intérêt commercial privé.

Chaque type de prix est doté de 3.000 €. ■

### Pour plus d'informations:

Office National du Tourisme (ONT)

Tél.: (+352) 42 82 82-26 – E-mail: [georges.gitzinger@ont.lu](mailto:georges.gitzinger@ont.lu)

[www.tourismeinnovation.lu](http://www.tourismeinnovation.lu)

## Nouvelle Nomination

# Francis Dahm élu Président de l'Office National du Tourisme

**R**écemment le conseil d'administration de l'Office National du Tourisme a élu Francis Dahm comme nouveau président.

Il succède à Marco Schank, récemment nommé ministre du Logement et ministre délégué au Développement durable.

Francis Dahm, membre du conseil d'administration de l'ONT, jouit d'une expérience de longue date dans le tourisme.

Ancien élève du Lycée technique hôtelier «Alexis Heck» à Diekirch en 1969, Francis Dahm s'est engagé dans le développement de l'hôtel familial du

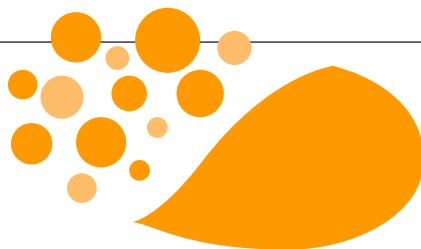
même nom à Erpeldange, et ce jusqu'en 2003.

Le bourgmestre de la commune d'Erpeldange/Nordstad jouit également d'une expérience certaine comme Président de l'Entente touristique de la région Moyenne-Sûre et Our (ESIMSO), poste qu'il occupe depuis 2004, et comme Vice-Président de l'Office Régional du Tourisme des Ardennes luxembourgeoises (ORTAL), fondé en 2007.

Pendant de longues années, Francis Dahm a assumé diverses fonctions aux Comités de l'Horesca et du Vatel-Club et depuis 2008, il représente sa région au sein du Syvicol.



*(Cette rubrique est réalisée en collaboration avec l'Office National du Tourisme) ■*



## BOURSE D' ENTREPRISES

# Bourse transfrontalière d'Entreprises

## un outil performant pour la cession et la reprise d'entreprises en Grande Région

La bourse facilite la transmission d'entreprises et la démarche des partenaires. Elle est guidée par la volonté de vouloir:

- créer une masse critique pour faciliter la rencontre entre cédants et repreneurs dans une vision de fluidité et de mise en réseau;
- dynamiser le marché de la transmission en terme de fiabilité des annonces et de professionnalisme des intervenants;
- promouvoir les territoires de chalandise de la Grande Région;
- pérenniser les activités économiques;
- sauvegarder l'emploi par le maintien d'entreprises rentables;
- développer l'esprit d'entreprendre par le biais de la reprise d'entreprise;
- assurer le contrôle de la qualité par le principe de la territorialité assorti d'un agrément préalable des intermédiaires professionnels sur base d'une charte de fonctionnement et de bonne conduite.

**Cette action est co-financée par la Commission européenne dans le cadre du projet «RTCE».**

Pour consulter le détail des dernières annonces, un nouveau site a été mis en place: [www.bourse-entreprises.org](http://www.bourse-entreprises.org).

Afin d'obtenir toutes les informations relatives aux différentes offres, il vous suffit de vous inscrire via la rubrique «Acquisitions».

### Horeca

#### Ouest

**Réf C1901:** Vends fonds de commerce, 60 couverts, cuisine traditionnelle, emplacement touristique Vallée des 7 Châteaux, grande terrasse, parking privé.

**Réf C2273:** Vends Sandwicherie, petite restauration. Emplacement dans zone industrielle.

#### Centre

**Réf C1844:** Vends restaurant 160 couverts, bar, terrasse. Dresses sur 2 salles restaurant, 1 salle terrasse, 1 salle bar.

**Réf C1928:** Vends local commercial de 300 m<sup>2</sup> sur deux niveaux, cave, situation rare et exceptionnelle, 3 appartements de +/- 180 m<sup>2</sup>, travaux à prévoir pour aménager le fond de commerce.

**Réf C1888:** Cessation des parts d'une société d'achat/vente et import/export de matériel informatique. Représentant des marques Samsung et Canon.

### Commerce de détail

#### Nord

**Réf C1900:** Vends fonds de commerce de maroquinerie grandes marques.

**Réf C1906:** Vends fonds de commerce, vente de bijoux et montres fantaisie ainsi que divers accessoires (sacs à mains, portefeuilles etc.).

#### Centre

**Réf C2265:** Vends fonds de commerce de magasin de vêtements pour femmes.

**Réf C1920:** Vends fonds de commerce de magasin de meubles, fournisseur luxembourgeois exclusif de la marque Danish Design sur mesure.

**Réf C1832:** Vends fonds de commerce de magasin d'articles diététiques.

**Réf C1907:** Vends fonds de commerce de vêtements pour enfants, multimarques. Situation magasin centrale, grandes vitrines et clientèle habituée.

**Réf C1925:** Vends société de promotion immobilière avec un capital immobilier propre et loué.

#### Sud

**Réf C1894:** Vends commerce de distribution d'articles pour le sport cycliste avec l'autorisation d'ouverture d'un magasin de vélos.

**Réf: C2279:** Vends fonds de commerce: Centre de fitness, wellness et de remise en forme. Cabines pour massages et kinésithérapie, saunas et hammam. Matériel de fitness haut de gamme, équipement première qualité et aménagement exclusif. Clientèle existante et possibilités faciles de parking.

### Services

#### Nord

**Réf C1828:** Fleuriste situé sur une route nationale avec passage de 60.000 voitures par jour. Magnifique emplacement avec Parking clients, plus site internet pour vente.

**Réf C1873:** Vends entreprises de vente et d'installation de Chauffages, Climatisations et Sanitaire.

Pour tout renseignement complémentaire,  
la Chambre de Commerce reste à votre disposition  
E-mail: [bourse@cc.lu](mailto:bourse@cc.lu) – Tél.: (+352) 42 39 39-338  
Personnes de contact: Géraldine Flammang et Blazenka Bartolovic



ENTREPRISES



«L'art de la réussite  
consiste à savoir  
bien s'entourer.»

J.F. Kennedy

Dynamisme, professionnalisme et passion sont indispensables au développement de votre entreprise. Ce sont également les valeurs fondamentales de la Banque Raiffeisen.

Pour contribuer au succès de votre entreprise, Raiffeisen est votre partenaire et vous accompagne à chaque étape.

Contactez dès aujourd'hui votre conseiller au 24 50-8000.





Votre partenaire pour la réussite

Chaque mois, le Merkur vous présente sur cette page deux collaborateurs/-trices de la Chambre de Commerce. L'idée de cette nouvelle page est de **rendre encore plus transparents les services et les activités de la Chambre de Commerce** et de **vous permettre de mieux connaître vos interlocuteurs** auprès des différents départements.



### ■ Martine Kirsch

Conseil aux entreprises auprès de l'Espace Entreprises, Département Création et Développement des Entreprises

Martine s'occupe principalement du volet «formalités» au sein de l'Espace Entreprises de la Chambre de Commerce. Elle assure notamment le suivi des certificats d'origine. Des opérations d'exportation imposent souvent que l'origine d'un produit soit justifiée par la production d'un certificat d'origine, document accompagnant les marchandises. En effet, en marge de ses activités de guichet unique qui assiste et conseille les entreprises et porteurs de projets, l'Espace Entreprises est également un partenaire incontournable pour tout ce qui relève de l'exportation, de la traçabilité et de la sécurisation des échanges commerciaux au bénéfice des entreprises. Martine effectue d'autres formalités, tel que la délivrance des carnets A.T.A. pour une simplification des opérations douanières

des marchandises et une réduction des coûts. Elle apporte son aide dans l'accueil des clients et répond à diverses demandes au quotidien pour assurer un bon service.

«Les contacts avec les clients, ainsi que la bonne atmosphère au sein de l'équipe rendent mon travail particulièrement agréable et motivant», estime Martine.

Pendant ses loisirs, Martine aime se plonger dans un bon livre. Elle trouve toujours du temps pour pratiquer le jogging et s'adonner aux plaisirs du ski en hiver.



### ■ Jean-Claude Vesque

Responsable des affaires hors Europe et membre du comité de pilotage auprès du Département International

Jean-Claude est Responsable des affaires hors Europe et membre du comité de pilotage auprès du Département International. A ce titre, il contribue à la définition et à l'exécution des activités d'internationalisation de la Chambre de Commerce. Une des premières missions du Département International est de promouvoir et d'accompagner les entreprises sur les marchés étrangers, dans le cadre de missions de promotion économique, de salons de coopération, de visites accompagnées à des foires internationales, de mise à disposition d'un stand collectif ou encore de journées d'opportunités d'affaires. Le Département International accueille également des délégations étrangères sur le sol luxembourgeois. Par ailleurs, le Département organise régulièrement des séminaires et des rencontres individuelles avec des attachés commerciaux pouvant renseigner les entreprises intéressées par certains mar-

chés. La tâche de Jean-Claude consiste à définir les marchés cibles pour la promotion du commerce extérieur luxembourgeois. Avec l'aide de son équipe, il supervise la mise en œuvre des missions de prospection et des missions économiques. Il sélectionne et organise les visites de délégations étrangères et prospecte des partenaires à l'étranger pour fortifier le réseau de la Chambre de Commerce. Enfin, il recherche des niches de marchés pour les entreprises luxembourgeoises, afin de leur permettre d'exporter vers de nouvelles destinations. «Ce qui me plaît particulièrement dans ce métier, c'est la recherche d'opportunités d'affaires à l'étranger. J'espère pouvoir continuer à travailler avec les marchés internationaux, notamment américain et asiatique, où j'ai passé une grande partie de ma vie professionnelle.» Côté loisirs, Jean-Claude nourrit une passion pour le sport et le football en particulier.



Le financement de  
mon entreprise  
c'est grâce  
à eux !

Conditions  
spéciales  
Autofestival

Assurez des performances durables à votre entreprise, sans engager ses fonds propres, ni immobiliser ses lignes de crédit. Pour les investissements en outils bureautiques, le renouvellement de l'équipement technologique ou de son parc roulant, ou bien d'autres besoins, découvrez les formules de leasing proposées par Dexia BIL Lease Luxembourg. Des formules appropriées à vos besoins spécifiques disponibles dans chaque agence Dexia BIL et chez Dexia BIL Lease, tél. 22 77 33-1. [www.dexia-bil.lu](http://www.dexia-bil.lu)





## BUSINESS POST

c'est si simple d'avoir confiance

Constamment à l'écoute de vos préoccupations, nous avons développé **des solutions à valeur ajoutée** pour tout votre courrier.

La **formule confort** pour vous épargner les travaux d'affranchissement, la **formule export** dédiée aux envois destinés à l'étranger, **distri+**, service de livraison sur mesure ou encore la **prise à domicile** de votre courrier. N'hésitez pas à vous appuyer sur nos compétences, notre priorité est de vous apporter **une solution fiable, efficace et personnalisée.**

**BUSINESS POST**

Les solutions courrier pour professionnels



Division des Postes - L-2998 Luxembourg - Téléphone gratuit : 8002 3210 - [www.pt.lu](http://www.pt.lu)

**eco+** P&TLuxembourg : acteur du développement durable.